

**ALLER DE
L'AVANT**

INFORMATIONS
FINANCIÈRES ANNUELLES
2012



UNE EXPERTISE INTERNATIONALE^{MD}
UN ENGAGEMENT HUMAIN

SEMAFO (la « Société ») est une société minière canadienne menant des activités de production et d'exploration aurifères en Afrique occidentale. La Société et ses filiales exploitent actuellement trois mines d'or : la mine Mana au Burkina Faso, la mine Samira Hill au Niger et la mine Kiniero en Guinée. SEMAFO s'est engagée à agir consciencieusement afin de devenir un acteur de premier plan dans les régions géographiques où elle exerce ses activités. La priorité stratégique de SEMAFO consiste à maximiser la valeur pour ses actionnaires par la gestion efficace de ses actifs existants et la recherche d'occasions de croissance organique et stratégique.

Le présent rapport de gestion offre une analyse qui permet au lecteur d'évaluer les variations importantes de la situation financière et du résultat d'exploitation pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 comparativement à l'exercice précédent. Ce rapport de gestion, daté du 20 mars 2013, sert de complément et de supplément à nos états financiers consolidés audités (les « états financiers ») au 31 décembre 2012. Nos états financiers et ce rapport de gestion sont destinés à fournir aux investisseurs une base raisonnable pour l'évaluation de notre résultat d'exploitation et de notre performance financière.

Nos états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Toutes les valeurs monétaires figurant dans ce rapport de gestion sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs. Il convient de porter une attention particulière aux facteurs de risque qui sont exposés aux sections « Risques et incertitudes » et « Énoncés prospectifs » du présent document.

Les termes « nous », « notre », la « Société » ou « SEMAFO » renvoient à SEMAFO inc., ou à SEMAFO inc. collectivement avec une ou plusieurs de ses filiales, selon le cas.

1. Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers

	2012	2011	2010
Onces d'or produites	236 100	250 100	261 100
Onces d'or vendues	231 500	249 600	260 800
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once, par tonne et par action)			
Produits – Ventes d'or	388 501	395 916	323 275
Résultat d'exploitation	34 626	154 164	124 750
Résultat net attribuable aux actionnaires	(6 604)	111 759	100 459
Résultat par action de base	(0,02)	0,41	0,38
Résultat par action dilué	(0,02)	0,40	0,37
Résultat d'exploitation ajusté ¹	111 624	154 164	124 750
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	77 809	111 759	100 459
Résultat par action de base ajusté ¹	0,28	0,41	0,38
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ²	155 406	171 875	147 498
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action ³	0,57	0,63	0,56
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 678	1 586	1 240
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ⁴	704	591	466
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁴	35	35	33
Coût comptant total (par once vendue) ⁵	793	677	517
Marge bénéficiaire totale (par once vendue) ⁶	885	909	723
Total de l'actif	702 660	724 011	591 870
Dividendes en espèces déclarés par action	0,04	0,02	–

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. En 2012, le résultat d'exploitation ajusté ne tient pas compte de la radiation d'immobilisations corporelles de 16 998 000 \$ se rapportant au projet d'exploitation souterraine et la perte de valeur d'actifs non financiers relatifs à la mine Samira Hill de 60 000 000 \$. tandis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté excluent la perte à la vente d'un placement courant de 24 297 000 \$ ainsi que l'incidence de la charge d'impôt sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle totalisant 16 882 000 \$ découlant de ces transactions non récurrentes.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

⁴ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

⁵ Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

⁶ La marge bénéficiaire totale est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée à partir du prix de vente moyen réalisé et du coût comptant total.

1. Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers (suite)

Faits saillants de l'exploitation et des résultats financiers du quatrième trimestre

	Trimestres terminés les 31 décembre		
	2012	2011	Variation
Onces d'or produites	62 400	64 800	(4) %
Onces d'or vendues	64 200	67 200	(4) %
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once, par tonne et par action)			
Produits – Ventes d'or	110 305	113 854	(3) %
Résultat d'exploitation	(28 055)	47 448	(159) %
Résultat net attribuable aux actionnaires	(25 156)	33 277	(176) %
Résultat par action de base	(0,09)	0,12	(175) %
Résultat par action dilué	(0,09)	0,12	(175) %
Résultat d'exploitation ajusté ¹	31 945	47 448	(33) %
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ¹	22 339	33 277	(33) %
Résultat par action de base ajusté ¹	0,08	0,12	(33) %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ²	48 564	54 325	(11) %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action ³	0,18	0,20	(10) %
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 718	1 694	1 %
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ⁴	695	559	24 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁴	34	35	(3) %
Coût comptant total (par once vendue) ⁵	788	665	18 %
Marge bénéficiaire totale (par once vendue) ⁶	930	1 029	(10) %

¹ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. En 2012, le résultat d'exploitation ajusté ne tient pas compte de la radiation d'immobilisations corporelles de 60 000 000 \$ se rapportant à la perte de valeur d'actifs non financiers relatifs à la mine Samira Hill, tandis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté ne tiennent pas compte non plus de l'incidence de l'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 12 505 000 \$ découlant de cette transaction non récurrente.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

³ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

⁴ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

⁵ Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

⁶ La marge bénéficiaire totale est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée à partir du prix de vente moyen réalisé et du coût comptant total.

Message du chef de la direction¹

Pour SEMAFO, l'exercice 2012 a été une période de transition à plusieurs niveaux. Bien qu'elle fut décevante en termes de valeur pour nos actionnaires, la dernière année a néanmoins donné lieu à plusieurs développements positifs en ce qui a trait à notre activité principale, tant stratégiques qu'opérationnels. Pour une cinquième année consécutive, nous avons atteint nos objectifs de production et de coûts. Notre production a totalisé 236 100 onces d'or, soit un volume légèrement moindre qu'en 2011, tandis que nos revenus annuels provenant de la vente d'or ont diminué d'à peine 2 % par rapport à l'année précédente pour se chiffrer à 388,5 millions \$.

Le fait saillant de l'année, de notre point de vue, fut la découverte du nouveau secteur à haute teneur Siou, à Mana. Ce secteur d'un grand potentiel, qui est situé à environ 15 kilomètres à l'est de notre usine de traitement, renferme un million d'onces en ressources présumées initiales dans la fosse, avec une teneur moyenne de 4,62 g/t Au et un taux de récupération de l'or supérieur à 95 %. À la lumière des résultats obtenus à ce jour, le secteur Siou, qui continue de faire l'objet de travaux d'exploration, représente d'ores et déjà la plus grande découverte de SEMAFO à ce jour.

Un autre jalon important a été la conversion du projet minier souterrain à Mana en un projet de superfosse. Bien qu'elle ait entraîné une radiation de 17 millions \$, cette décision purement économique a été prise en vue de réaliser le meilleur retour possible sur notre investissement, considérant que les dépenses en immobilisations seront étaillées sur la durée de vie complète de la mine.

Les réserves et les ressources de SEMAFO ont légèrement diminué pour s'établir à 6,6 millions d'onces en 2012. Ceci s'explique par le retrait du matériel sulfuré réfractaire du secteur Sud à Mana et par la réévaluation des réserves et des ressources à Samira Hill qui étaient devenues non rentables suite à une révision des paramètres techniques et économiques. La réévaluation à Samira Hill s'est soldée par une charge de dépréciation hors trésorerie de 60 millions \$ au quatrième trimestre de 2012. À Mana, la teneur des ressources présumées a toutefois presque doublé à 3,18 g/t Au, lorsque nous y avons inclus les ressources du secteur à haute teneur Siou.

Une analyse stratégique exhaustive de la Société a été effectuée dans la deuxième moitié de l'année, facilitant la mise en place d'un plan réaliste qui permettra à SEMAFO d'aller de l'avant. Cet exercice nous a donné l'occasion de réitérer ce qui a toujours été notre priorité : créer de la valeur par la génération de flux de trésorerie futurs, tout en continuant de livrer une solide performance opérationnelle. Alors que l'économie mondiale ne cesse d'évoluer, nous poursuivons notre stratégie en concentrant nos énergies sur les onces de qualité ainsi que sur la réduction de nos coûts et l'optimisation de nos flux de trésorerie.

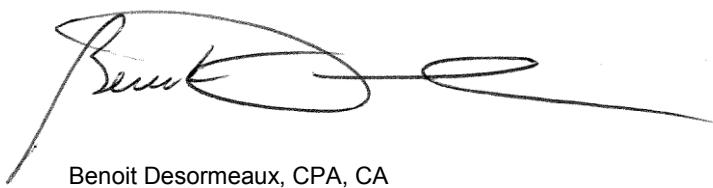
Nos priorités à court terme consistent à intégrer le secteur Siou aux réserves d'ici le troisième trimestre de 2013, d'amorcer le processus d'obtention des permis et de débuter l'extraction minière d'ici la fin de l'année 2014 ou le début de l'année 2015. Nous avons aussi l'intention de concentrer les activités d'exploration à l'intérieur d'un rayon de 20 kilomètres autour de l'usine de traitement Mana, et d'explorer le corridor Kokoï de 30 kilomètres de long qui englobe le secteur à haute teneur Siou.

Aujourd'hui, puisque le minerai provient presque exclusivement de la superfosse, nous sommes en mesure de maintenir l'usine à pleine capacité pour les huit à dix prochaines années. Grâce à la minéralisation à haute teneur de Siou, toutefois, le développement de ce secteur pourrait représenter une occasion de réduire notre coût d'exploitation, d'accroître la production et ultimement d'augmenter les flux de trésorerie au cours des prochains 18 à 24 mois. De plus, le secteur Sud n'a pas encore été ajouté au scénario. Nous sommes d'avis que les paramètres fondamentaux de la Société et son potentiel de création de valeur pour ses actionnaires sont toujours aussi solides.

Nous croyons que SEMAFO représente une belle opportunité d'investissement. Actuellement, le cours de nos actions est considérablement sous-évalué et n'est pas du tout représentatif des nombreuses opportunités qui nous attendent. Nous savons pertinemment que notre propriété Mana servira de pierre angulaire pour la croissance et l'évolution de notre Société dans le cadre d'une approche visant à faire avancer de façon intelligente notre entreprise.

SEMAFO est en bonne santé financière, dispose d'une solide situation de trésorerie, et est complètement libre de dette et de toute couverture. La Société a versé trois dividendes depuis novembre 2011. Nous continuons de viser l'excellence en santé et sécurité, et nous ouvrons la voie en matière de responsabilité des entreprises. Notre équipe dévouée continue d'unir ses forces dans sa quête d'excellence et son désir de se surpasser. Nous sommes déterminés à continuer d'optimiser nos opérations à tous les niveaux, à améliorer l'efficience et à limiter les coûts.

Nous sommes optimistes pour l'année 2013. Nous avons établi une stratégie claire pour identifier de nouvelles onces d'or de qualité, augmenter nos réserves et nos ressources, et optimiser la génération de flux de trésorerie futurs. Notre tâche primordiale consiste à créer de la valeur et nous sommes confiants que nous disposons des actifs, du talent et des capacités pour y arriver et aller de l'avant.



Benoit Desormeaux, CPA, CA

Président et chef de la direction

¹ Certains énoncés contenus dans « Un message du chef de la direction » sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

Bilan de l'année 2012

- Production aurifère de 236 100 onces, comparativement à 250 100 onces en 2011
- Ventes d'or de 388,5 millions \$, une diminution de 2 % par rapport à 2011
- Résultat d'exploitation de 34,6 millions \$, comparativement à 154,2 millions \$ en 2011
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 6,6 millions \$, ou (0,02) \$ par action, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de 111,8 millions \$, ou 0,41 \$ par action, en 2011
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles¹ de 155,4 millions \$, ou 0,57 \$ par action
- Découverte du secteur à haute teneur Siou à Mana, renfermant un million d'onces en ressources présumées initiales dans la fosse, avec une teneur moyenne de 4,62 g/t Au
- Décision de convertir le projet d'exploitation souterraine en un scénario plus rentable d'exploitation dans une superfosse se traduisant par une perte non récurrente de 17,0 millions \$
- Achèvement de la construction d'un pipeline d'eau de 60 kilomètres pour alimenter l'usine de traitement de Mana, à un coût de 5,8 millions \$ inférieur au budget initial de 30,2 millions \$
- Atteinte d'un débit de traitement record à Mana suite à la mise en service de la phase IV d'expansion de l'usine
- Charge de dépréciation hors trésorerie de 60,0 millions \$ pour la mine Samira Hill
- Vente d'un placement courant entraînant une perte non récurrente de 24,3 millions \$
- Déclaration de dividendes de 0,04 \$ CA par action aux actionnaires
- Nomination, par le conseil d'administration de SEMAFO, de Benoit Desormeaux, anciennement vice-président exécutif et chef de l'exploitation, au poste de président et chef de la direction de la Société

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

BILAN DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

- Production aurifère de 62 400 onces, une baisse de 4 % comparativement à la même période en 2011
- Ventes d'or de 110,3 millions \$, un recul de 3 % par rapport à la période correspondante de 2011
- Charge de dépréciation hors trésorerie de 60,0 millions \$ pour la mine Samira Hill
- Perte d'exploitation de 28,1 millions \$, une baisse de 159 % comparativement à la même période en 2011
- Perte nette attribuable aux actionnaires de 25,2 millions \$, ou (0,09) \$ par action, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de 33,3 millions \$, ou 0,12 \$ par action, pour la même période en 2011
- Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles¹ de 48,6 millions \$, ou 0,18 \$ par action, comparativement à 54,3 millions \$, ou 0,20 \$ par action, pour la même période en 2011

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Objectifs 2012

Maximisation de la valeur

- Poursuivre les programmes d'exploration visant à accroître nos réserves et nos ressources, avec un budget d'exploration global initial de 45 millions \$, dont 36 millions \$ pour Mana

Réalisations 2012

- Découverte du nouveau secteur Siou renfermant un million d'onces d'or en ressources présumées initiales dans la fosse, avec une teneur moyenne de 4,62 g/t Au et un taux de récupération de 95 %
- Mise à jour de l'estimation des réserves et des ressources de Mana au 31 décembre 2012, déduction faite de l'exploitation minière :
 - 1,9 million d'onces en réserves prouvées et probables – 25,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,31 g/t Au
 - 3,0 millions d'onces de ressources mesurées et indiquées – 48,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,93 g/t Au
 - 1,9 million d'onces en ressources présumées – 18,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,18 g/t Au
- Identification de six importants corridors aurifères sur la propriété Mana, dont le corridor Kokoï d'une longueur de 30 kilomètres encaissant le secteur à haute teneur Siou
- Adoption à Wona-Kona d'un scénario d'exploitation minière dans une superfosse offrant un meilleur potentiel économique
- Construction et mise en service sur le site Mana d'un laboratoire d'exploration et d'un centre de préparation permettant d'accélérer le traitement des échantillons

Croissance structurée / Activité minière responsable

- Produire entre 235 000 et 260 000 onces d'or à un coût comptant d'exploitation de 700 \$ à 750 \$ l'once

- Production de 236 100 onces d'or
- Coût comptant d'exploitation de 704 \$ l'once

- Accroître la capacité de l'usine Mana pour atteindre un débit de traitement pouvant aller jusqu'à 8 000 tonnes par jour de minerai mixte

- Finalisation de la phase IV de l'expansion de l'usine Mana
- Débit de traitement annuel record de 2,7 millions de tonnes à l'usine Mana, en hausse de 12 % par rapport à l'année précédente
- Moyenne de 8 500 tonnes par jour traitées à Mana au quatrième trimestre
- Achèvement d'un pipeline d'eau de 60 kilomètres desservant l'usine de traitement Mana, à un coût de 5,8 millions \$ inférieur au budget initial de 30,2 millions \$

- Attirer et retenir les meilleurs talents du secteur minier

- Signature d'une convention collective de trois ans à Mana (début 2013)
- Troisième programme annuel de reconnaissance des employés

- Poursuivre les projets relatifs aux ressources humaines dans le cadre des programmes de santé et sécurité, de formation et de perfectionnement des employés

- Prestation de plus de 11 200 heures de formation technique et de développement du leadership
- Pour une deuxième année consécutive, aucun accident avec arrêt de travail enregistré à Mana
- Expansion de notre programme de prévention et de sécurité en milieu de travail

- Gérer nos activités de façon efficace pour minimiser notre empreinte environnementale

- Publication du troisième rapport annuel de développement durable de SEMAFO conformément au niveau d'application B des lignes directrices de présentation sur le développement durable du *Global Reporting Initiative* (GRI)

- Poursuivre notre programme philanthropique d'entreprise en contribuant jusqu'à 2 % de notre résultat net à la Fondation SEMAFO

- Contribution de 2 millions \$ à la Fondation SEMAFO
- Poursuite de la campagne d'information radiophonique nationale « Ensemble pour une société meilleure » au Burkina Faso

- Accentuer nos programmes de développement durable dans les pays qui nous accueillent

- Soutien continu aux initiatives de développement durable dans nos pays hôtes, notamment en ce qui a trait à la production de sésame et la transformation du karité

- Adhésion au Pacte Mondial des Nations Unies

- Récipiendaire du prix Communitas en matière de responsabilité sociale d'entreprise

Objectifs 2013¹

Ce que nous entendons faire	Comment nous entendons le faire
<ul style="list-style-type: none"> ■ Maximiser la croissance organique de notre propriété phare Mana 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Par une stratégie d'exploration structurée ■ Au moyen d'un budget d'exploration initial de 20 millions \$ à Mana ■ En concentrant l'exploration : <ul style="list-style-type: none"> • sur l'expansion du secteur Siou • sur l'ajout de Siou aux réserves de 2013 • à l'intérieur d'un rayon de 20 kilomètres de l'usine de traitement • sur de nouvelles cibles potentielles le long du corridor Kokoï de 30 kilomètres encaissant le secteur Siou ■ En amorçant le processus d'obtention des permis pour Siou
<ul style="list-style-type: none"> ■ Développer et augmenter notre pipeline/portefeuille de projets 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En poursuivant l'exploration des cibles à fort potentiel sur l'ensemble de la propriété Mana ■ En évaluant constamment les opportunités d'acquisitions créatrices de valeur
<ul style="list-style-type: none"> ■ Optimiser et améliorer l'efficience à travers l'organisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En ciblant les onces de qualité ■ Par une gestion rigoureuse des coûts ■ En effectuant des audits internes pour améliorer l'efficience ■ En analysant les alternatives stratégiques pour nos actifs à Samira Hill et Kiniero
<ul style="list-style-type: none"> ■ Livrer une solide performance opérationnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En atteignant notre objectif de produire entre 215 000 et 240 000 onces d'or ■ En maintenant notre coût comptant total moyen entre 855 \$ et 905 \$ l'once
<ul style="list-style-type: none"> ■ Attirer et retenir les meilleurs talents du secteur minier 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Au moyen des programmes continus de formation et de perfectionnement, des stages et des groupes de travail dirigés par les employés ■ En développant le talent local ■ Par la nationalisation des emplois ■ En offrant un milieu de travail propice au respect mutuel, à la diversité des valeurs et à la croissance personnelle
<ul style="list-style-type: none"> ■ Assurer la sécurité et la fiabilité de nos opérations 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Par une gestion environnementale prudente ■ Par l'amélioration continue de nos initiatives en santé et sécurité
<ul style="list-style-type: none"> ■ Faire rayonner le Savoir-faire de SEMAFO dans nos pays hôtes 	<ul style="list-style-type: none"> ■ En continuant de promouvoir les bonnes relations avec les communautés locales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales ■ En créant et en poursuivant la promotion des initiatives de développement durable ■ En continuant d'appuyer la Fondation SEMAFO

¹ Ces énoncés sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

2. Tendances économiques clés¹

Prix de l'or

Le prix de l'or est le facteur qui a l'incidence la plus importante sur notre rentabilité et les flux de trésorerie que nous tirons de nos activités opérationnelles. Par conséquent, notre rendement financier actuel et futur est étroitement lié au prix de l'or. L'or fait l'objet de fortes fluctuations et est touché par divers facteurs macroéconomiques ou propres au secteur d'activité, facteurs sur lesquels nous n'avons aucune emprise, tels que les variations des taux de change, la vigueur relative du dollar américain, les attentes liées à l'inflation et la demande accrue pour l'or en tant qu'actif d'investissement.

La crise économique mondiale actuelle ébranle la confiance envers les devises, ce qui accentue le rôle de l'or comme valeur refuge pour les investisseurs et exerce une pression inflationniste sur le prix de l'or. Historiquement, le choix limité de placements sûrs qui s'offre aux investisseurs et la forte demande physique d'or contribuent grandement à la vigueur du marché aurifère. Par conséquent, le prix de l'or est demeuré élevé en 2012.

En 2012, le prix de l'or, mesuré selon le cours moyen de l'or fixé à Londres (London Gold Fix PM), a fluctué entre 1 540 \$ et un maximum de 1 792 \$ l'once. À la suite de l'annonce d'un assouplissement de la politique monétaire par la Réserve fédérale américaine en septembre 2012, qui prévoit le maintien des taux d'intérêt à des niveaux bas jusqu'à la mi-2015, le prix de l'or a atteint un sommet de 1 792 \$ l'once en 2012, avant de redescendre en décembre 2012, en raison du gouffre budgétaire se profilant aux États-Unis. Le cours moyen de l'or sur le marché s'est élevé à 1 669 \$ l'once en 2012, en comparaison de 1 572 \$ l'once en 2011, ce qui représente une hausse de 97 \$, ou 6 %. Le cours moyen de l'or sur le marché en 2012 a atteint un niveau record.

Historique du prix de l'or
Janvier 2011 à décembre 2012



En 2012, notre prix de vente moyen réalisé pour l'or s'est élevé à 1 678 \$ l'once, comparativement à 1 669 \$ l'once pour le cours moyen fixé à Londres.

(en dollars par once)	2012					2011
	T4	T3	T2	T1	Cumul annuel	Cumul annuel
Cours moyen fixé à Londres	1 722	1 652	1 609	1 691	1 669	1 572
Prix de vente moyen réalisé.....	1 718	1 665	1 615	1 710	1 678	1 586

¹ Ces énoncés sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

2. Tendances économiques clés¹ (suite)

Pressions sur les coûts

La Société, comme l'ensemble du secteur, a été affectée par les pressions sur les coûts de mise en valeur et d'exploitation. Dans la mesure où nos activités consomment beaucoup d'énergie, l'évolution des prix du carburant peut avoir une incidence importante sur nos activités et sur les résultats financiers correspondants. Nos sites ont enregistré une hausse des coûts du carburant en 2012 par rapport à 2011. En 2012, les préoccupations à l'égard de l'économie mondiale, l'abondance des stocks à l'échelle internationale et le gouffre budgétaire qui se profilait aux États-Unis à la fin de l'exercice ont contribué à la volatilité des coûts du carburant. À titre d'indicateur pouvant expliquer l'évolution des coûts du carburant, le cours moyen du baril de pétrole Brent est demeuré relativement stable en 2012 comparativement à 2011, s'établissant à 112 \$ en 2012, contre 111 \$ en 2011.

Cours moyen du baril de pétrole Brent
De janvier 2011 à décembre 2012



Devises

Nos activités d'extraction et d'exploration minières sont menées en Afrique occidentale. Par conséquent, une portion des coûts opérationnels et des dépenses d'investissement est libellée en devises étrangères, surtout en euros.

En 2012, le dollar américain a été plus vigoureux par rapport à l'euro comparativement à 2011, ce qui rend compte de la détérioration de la conjoncture économique en Europe qui a résulté de la crise de l'endettement qui a touché le continent. Par conséquent, la fluctuation des taux de change a eu une incidence positive sur notre coût comptant d'exploitation en 2012.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012

En tout, 52 millions \$ ont été investis sur nos propriétés en 2012 au Burkina Faso, au Niger et en Guinée. Les travaux de forage et d'exploration étaient principalement axés sur Mana, la propriété phare de la Société, pour un montant totalisant 40 millions \$. Le programme d'exploration consolidé comportait un total de 47 700 mètres de forage carotté, 327 000 mètres de forage à circulation inverse/aux couteaux (« RC/AC ») et 110 000 mètres de forage à la mototarière.

En 2012, la Société a réussi à terminer la construction d'un laboratoire de préparation des échantillons d'exploration à Mana, afin d'améliorer les délais pour l'obtention des résultats d'analyse de forage d'exploration. Le laboratoire est en mesure d'analyser 900 échantillons par jour.

¹ Ces énoncés sont prospectifs. Se reporter à la note 24 pour de plus amples détails concernant les énoncés prospectifs.

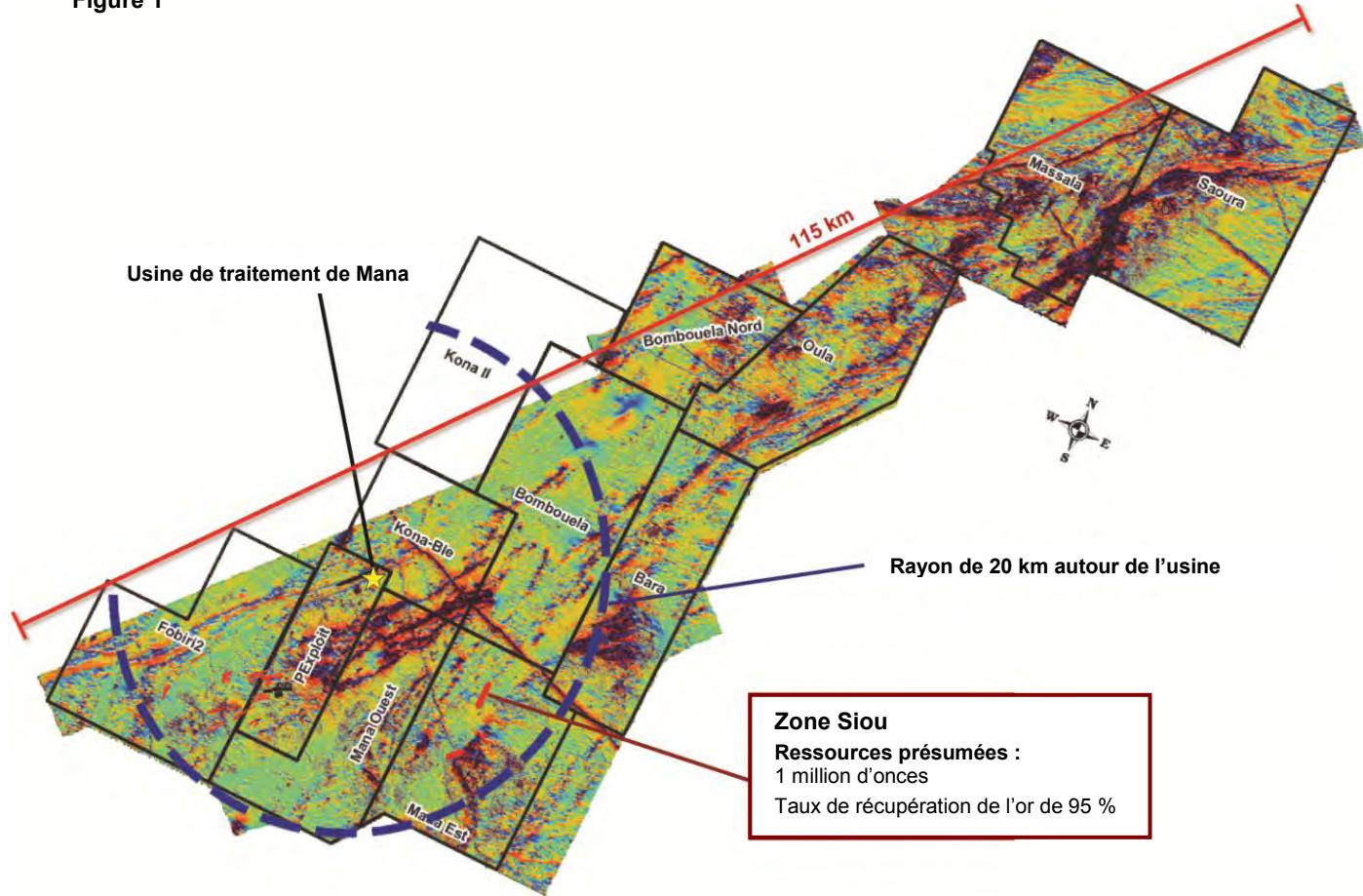
3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Burkina Faso

Les programmes d'exploration en 2012 ont continué d'accroître le potentiel géologique exceptionnel à Mana. En août, nous avons découvert la zone à haute teneur Siou, laquelle est située à environ 15 kilomètres à l'est de l'usine de traitement Mana (voir figure 1).

À la lumière des résultats encourageants obtenus dans le secteur Siou, la Société a complété 8 600 mètres de forage carotté et 22 400 mètres de forage RC/AC en 2012. Un programme de délimitation est en cours et devrait être complété dans la première moitié de l'année 2013, dans le but d'ajouter la zone Siou aux réserves au troisième trimestre.

Figure 1



Secteur Siou – La plus importante découverte de SEMAFO

La zone Siou est située le long du corridor Kokoï, un linéament magnétique orienté nord-nord-est qui peut être suivi sur une distance d'environ 30 kilomètres (voir figure 2). La découverte du secteur Siou découle des résultats d'échantillonnage à la mototarière le long du corridor, qui ont révélé la présence d'une anomalie géochimique en or perceptible sur une distance d'au moins un kilomètre.

La minéralisation aurifère est associée à la présence d'abondantes veines de quartz et de silicification, principalement du côté intrusif du contact. Bien que la minéralisation en sulfures semble relativement mineure, les valeurs aurifères sont généralement élevées, particulièrement dans les secteurs les plus silicifiés.

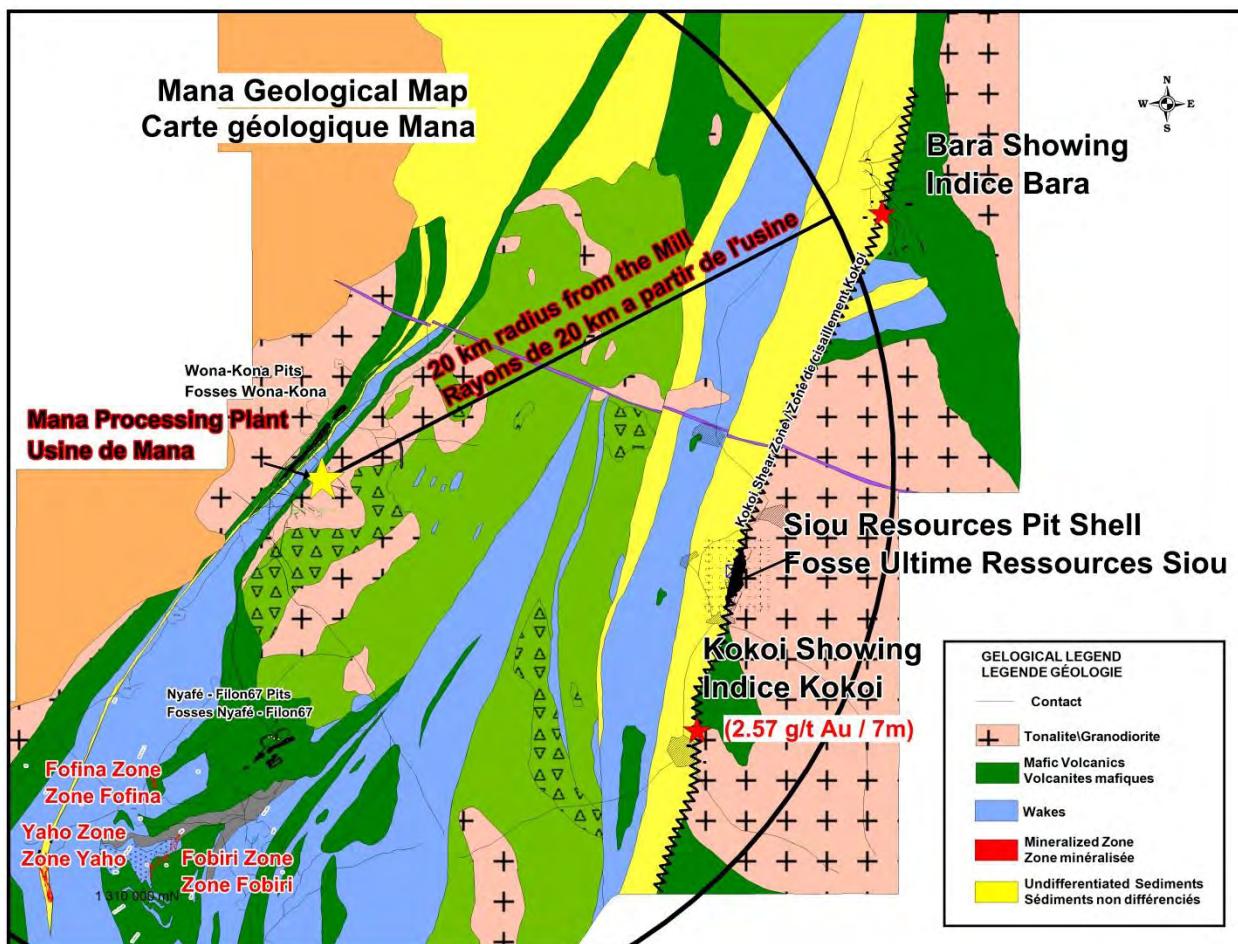
Les travaux de forage complétés jusqu'à maintenant ont permis de définir un segment de près de deux kilomètres le long de la zone de cisaillement, avec une abondance de veines de quartz et des teneurs élevées en or, bien que des pincements et des renflements soient typiquement présents dans ce type de minéralisation. Des zones parallèles à la zone Siou ont aussi été identifiées. De plus, le secteur Siou semble se corrélérer avec la zone Kokoï, où des travaux limités de forage réalisés en 2010 avaient livré des résultats atteignant 2,57 g/t Au sur 7 mètres. La zone Kokoï est située à environ 4 kilomètres au sud du secteur Siou. Cette étendue de 4 kilomètres séparant les secteurs Siou et Kokoï sera vérifiée au début de l'année 2013.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Secteur Siou – La plus importante découverte de SEMAFO (suite)

Le secteur minéralisé Siou a été découvert au troisième trimestre de 2012 et est rapidement devenu une priorité pour l'exploration. Le 21 février 2013, la Société a annoncé 999 200 onces d'or en ressources présumées initiales dans une fosse ultime pour le secteur Siou. Les ressources présumées de 6,7 millions de tonnes à une teneur de 4,62 g/t Au englobent toutes les zones identifiées au sein du secteur Siou. La base de données utilisée pour l'estimation comprend 132 trous de forage RC (17 600 mètres) et 46 trous de forage au diamant (9 500 mètres). Cette découverte est encore plus significative que les découvertes initiales à Nyafé et Wona qui avaient mené à la construction de l'usine de traitement Mana.

Figure 2



Le tableau suivant présente les renseignements concernant la première estimation de ressources présumées en fosse.

Ressources présumées du secteur Siou (in situ)				
Zone	Tonnes (000)	Teneur (g/t Au)	Tonnes de stériles (000)	Onces
Siou	2 732	5,74		504 000
Neuf	3 410	4,02		440 400
Autres	589	2,90		54 800
Total	6 731	4,62	139 928	999 200

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Secteur Siou – La plus importante découverte de SEMAFO (suite)

Une fosse ultime a été modélisée et sa trace est illustrée sur les deux principales sections longitudinales des zones Neuf et Siou (voir figure 3). Seules les ressources présumées à plus de 1 g/t Au à l'intérieur du tracé de fosse ont été incluses. Bien que des intersections plus profondes aient été obtenues sous le tracé de fosse, leur distance par rapport aux autres intersections de forage est actuellement trop importante pour les inclure (voir figure 4). Le tracé de fosse est d'environ 2 kilomètres de longueur par 250 mètres de profondeur.

Les résultats de forage obtenus jusqu'à présent indiquent que le secteur Siou est recouvert d'une mince couche de sol et d'une cuirasse latéritique suivie d'un horizon saprolitique et transitionnel d'une épaisseur d'environ 50 à 80 mètres, sous laquelle on trouve les roches fraîches du socle. La minéralisation se présente à proximité ou directement au contact entre une unité sédimentaire à l'ouest et un intrusif granodioritique à l'est, où une série de zones de cisaillement avec des veines de quartz et de l'altération en séricite ont été observées sur des épaisseurs variant de 5 à 25 mètres. La zone Siou et la zone Neuf varient de moins d'un mètre à près de 20 mètres en largeur, avec une moyenne entre 4 et 4,5 mètres. Les zones de cisaillement sont inclinées à environ 45 à 60 degrés vers l'est.

Une analyse préliminaire de la sensibilité du gîte a aussi été complétée selon différents scénarios pour le prix de l'or, démontrant que le gîte à haute teneur Siou n'est que marginalement affecté par les variations du prix de l'or.

Ressources présumées du secteur Siou (in situ)				
Prix de l'or (\$ US)	Tonnes (000)	Teneur (g/t Au)	Onces	Variance
1 600 \$	6 731	4,62	999 200	--
1 300 \$*	6 844	4,48	986 800	(1 %)
1 000 \$*	5 684	5,04	921 300	(8 %)

* Calculé en utilisant les paramètres de coûts utilisés pour les réserves de juillet 2012 à Wona-Kona.

Cette première estimation de ressources présumées à Siou pourrait améliorer les teneurs d'alimentation à l'usine de traitement Mana dans les années à venir. Ceci générera une synergie très intéressante avec les opérations minières actuelles et permettrait donc de réduire le coût comptant total par once à Mana si le gîte Siou était avancé jusqu'à l'étape de la production.

Les paramètres spécifiques utilisés pour l'estimation des ressources présumées à Siou comprennent notamment :

- Un minimum de trois forages pour permettre l'interpolation dans le bloc modèle
- Un taux de dilution appliqué de 15 %
- Un taux de récupération à l'usinage par lixiviation au charbon (« CIL ») de plus de 95 % pour la minéralisation oxydée et sulfurée
- Les coûts comprennent le transport jusqu'à l'usine de traitement Mana (15 km)
- Les autres paramètres de coûts sont les mêmes que ceux utilisés pour l'estimation des ressources dans le rapport technique avancé sur la propriété Mana conforme au Règlement 43-101 daté du 11 juillet 2012.

Les analyses géostatistiques indiquent qu'une teneur de coupure supérieure de 40 g/t Au est appropriée pour les zones Siou, Neuf et 55, ce qui affecte 2,6 % des 870 composites et qui élimine 9 % de l'or métal inclus dans le modèle. Pour toutes les autres zones, une teneur de coupure supérieure de 35 g/t Au a été appliquée.

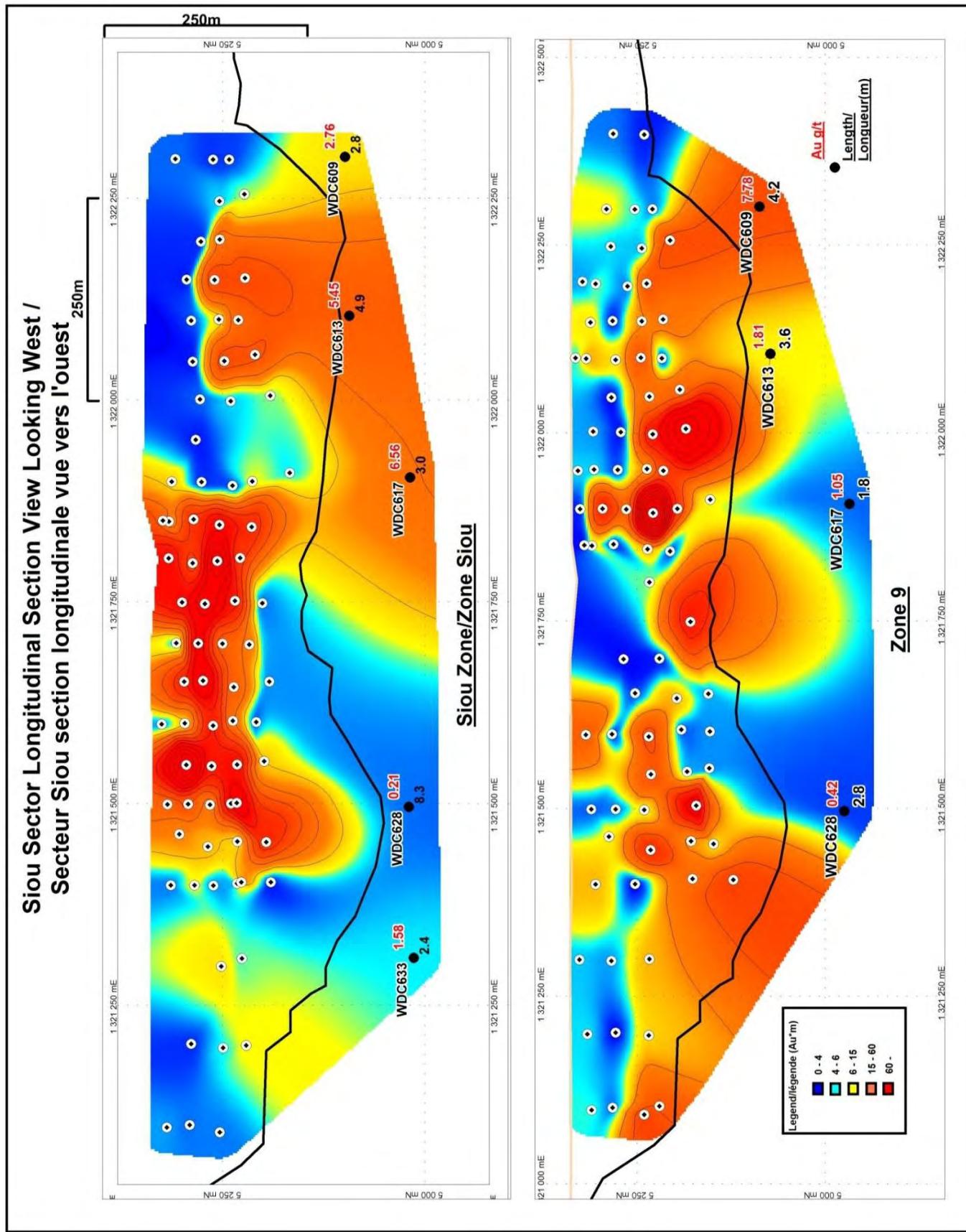
Yaho

Le programme de forage d'expansion et de délimitation 2012 ciblant la zone Yaho avait pour but de raffiner l'interprétation géologique des zones minéralisées et de mieux délimiter la continuité de la minéralisation, particulièrement dans la partie nord du couloir aurifère de 1,7 kilomètre de long. Les résultats ont démontré que la minéralisation semble plus régulière dans le secteur Nord, avec des valeurs atteignant 3,75 g/t Au sur 56 mètres (MRC12-2007).

Des forages ont été complétés pour vérifier les extrémités au nord et au sud du gîte connu. En tout, 37 800 mètres de forage à circulation inverse ont été complétés en 2012 ainsi que 1 500 mètres de forage carotté, pour recueillir des échantillons pour essais métallurgiques et des données géologiques. Les travaux actuellement en cours à Yaho comprennent des essais métallurgiques. Nous avons amorcé des essais de lixiviation en tas sur le minerai oxydé à Yaho, et nous prévoyons être en mesure de présenter les résultats au troisième trimestre de 2013.

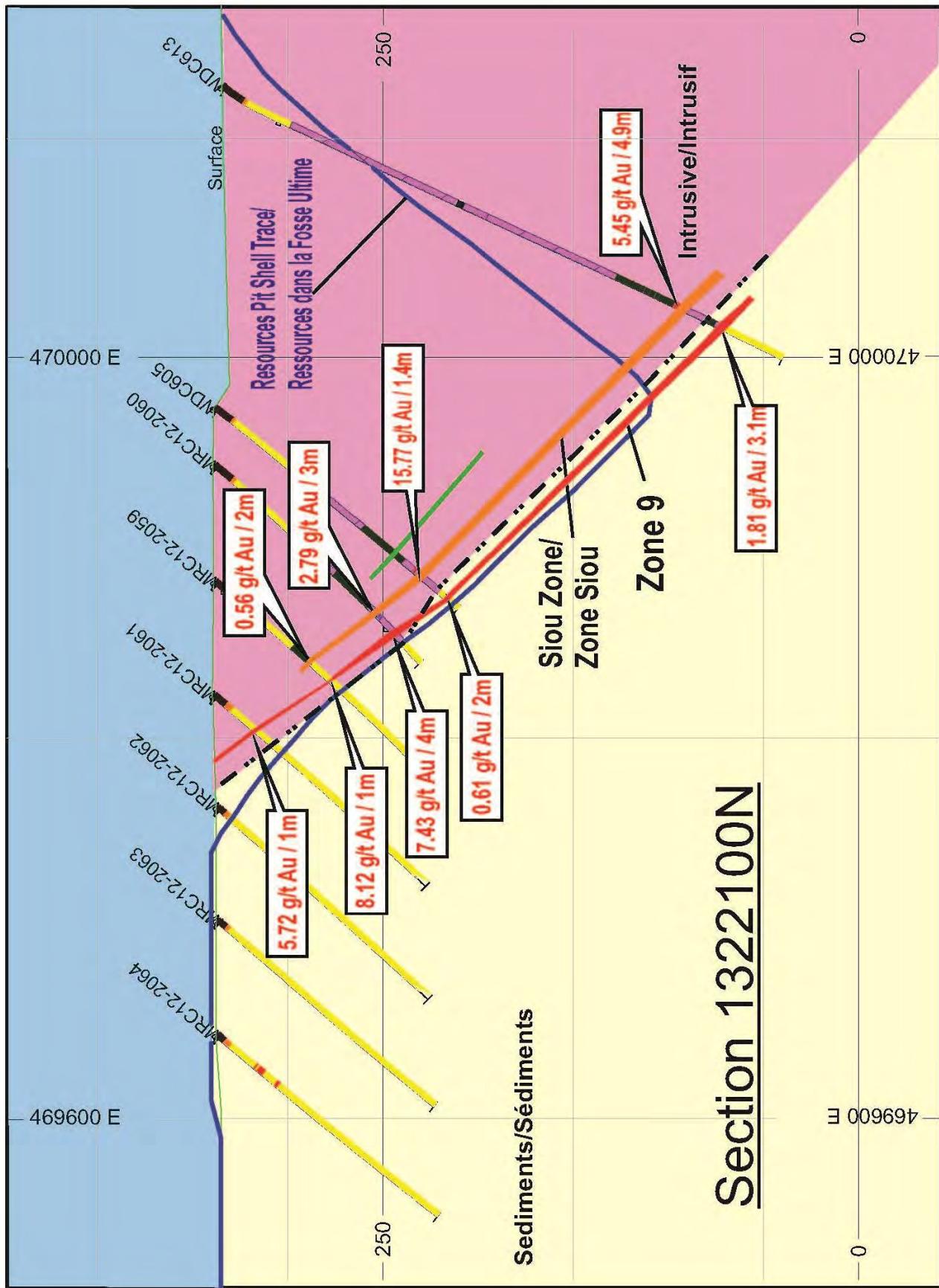
3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Figure 3



3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Figure 4 – Section transversale



3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Programme de forage pour 2013

La Société continue d'axer l'exploration sur la croissance organique à Mana, à proximité de l'usine de traitement, ainsi que sur les opportunités d'investissements stratégiques.

Le budget d'exploration initial pour 2013 a été établi à 22,0 millions \$, dont 20,1 millions \$ seront principalement utilisés pour cibler les terrains dans un rayon de 20 kilomètres autour de l'usine de traitement Mana. Le corridor Kokoï, qui englobe Siou, sera intensément exploré. Moins de 20 % du montant investi servira à explorer d'autres zones de cisaillement situées à l'extérieur du rayon de 20 kilomètres. Le budget pourrait augmenter si les résultats d'exploration s'avèrent prometteurs.

Siou demeure une priorité pour la Société en 2013 afin d'accélérer le développement du gîte jusqu'à l'étape de la production. Plus de 107 000 mètres de forage AC, RC et carotté combinés, des essais métallurgiques, et des levés géochimiques et géophysiques seront effectués en 2013. La priorité de la Société pour l'année 2013 sera de convertir la zone à haute teneur Siou en réserves au cours de l'année.

Prochaines étapes vers la croissance

- Trente mille mètres de forage de délimitation ont été entrepris à Siou, à un espacement initial de 50 × 25 mètres, avant de progresser à une grille d'espacement de 25 × 25 mètres dans le but de convertir, autant que possible, les ressources présumées dans la fosse en réserves au troisième trimestre de 2013;
- Amorcer le processus d'obtention des permis avec le plan d'exploitation minière et l'étude d'impact sur l'environnement;
- Commencer l'extraction minière dans le secteur Siou vers la fin de l'année 2014 ou le début de l'année 2015;
- Poursuivre les forages pour vérifier les extensions latérales et en profondeur de la minéralisation à Siou;
- Explorer à plus grande échelle le long du corridor Kokoï de 30 kilomètres.

Niger

En tout, 56 110 mètres de forage RC/AC et 3 850 mètres de forage carotté ont été complétés en 2012 sur la propriété Samira Hill pour un investissement total de 6,2 millions \$. Les principaux secteurs d'intérêt étaient les secteurs Libiri (NO, SE et S) et Boulon Jounga, ainsi que le nouveau secteur Tondé Boubangou, récemment identifié.

Au deuxième trimestre de 2012, la Société a annoncé la découverte d'un nouveau corridor minéralisé, l'Horizon Tondé Boubangou, situé à 20 kilomètres au nord de l'usine de traitement de Samira Hill. Ce nouvel horizon a été suivi sur une distance de 10 kilomètres d'étendue latérale. Les résultats obtenus montrent des valeurs allant jusqu'à 1,48 g/t Au sur 43 mètres, 1,41 g/t Au sur 32 mètres et 1,89 g/t Au sur 22 mètres. Les travaux de forage carotté et les observations géologiques suggèrent que cet horizon pourrait se trouver dans un contexte géologique similaire à celui de l'Horizon Samira principal qui encaisse tous les gisements aurifères connus et exploités jusqu'à présent sur la propriété.

L'horizon montre une altération intense et la minéralisation se compose de pyrite et d'arsénopyrite disséminées à l'interface entre les basaltes et les formations sédimentaires.

La minéralisation a été rencontrée sur toute la longueur de l'unité sédimentaire, qui demeure ouverte dans toutes les directions. Les largeurs minéralisées sont systématiquement importantes. Des travaux de cartographie géologique détaillée, des suivis par forage RC et du forage carotté ont été effectués dans le but d'améliorer notre compréhension des contrôles sur la minéralisation tout en aidant à établir la continuité et la géométrie des zones minéralisées identifiées au sein de cet horizon de 10 kilomètres de longueur.

Guinée

En 2012, nous avons investi 5,8 millions \$ dans un programme d'exploration ciblant les secteurs Gobelé A et Jean-Ouest afin d'examiner le potentiel pour une minéralisation à fort tonnage et faible teneur. Quelques travaux de forage ont aussi été réalisés dans le secteur Ouest Balan à la recherche d'autres filons aurifères. En tout, 18 200 mètres de forage RC/AC et 11 500 mètres de forage carotté ont été complétés.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Réserves et ressources 2012

Les réserves minérales de SEMAFO à la fin de l'année 2012 totalisaient 36,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,08 g/t Au pour 2,5 millions d'onces, comparativement à 37,9 millions de tonnes à 2,18 g/t Au pour 2,7 millions d'onces en 2011. La diminution des réserves est principalement attribuable à la production de 2012 et à la réduction des réserves à Samira Hill.

La teneur moyenne des ressources mesurées et indiquées de 2012 a augmenté de 15 % pour s'établir à 1,89 g/t Au, pour un total de 4,2 millions d'onces comparativement à 4,7 millions d'onces en 2011. La diminution des ressources est attribuable à la révision des ressources à Samira Hill ainsi qu'au retrait de la majeure partie du matériel sulfuré réfractaire dans les gîtes du secteur Sud (Yaho, Fofina et Fobiri), qui n'était pas économique selon différents essais métallurgiques effectués durant l'année. Les ressources mesurées, indiquées et présumées de 2012 dans le secteur Sud à Mana se composent principalement de minéralisation oxydée et transitionnelle et ne sont pas réfractaires.

Les ressources présumées totales s'élèvent à 36,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,57 g/t Au, soit 3,0 millions d'onces, comparativement à 61,4 millions de tonnes à 1,51 g/t Au pour 3,0 millions d'onces en 2011. Le léger gain au niveau des onces présumées et la hausse de 89 % de la teneur des ressources présumées, malgré le retrait de la majeure partie du matériel sulfuré réfractaire de l'estimation de ressources présumées de 2012, sont attribuables à l'inclusion des ressources présumées initiales dans la fosse provenant de la zone à haute teneur Siou. Découverte en août 2012, Siou renferme 6,7 millions de tonnes à 4,62 g/t Au, ce qui représente près d'un million d'onces.

Notre mine phare Mana, Burkina Faso

Faits saillants :

- Les réserves à Mana totalisent 1,9 million d'onces
- Les ressources mesurées et indiquées à Mana ont augmenté de 8 % pour atteindre 3,0 millions d'onces et la teneur moyenne a augmenté de 14 %, à 1,93 g/t Au
- Les réserves dans la superfosse à Wona-Kona s'élèvent à 1,6 million d'onces à une teneur moyenne de 2,21 g/t Au
- La teneur moyenne des ressources présumées à Mana a grimpé de 89 % pour atteindre 3,18 g/t Au, suivant l'ajout des ressources présumées initiales dans la fosse de la zone Siou, qui s'élèvent à 999 200 onces, portant le total des ressources présumées à 18,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 3,18 g/t Au, soit 1,9 million d'onces

Les réserves minérales à Mana totalisaient 25,1 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,31 g/t Au à la fin de l'année 2012, comparativement à 25,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,40 g/t Au en 2011.

Les ressources minérales mesurées et indiquées totales à Mana ont augmenté de 8 % en 2012 pour se chiffrer à 48,6 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,93 g/t Au, ce qui représente 3,0 millions d'onces. Ceci se compare à 51,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 1,69 g/t Au pour 2,8 millions d'onces à la fin de 2011. La légère augmentation du nombre d'onces, malgré le retrait de la majeure partie du matériel sulfuré réfractaire du secteur Sud, s'explique par les teneurs plus élevées à Kona en profondeur, et l'inclusion de la minéralisation à haute teneur dans la zone Fofina.

Les ressources présumées pour 2012 à Mana ont totalisé 18,3 millions de tonnes à une teneur de 3,18 g/t Au, ce qui représente 1,9 million d'onces au 31 décembre 2012. La teneur plus élevée découle de l'inclusion des ressources initiales dans la fosse du secteur à haute teneur Siou découvert en août 2012, qui comptent 6,7 millions de tonnes à une teneur de 4,62 g/t Au. La diminution du tonnage global en ressources présumées, malgré la teneur plus élevée, est attribuable au retrait de la majeure partie du matériel sulfuré réfractaire des gîtes du secteur Sud (Yaho, Fofina et Fobiri).

Essais métallurgiques

En 2012, les résultats des essais métallurgiques ont démontré que les portions sulfurées des gîtes Fofina, Fobiri et Yaho avaient de faibles taux de récupération (20 % à 48 %) avec un traitement par lixiviation au charbon (CIL). Par conséquent, SEMAFO a décidé d'investiguer d'autres schémas de traitement incluant la flottation des sulfures, le rebroyage du concentré de sulfures et ultimement l'oxydation, dans le but d'obtenir une meilleure récupération de l'or. Bien qu'une combinaison de broyage ultrafin suivi d'une étape d'oxydation à Fofina ait permis d'améliorer substantiellement la récupération (88 %), les essais indiquent également que les dépenses d'investissement et le coût des consommables requis pour atteindre des résultats optimaux ne sont pas justifiés au niveau actuel du prix de l'or.

Toutefois, la Société effectue actuellement des essais de lixiviation en tas sur le matériel oxydé du gîte Yaho, dans le but d'améliorer les paramètres économiques du secteur Sud. Les résultats devraient être disponibles au cours du troisième trimestre de 2013.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Samira Hill, Niger et Kiniero, Guinée

La direction continuera de concentrer ses énergies sur les onces de qualité et d'évaluer différentes alternatives stratégiques pour ses actifs aux mines Samira Hill et Kiniero. SEMAFO entend prioriser le développement de son projet phare Mana, en mettant l'accent sur le nouveau secteur à haute teneur Siou. La Société prévoit être en mesure d'ajouter le secteur Siou aux réserves au cours du troisième trimestre de 2013 et de commencer l'extraction minière dans ce secteur vers la fin de l'année 2014 ou le début de l'année 2015.

À Samira Hill, à la suite d'une révision à la baisse des réserves et des ressources, au 31 décembre 2012 les réserves et les ressources minérales totales s'élevaient à 19,6 millions de tonnes à 1,36 g/t Au pour 857 300 onces, comparativement à 38,7 millions de tonnes à 1,43 g/t Au pour 1,8 million d'onces en 2011.

À Kiniero, au 31 décembre 2012, les réserves et les ressources minérales totalisaient 12,2 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,31 g/t Au pour 905 200 onces, ce qui représente une augmentation de 15 % comparativement à 2011.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Tableau 1

RÉSERVES MINÉRALES

Mines	Mana ^{1,2} Burkina Faso	Samira Hill ^{2,3} Niger	Kiniero ^{2,4} Guinée	Total
Réserves minérales prouvées				
Tonnes	12 561 600	5 237 600	1 082 300	18 881 500
Teneur (g/t Au)	2,41	1,33	2,37	2,11
Onces ⁵	974 400	223 700	82 500	1 280 600
Réserves minérales probables				
Tonnes	12 510 800	2 661 400	2 628 100	17 800 300
Teneur (g/t Au)	2,20	1,10	2,23	2,04
Onces ⁵	886 300	94 200	188 800	1 169 300
TOTAL DES RÉSERVES MINÉRALES				
Tonnes	25 072 400	7 899 000	3 710 400	36 681 800
Teneur (g/t Au)	2,31	1,25	2,27	2,08
Onces ⁵	1 860 700	317 900	271 300	2 449 900

RESSOURCES MINÉRALES

Mines	Mana Burkina Faso	Samira Hill Niger	Kiniero Guinée	Total
Mesurées				
Tonnes	10 022 300	6 772 100	1 660 100	18 454 500
Teneur (g/t Au)	1,54	1,58	2,38	1,63
Onces ⁵	496 100	344 000	126 800	966 900
Indiquées				
Tonnes	38 579 900	4 937 400	6 834 800	50 352 100
Teneur (g/t Au)	2,03	1,23	2,31	1,99
Onces ⁵	2 521 300	195 400	507 100	3 223 800
TOTAL DES RESSOURCES MINÉRALES				
Tonnes	48 602 200	11 709 500	8 494 900	68 806 600
Teneur (g/t Au)	1,93	1,43	2,32	1,89
Onces ⁵	3 017 400	539 400	633 900	4 190 700

TOTAL DES RÉSERVES ET DES RESSOURCES MINÉRALES

Tonnes	73 674 600	19 608 500	12 205 300	105 488 400
Teneur (g/t Au)	2,06	1,36	2,31	1,96
Onces ⁵	4 878 100	857 300	905 200	6 640 600

RESSOURCES MINÉRALES PRÉSUMÉES

Tonnes	18 252 800	10 161 600	7 929 400	36 343 800
Teneur (g/t Au)	3,18	1,49	2,55	2,57
Onces ⁵	1 867 400	487 600	649 400	3 004 400

¹ La Société détient une participation indirecte de 90 % de SEMAFO Burkina, qui est directement détenteur des réserves et des ressources de la mine Mana.
² Les réserves et les ressources minérales ont été estimées selon des prix de l'or à 1 300 \$ US et 1 600 \$ US l'once respective.

³ Les réserves et les ressources minérales à la mine Samira Hill représentent les réserves et les ressources combinées de SML et AGMDC. La Société détient une participation indirecte de 80 % dans SML.

⁴ La Société détient une participation indirecte de 85 % dans SEMAFO Guinée, qui est directement détenteur des réserves et des ressources de la mine Kiniero.

⁵ Les montants sont arrondis aux centaines de tonnes ce qui pourrait générer de légers écarts dans le nombre d'onces d'or contenues.

3. Programmes d'exploration – Réserves et ressources 2012 (suite)

Tableau 2

PROPRIÉTÉ MANA – RÉSERVES ET RESSOURCES MINÉRALES (au 31 décembre 2012)

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2012								
	RÉSERVES PROUVÉES			RÉSERVES PROBABLES			TOTAL DES RÉSERVES		
	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces
WONA-KONA	10 525 800	2,29	774 800	11 552 500	2,13	790 700	22 078 300	2,21	1 565 500
NYAFÉ	270 300	5,71	49 600	4 600	4,67	700	274 900	5,69	50 300
FOFINA	1 684 500	2,64	143 100	953 700	3,10	94 900	2 638 200	2,81	238 000
ROMPAD	81 000	2,64	6 900	0	0,00	0	81 000	2,64	6 900
TOTAL MANA	12 561 600	2,41	974 400	12 510 800	2,20	886 300	25 072 400	2,31	1 860 700

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2012								
	RESSOURCES MESURÉES			RESSOURCES INDIQUÉES			TOTAL DES RESSOURCES		
	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces
WONA-KONA	1 903 600	1,86	113 700	23 925 200	2,45	1 884 300	25 828 800	2,41	1 998 000
NYAFÉ	589 800	4,36	82 700	586 900	4,30	81 100	1 176 700	4,33	163 800
FOFINA	958 400	2,00	61 500	1 346 500	3,32	143 900	2 304 900	2,77	205 400
YAHÓ	5 832 500	0,98	183 500	12 544 800	0,99	399 700	18 377 300	0,99	583 200
FILON 67	58 100	3,61	6 700	23 900	3,79	2 900	82 000	3,66	9 600
FOBIRI	679 900	2,20	48 000	152 600	1,91	9 400	832 500	2,14	57 400
TOTAL MANA	10 022 300	1,54	496 100	38 579 900	2,03	2 521 300	48 602 200	1,93	3 017 400

GISEMENTS	31 DÉCEMBRE 2012							
	PRÉSUMÉES							
	Tonnes	Teneur (g/t Au)	Onces					
WONA-KONA	6 714 000	2,44	526 900					
NYAFÉ	365 600	4,26	50 000					
FOFINA	713 200	3,60	82 600					
YAHÓ	1 430 100	1,64	75 500					
FILON 67	27 400	3,79	3 300					
FOBIRI	1 182 400	2,16	81 900					
MAOULA	1 089 400	1,37	48 000					
SIOU	6 730 700	4,62	999 200					
TOTAL MANA	18 252 800	3,18	1 867 400					

Nous présentons 100 % des réserves et des ressources des mines dans les tableaux ci-dessus. Pour les réserves dans les fosses, les seuils de coupure ont été établis à l'aide du logiciel *Ultimate Pit*, en tenant compte du type de matériel et de la distance de halage.

Les réserves et les ressources minérales ont été estimées au 31 décembre 2012 conformément aux définitions adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole et intégrées au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 »). Les estimations de réserves et de ressources minérales pour la mine Mana ont été calculées à l'interne sous la direction de Michel Crevier, géo., M.Sc.A., vice-président, Exploration et géologie minière et personne qualifiée de SEMAFO, qui a révisé le présent document pour en assurer l'exactitude et la conformité.

4. Résultats consolidés et opérations minières

	2012	2011	Variation
Faits saillants de l'exploitation			
Onces d'or produites	236 100	250 100	(6) %
Onces d'or vendues	231 500	249 600	(7) %
(en milliers de dollars, sauf les montants par once, par tonne et par action)			
Produits — Ventes d'or	388 501	395 916	(2) %
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales)	164 393	150 535	9 %
Redevances gouvernementales	19 979	19 857	1 %
Radiation d'immobilisations corporelles	16 998	—	—
Dépréciation d'immobilisations corporelles	60 000	—	—
Résultat d'exploitation	34 626	154 164	(78) %
Perte à la vente d'un placement courant	24 297	—	—
Charge d'impôt sur le résultat	18 392	29 869	(38) %
Résultat net attribuable aux actionnaires	(6 604)	111 759	(94) %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	155 406	171 875	(10) %
Résultat par action de base	(0,02)	0,41	(105) %
Résultat par action dilué	(0,02)	0,40	(105) %
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action ²	0,57	0,63	(10) %
Résultat d'exploitation ajusté ³	111 624	154 164	(28) %
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires ³	75 314	111 759	(33) %
Résultat par action de base ajusté ³	0,28	0,41	(32) %
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 678	1 586	6 %
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ⁴	704	591	19 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ⁴	35	35	—
Coût comptant total (par once vendue) ⁵	793	677	17 %
Marge bénéficiaire totale (par once vendue) ⁶	885	909	(3) %

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

² Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action sont une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

³ Le résultat d'exploitation ajusté, le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté sont des mesures non conformes aux IFRS pour lesquelles il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS. En 2012, le résultat d'exploitation ajusté ne tient pas compte de la radiation d'immobilisations corporelles de 16 998 000 \$ se rapportant au projet d'exploitation souterraine et de la perte de valeur d'actifs non financiers relatifs à la mine Samira Hill de 60 000 000 \$, tandis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires et le résultat par action de base ajusté excluent la perte à la vente d'un placement courant totalisant 24 297 000 \$ ainsi que l'incidence de la charge d'impôt sur le résultat et des participations ne donnant pas le contrôle totalisant 7 377 000 \$ découlant de ces transactions non récurrentes.

⁴ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

⁵ Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

⁶ La marge bénéficiaire totale est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée à partir du prix de vente moyen réalisé et du coût comptant total.

4. Résultats consolidés et opérations minières (suite)

Comparaison de 2012 et de 2011

- En 2012, nos ventes d'or ont totalisé 388 501 000 \$, en comparaison de 395 916 000 \$ en 2011. Cette diminution s'explique par la baisse du volume de ventes qui a découlé du ralentissement de la production occasionné par notre incapacité d'accéder, comme prévu, à des zones à plus haute teneur à Mana en raison de la forte saison des pluies. Cette situation a entraîné le traitement de minerai à faible teneur provenant du minerai empilé ainsi que le ralentissement de la production au troisième trimestre de 2012. La variation de 4 600 onces entre les onces d'or vendues et les onces d'or produites s'explique par une hausse des stocks de lingots découlant du calendrier des expéditions, l'expédition de la dernière production d'or des trois mines n'ayant pas pu avoir lieu au 31 décembre 2012.
- L'augmentation de nos charges d'exploitation minière en 2012 traduit la hausse du coût comptant total par once vendue qui a résulté de la diminution des teneurs récupérées, partiellement contrebalancée par la baisse du volume des ventes.
- Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 tiennent compte d'une perte de valeur de 60 000 000 \$. Cette charge hors trésorerie est attribuable à une modification du montant estimé des flux de trésorerie futurs attendus de la mine Samira Hill résultant d'une révision des paramètres techniques et économiques. Cette révision tient compte de la hausse des dépenses d'investissement de maintien, du coût des matières consommables et des coûts opérationnels, de même que d'une augmentation des coûts énergétiques attribuable à la piètre fiabilité du réseau électrique du Niger.

Le test de dépréciation a été effectué au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (l'**« UGT »**), qui constitue le niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont dans une large mesure indépendants des flux de trésorerie d'autres actifs. La valeur recouvrable est calculée en fonction de la valeur d'utilité, c'est-à-dire la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de la mine Samira Hill. Un taux d'actualisation avant impôt de 8,5 % a été utilisé aux fins du calcul de la valeur d'utilité.

- La radiation d'immobilisations corporelles liées à la conversion du projet d'exploitation souterraine de la mine Mana en un projet d'exploitation de superfosse au cours du deuxième trimestre a également eu une incidence sur le résultat d'exploitation de la Société.
- Le résultat d'exploitation s'est chiffré à 34 626 000 \$ pour 2012, en comparaison de 154 164 000 \$ pour 2011. Outre les deux éléments non récurrents dont il est question ci-dessus, notre résultat d'exploitation a subi l'incidence défavorable de la baisse des ventes, réalisées à une marge bénéficiaire par once moins élevée en raison de la diminution des teneurs récupérées, et de l'augmentation de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles découlant de notre plus grande flotte d'équipements miniers et de l'expansion des installations.
- Notre taux d'impôt effectif s'est accru considérablement, passant de 19,6 % en 2011 à 197,0 % en 2012, et il diffère des taux d'imposition nationaux auxquels nous sommes assujettis dans les diverses juridictions fiscales (26,9 % en 2012 et 28,4 % en 2011). Cette augmentation du taux effectif est principalement attribuable aux avantages fiscaux non comptabilisés au titre de la perte de valeur hors trésorerie que nous avons comptabilisée et de la perte à la vente de notre placement courant.
- Au quatrième trimestre de 2011 et au premier trimestre de 2012, nous avons investi dans une société d'extraction et d'exploration aurifères. Depuis la conclusion de la transaction d'achat initiale, la valeur du placement a subi les contrecoups des fortes fluctuations à la baisse du marché boursier. Au deuxième trimestre de 2012, nous avons revendu ce placement et avons inscrit une perte non récurrente de 24 297 000 \$.
- La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 6 604 000 \$ pour 2012. En comparaison, un résultat net attribuable aux actionnaires de 111 759 000 \$ avait été inscrit pour 2011. Cette variation tient essentiellement aux éléments non récurrents dont il est question plus haut.

5. Résultat d'exploitation sectoriel

(en milliers de dollars)	2012	2011	Variation
Mine Mana, Burkina Faso ¹	101 609	158 673	(36) %
Mine Samira Hill, Niger ²	(46 909)	17 936	(362) %
Mine Kiniero, Guinée	5 554	1 356	310 %
Corporatif et autres	(25 628)	(23 801)	8 %
	34 626	154 164	(78) %

¹ Compte tenu de la radiation d'immobilisations corporelles de 16 998 000 \$ se rapportant à la conversion du projet d'exploitation souterraine au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

² Compte tenu de la dépréciation d'immobilisations corporelles de 60 000 000 \$.

5. Résultat d'exploitation sectoriel (suite)

Opérations minières

Mana, Burkina Faso

	2012	2011	Variation
Données d'exploitation			
Mineraï extrait (tonnes)	2 712 200	2 321 200	17 %
Mineraï traité (tonnes)	2 738 000	2 448 200	12 %
Teneur traitée (g/t)	2,25	2,76	(18) %
Récupération (%)	87	88	(1) %
Onces d'or produites	172 700	187 800	(8) %
Onces d'or vendues	170 800	188 000	(9) %
Données financières (en milliers de dollars)			
Produits – Ventes d'or	287 209	297 673	(4) %
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales)	113 789	96 864	17 %
Redevances gouvernementales	14 334	14 420	(1) %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	35 992	25 297	42 %
Charges administratives	2 279	1 521	50 %
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative ¹	2 208	898	146 %
Radiation d'immobilisations corporelles	16 998	–	–
Résultat opérationnel sectoriel.....	101 609	158 673	(36) %
Statistiques (en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 682	1 583	6 %
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ²	662	510	30 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ²	42	40	5 %
Coût comptant total (par once vendue) ³	750	592	27 %
Dotation aux amortissements (par once vendue) ⁴	211	135	56 %

¹ Les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative excluent les contributions et les projets parrainés par la Fondation SEMAFO.

² Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

³ Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

⁴ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

5. Résultat d'exploitation sectoriel (suite)

Opérations minières (suite)

Mana, Burkina Faso (suite)

Comparaison de 2012 et de 2011

- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, un total de 2 712 200 tonnes de minerai et de 17 023 000 tonnes de roches stériles ont été extraites des fosses Wona et Nyafé, ce qui correspond à un ratio de découverte de 6,3:1. De plus, 11 574 500 tonnes de roches stériles ont été extraites de la fosse Wona dans le cadre de la phase de pré-découverte. En comparaison, 2 321 200 tonnes de minerai et 12 655 800 tonnes de roches stériles avaient été extraites des fosses Wona et Nyafé au cours de la période correspondante de 2011, pour un ratio de découverte de 5,5:1. En outre, 4 586 300 tonnes de roches stériles avaient été extraites de la fosse Wona dans le cadre de la phase de pré-découverte. L'augmentation de la quantité totale de roches extraites en 2012 par rapport à 2011 s'explique par l'ajout d'équipement minier acquis pour soutenir le ratio de découverte plus élevé et la plus grande capacité de traitement.
- Une hausse de 12 % de la capacité de traitement a été enregistrée par suite de la mise en service de la phase IV de l'expansion de l'usine, qui a été achevée en juillet 2012. L'usine de traitement de Mana a atteint une capacité de traitement record au quatrième trimestre de 2012, soit plus de 8 500 tpj en moyenne.
- La diminution de la teneur comparativement à 2011 s'explique par la plus grande alimentation en minerai provenant de la fosse Wona, dont la teneur est plus faible que le minerai provenant de la fosse Nyafé et ayant servi à alimenter l'usine en 2011, de même que par l'accroissement de la capacité de traitement. Notre incapacité temporaire d'accéder comme prévu à des zones à plus haute teneur a également eu une incidence défavorable sur la teneur traitée, celle-ci ayant entraîné le traitement de minerai de plus faible teneur provenant du minerai empilé en réserve.
- La diminution du nombre d'onces d'or produites est directement liée au traitement de minerai de plus faible teneur.
- La hausse du coût comptant d'exploitation par tonne traitée en dépit d'une capacité de traitement plus élevée est le résultat direct de l'augmentation du ratio de découverte et des pressions inflationnistes exercées au sein du secteur, principalement en ce qui a trait au carburant, à l'acier et aux réactifs. L'augmentation du coût comptant d'exploitation par once produite résulte de la hausse du coût comptant d'exploitation par tonne traitée et de la diminution de la teneur.
- L'augmentation de la dotation aux amortissements par once vendue s'explique par l'ajout d'équipement minier pour accommoder la hausse du ratio de découverte et l'expansion de notre installation de traitement.
- La construction du pipeline d'eau de 60 kilomètres a été achevée en septembre, moyennant des coûts d'environ 5 750 000 \$ inférieurs aux coûts budgétés de 30 250 000 \$. Le pipeline d'eau devrait servir à alimenter l'usine de traitement existante et assurer un approvisionnement adéquat en eau en tout temps, réduisant ainsi notre dépendance envers l'eau de pluie et les eaux souterraines. De plus, ce pipeline pourra accommoder une éventuelle expansion d'usine pouvant atteindre une capacité de 14 000 tpj.

Équipement minier

Dans le cadre de nos efforts continuels visant à optimiser notre efficacité opérationnelle et les économies potentielles, nous avons acquis une nouvelle flotte d'équipement minier composée de 10 camions de 100 tonnes, deux pelles en plus d'équipements auxiliaires pour une valeur approximative de 25 millions \$. Le nouvel équipement est maintenant en activité.

5. Résultat d'exploitation sectoriel (suite)

Opérations minières (suite)

Samira Hill, Niger

	2012	2011	Variation
Données d'exploitation			
Mineraï extrait (tonnes)	1 844 500	1 369 700	35 %
Mineraï traité (tonnes)	1 720 400	1 449 700	19 %
Teneur traitée (g/t)	1,66	1,29	29 %
Récupération (%)	55	78	(29) %
Onces d'or produites	49 800	46 700	7 %
Onces d'or vendues	47 700	46 000	4 %
Données financières (en milliers de dollars)			
Produits – Ventes d'or	79 506	73 798	8 %
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales)	41 214	38 120	8 %
Redevances gouvernementales	4 476	4 092	9 %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	19 078	11 743	62 %
Charges administratives	1 425	1 605	(11) %
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative ¹	222	302	(26) %
Dépréciation d'immobilisations corporelles	60 000	–	–
Résultat opérationnel sectoriel	(46 909)	17 936	(362) %
Statistiques (en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 667	1 604	4 %
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ²	867	811	7 %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ²	26	26	–
Coût comptant total (par once vendue) ³	958	918	4 %
Dotation aux amortissements (par once vendue) ⁴	400	255	57 %

¹ Les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative excluent les contributions et les projets parrainés par la Fondation SEMAFO.

² Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

³ Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

⁴ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

5. Résultat d'exploitation sectoriel (suite)

Opérations minières (suite)

Samira Hill, Niger (suite)

Comparaison de 2012 et de 2011

- En 2012, 1 844 500 tonnes de minerai et 4 648 400 tonnes de roches stériles ont été extraites des fosses Libiri B, Libiri NO, Samira Principale et Boulon Jounga II, ce qui correspond à un ratio de découverte de 2,5:1. De plus, 4 645 300 tonnes de roches stériles ont été extraites de différentes fosses durant la phase de pré-découverte. En 2011, 1 369 700 tonnes de minerai et 3 350 900 tonnes de roches stériles avaient été extraites principalement des fosses Libiri B et Samira Principale, pour un ratio de découverte de 2,4:1. En outre, 7 482 600 tonnes de roches stériles avaient été extraites des fosses Libiri B, Libiri NO et Samira Principale durant la phase de pré-découverte en 2011.
- La quantité de minerai traité en 2012 a augmenté de 19 % comparativement à la quantité de minerai traité en 2011, ce qui est principalement attribuable au traitement de minerai saprolitique provenant des fosses Libiri B et Libiri NO, comparativement au traitement de minerai plus dur provenant du minerai empilé en 2011, combiné à la plus grande efficacité de l'usine enregistrée depuis un an.
- La hausse de 29 % de la teneur découle principalement du traitement d'un plus grand pourcentage de minerai sulfuré à haute teneur provenant de la fosse Samira Principale.
- Le taux de récupération a diminué, passant de 78 % en 2011 à 55 % en 2012, en raison du traitement d'un plus grand pourcentage de minerai sulfuré provenant de la fosse Samira Principale.
- L'augmentation des onces d'or produites en 2012 comparativement à 2011 est directement liée à la hausse de la quantité de minerai traité qui a été enregistrée, malgré une légère diminution des teneurs récupérées.
- Le coût comptant d'exploitation par once produite en 2012 a augmenté par rapport à 2011, ce qui rend compte d'une diminution des teneurs récupérées.
- La dotation aux amortissements par once vendue a augmenté en 2012 comparativement à 2011. Cette variation s'explique principalement par l'amortissement des coûts de découverte des fosses Samira Principale et Libiri NO, ces fosses ayant davantage contribué à l'alimentation de l'usine en 2012 qu'en 2011.
- Les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 tiennent compte d'une perte de valeur de 60 000 000 \$. Cette charge hors trésorerie est attribuable à une modification du montant estimé des flux de trésorerie futurs attendus de la mine à la suite de la révision des paramètres techniques et économiques. Cette révision tient compte de la hausse des dépenses d'investissement de maintien, du coût des matières consommables et des coûts opérationnels, de même que d'une augmentation des coûts énergétiques attribuable à la piètre fiabilité du réseau électrique du Niger.
- En 2013, nous examinerons d'autres solutions stratégiques pour cette propriété.

5. Résultat d'exploitation sectoriel (suite)

Opérations minières (suite)

Kiniero, Guinée

	2012	2011	Variation
Données d'exploitation			
Mineraï extrait (tonnes)	74 500	266 800	(72) %
Mineraï traité (tonnes)	364 000	316 000	15 %
Teneur traitée (g/t)	1,42	1,61	(12) %
Récupération (%)	90	93	(3) %
Onces d'or produites	13 600	15 600	(13) %
Onces d'or vendues	13 000	15 600	(17) %
Données financières (en milliers de dollars)			
Produits – Ventes d'or	21 786	24 445	(11) %
Charges d'exploitation minière (hors redevances gouvernementales)	9 390	15 551	(40) %
Redevances gouvernementales	1 169	1 345	(13) %
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 620	3 825	(5) %
Charges administratives	1 076	1 756	(39) %
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	977	612	60 %
Résultat opérationnel sectoriel	5 554	1 356	310 %
Statistiques (en dollars)			
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 676	1 567	7 %
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ¹	648	898	(28) %
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	26	43	(40) %
Coût comptant total (par once vendue) ²	753	1 000	(25) %
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	278	245	13 %

¹ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

² Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

³ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

Comparaison de 2012 et de 2011

- L'usine de traitement a été remise en service en avril 2012, tandis que les activités d'extraction minière ont progressivement et partiellement repris au troisième trimestre de 2012.
- La variation de la teneur s'explique par le traitement de mineraï à faible teneur provenant du mineraï empilé, comparativement au traitement de mineraï extrait des fosses en 2011.
- La variation de la production découle essentiellement de la hausse d'environ 1 300 onces de l'or en voie de production à la fin de 2012.
- Le traitement de mineraï à faible teneur provenant du mineraï empilé, qui était auparavant comptabilisé comme des roches stériles, a eu une incidence positive sur le coût comptant d'exploitation par tonne traitée.
- En 2013, nous examinerons d'autres solutions stratégiques pour cette propriété.

6. Autres éléments de l'état consolidé du résultat

Charges administratives

	2012	2011
(en milliers de dollars)		
Corporatif – Charges administratives	20 054	17 342
Sites – Charges administratives	4 780	4 882
	24 834	22 224

Les charges administratives se sont chiffrées à 24 834 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, en comparaison de 22 224 000 \$ pour l'exercice 2011. Cette hausse tient essentiellement à l'arrangement de rémunération spéciale avec l'ancien président et chef de la direction. Une tranche de 1 980 000 \$ (néant en 2011) de cet arrangement a été comptabilisée dans les charges administratives, tandis qu'une tranche de 720 000 \$ a été comptabilisée à titre de charge de rémunération fondée sur des actions.

Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative se sont établies à 5 377 000 \$ (3 393 000 \$ en 2011) et comprennent notamment des contributions de 1 970 000 \$ (1 581 000 \$ en 2011) à la Fondation SEMAFO et de 3 082 000 \$ (1 234 000 \$ en 2011) à SEMAFO Énergie. Les montants résiduels ont été affectés au soutien de diverses initiatives locales.

SEMAFO Énergie est une initiative lancée en 2011 qui trouve ses origines dans notre programme de responsabilité sociale corporative et notre désir d'aider les pays d'Afrique occidentale à trouver et à générer de nouvelles sources d'énergie. La Société a respecté tous ses engagements à ce chapitre et entend à présent clore toute affaire en suspens et mettre fin au financement en 2013.

Rémunération fondée sur des actions

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les coûts liés à la rémunération fondée sur des actions ont totalisé 3 046 000 \$, en comparaison de 4 533 000 \$ pour la période correspondante de 2011. Ces coûts comprennent une charge de 1 415 000 \$ (3 443 000 \$ en 2011) associée à nos régimes d'options sur actions et une charge de 1 631 000 \$ (1 090 000 \$ en 2011) ayant trait à notre régime d'unités d'actions restreintes (le « régime d'unités »). La charge de 1 631 000 \$ liée au régime d'unités comprend une charge de 4 168 000 \$ liée aux unités d'actions restreintes attribuées ainsi qu'un crédit de 2 537 000 \$ découlant de la variation de la juste valeur du cours de notre action. La diminution de nos charges relatives à nos régimes d'options sur actions en 2012 par rapport à 2011 s'explique par la diminution importante du nombre d'options octroyées dans le cadre de nos régimes d'options sur actions à la suite de l'implantation du régime d'unités. L'augmentation de la charge ayant trait à notre régime d'unités est attribuable à la hausse du nombre d'unités d'actions restreintes attribuées après la période d'attribution de 2012, conjuguée à l'arrangement de rémunération spéciale avec l'ancien président et chef de la direction s'élargissant à 720 000 \$ (néant en 2011).

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 2 023 000 \$ en 2012, en comparaison de 1 728 000 \$ en 2011. L'augmentation des charges financières s'explique principalement par la hausse de la charge de désactualisation et la variation de la juste valeur attribuable à la modification du calendrier de remboursement de l'avance à payer à la République du Niger, contrebalancée par la baisse des charges d'intérêts liées à la dette à long terme qui a résulté du remboursement intégral de notre facilité à terme de 45 000 000 \$ le 30 septembre 2011. Outre les paiements totalisant 2 000 000 \$ effectués au cours des deuxième et quatrième trimestres de 2012, un paiement final de 1 007 000 \$ est prévu le 31 décembre 2013 pour régler cette avance.

Charge d'impôt sur le résultat

Notre taux d'impôt effectif s'est accru, passant de 19,6 % en 2011 à 197,0 % en 2012, et il diffère des taux d'imposition nationaux auxquels nous sommes assujettis dans les diverses juridictions fiscales (26,9 % en 2012 et 28,4 % en 2011). Cette augmentation du taux effectif est principalement attribuable aux avantages fiscaux non comptabilisés au titre de la perte de valeur hors trésorerie que nous avons comptabilisée et de la perte à la vente de notre placement courant.

6. Autres éléments de l'état consolidé de résultat (suite)

Charge d'impôt sur le résultat (suite)

En décembre 2012, nous avons reçu des autorités fiscales du Burkina Faso un avis de cotisation relatif aux exercices 2009 à 2011. Le montant de la cotisation s'élève à 21 300 000 \$, ce qui comprend des pénalités de 8 000 000 \$. L'avis de cotisation englobe quatre éléments : la TVA sur les charges d'intérêts et les frais de gestion; le paiement insuffisant d'une retenue d'impôt à la source se rapportant à des fournisseurs de services non-résidents; des ajustements au titre de l'impôt des sociétés; et l'impôt sur le capital.

Bien que nous reconnaissions que la TVA, qui est recouvrable, aurait dû être payée à l'égard des charges d'intérêts et des frais de gestion, nous estimons qu'en vertu de la convention d'exploitation minière conclue avec le gouvernement du Burkina Faso, nous sommes exemptés de l'application des éléments dont il est question dans l'avis de cotisation, mis à part la TVA. Par conséquent, nous comptons défendre vigoureusement notre position et avons déposé une proposition devant les autorités fiscales burkinabaises. Après avoir posé des jugements comptables, nous avons inclus 2 000 000 \$ dans la charge d'impôt sur le résultat.

Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle

	2012	2011
Participations ne donnant pas le contrôle (en milliers de dollars)		
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A.	8 399	11 706
Gouvernement du Niger – 20 % dans la Société des Mines du Liptako (SML) S.A.	(9 233)	765
Gouvernement de Guinée – 15 % dans SEMAFO Guinée S.A.	(1 618)	(1 471)
	(2 452)	11 000

Les participations ne donnant pas le contrôle sont directement liées au résultat net de nos filiales. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, il inclut une réduction de 1 402 000 \$ (après impôt) relative à la radiation d'immobilisations corporelles au Burkina Faso qui a résulté de la conversion du projet d'exploitation minière souterraine à Mana en un projet d'exploitation d'une superfosse, ainsi qu'une baisse de 9 505 000 \$ (après impôt) liée à la perte de valeur d'actifs non financiers relatifs à la mine Samira Hill qui a été comptabilisée à la suite du test de dépréciation de l'UGT.

7. Autres éléments du résultat global

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, les autres éléments du résultat global représentent une perte de 5 686 000 \$ (2 794 000 \$ en 2011), ce qui comprend une perte de 8 480 000 \$ au titre d'autres éléments du résultat global (néant en 2011) liée à une diminution de la juste valeur de notre placement dans GoviEx, compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$ (néant en 2011), de même qu'un profit de 2 794 000 \$ au titre d'autres éléments du résultat global (une perte de 2 794 000 \$ en 2011) découlant de la baisse de 21 503 000 \$ de la juste valeur de notre placement courant (2 794 000 \$ en 2011), dont la vente a eu lieu au deuxième trimestre de 2012, et du reclassement en perte nette de 24 297 000 \$ (néant en 2011) du cumul des autres éléments du résultat global découlant de la vente du placement courant.

8. Flux de trésorerie

Le tableau suivant résume les mouvements de flux de trésorerie :

	2012	2011
Flux de trésorerie (en milliers de dollars)		
Exploitation	155 406	171 875
Éléments du fonds de roulement	(750)	(33 828)
Activités opérationnelles	154 656	138 047
Activités de financement	(13 181)	(13 357)
Activités d'investissement	(179 659)	(167 554)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 078)	1 138
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	(39 262)	(41 726)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	178 713	220 439
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	139 451	178 713

Exploitation

Nos flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles représentent notre principale source de liquidités. En 2012, les activités opérationnelles, avant les éléments du fonds de roulement, ont généré des flux de trésorerie de 155 406 000 \$, malgré une diminution de 7 % des onces d'or vendues par rapport à 2011, en raison de la baisse des ventes d'or et de la hausse des charges d'exploitation minière. Les éléments du fonds de roulement ont nécessité des liquidités de 750 000 \$ pour 2012, alors qu'ils avaient nécessité des liquidités de 33 828 000 \$ pour 2011.

Les informations additionnelles sur les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement sont fournies à la note 25 a) de nos états financiers.

Financement

En 2012, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 13 181 000 \$, comparativement à 13 357 000 \$ en 2011. En 2012, notre filiale située au Burkina Faso a déclaré et versé son premier dividende annuel, lequel correspondait approximativement à 5 % de son résultat net statutaire. Ainsi, nous avons versé des dividendes de 787 000 \$ au gouvernement du Burkina Faso. Les autres paiements effectués au cours de l'exercice consistent en des versements totalisant 2 000 000 \$ au titre de l'avance à payer à la République du Niger et en des versements de 10 709 000 \$ en dividendes aux actionnaires. En 2011, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement étaient principalement liés au remboursement intégral du solde de 15 000 000 \$ de notre dette à long terme. En outre, un produit tiré de l'émission de titres du capital social totalisant respectivement 315 000 \$ et 1 643 000 \$ a été perçu en 2012 et en 2011.

Investissement

Au premier trimestre de 2012, nous avons effectué un placement de 4 813 000 \$ dans des titres de capitaux propres cotés, ce qui avait porté notre placement courant à 29 902 000 \$. Au deuxième trimestre de 2012, nous avons vendu notre placement courant pour un produit de 5 617 000 \$.

En 2012, nous avons investi 180 766 000 \$ dans des immobilisations corporelles, comparativement à 145 634 000 \$ en 2011.

Les flux de trésorerie qui ont été affectés aux investissements dans les immobilisations corporelles en 2012 comprennent des frais d'exploration de 52 037 000 \$, des coûts liés à l'expansion de la mine Mana de 24 229 000 \$, des coûts liés au projet d'exploitation souterraine à Mana de 6 785 000 \$, des coûts liés à l'achat d'équipement minier de 34 805 000 \$, des frais de découverte capitalisés de 33 989 000 \$, ainsi que des investissements de maintien de 28 921 000 \$. En 2011, des liquidités de 145 634 000 \$ avaient été investies comme suit : des frais d'exploration de 48 489 000 \$, des coûts liés à l'expansion de la mine Mana de 14 883 000 \$, des coûts liés au projet d'exploitation souterraine à Mana de 10 395 000 \$, des coûts liés à l'achat d'équipement minier de 28 415 000 \$, des frais de découverte de 23 622 000 \$ et des investissements de maintien de 19 830 000 \$.

Les liquidités soumises à des restrictions ont diminué de 3 181 000 \$ en 2011 principalement en raison du fait que des liquidités soumises à des restrictions avaient été affectées au remboursement de la dette à long terme.

9. Situation financière

Au 31 décembre 2012, nous maintenions une solide position financière avec 139 451 000 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, et sans dette à long terme. Grâce à nos soldes de trésorerie actuels et aux flux de trésorerie que nous prévoyons tirer de l'exploitation, nous sommes en bonne position pour financer nos besoins de trésorerie pour 2013, lesquels ont principalement trait aux activités suivantes :

Obligations et projets en cours :

- ⇒ Programmes d'exploration
- ⇒ Activités de découverte
- ⇒ Paiement de dividendes

	2012	2011
(en milliers de dollars)		
Actifs courants	273 107	331 198
Liquidités soumises à des restrictions	923	1 226
Immobilisations corporelles	406 030	362 187
Placement	19 600	29 400
Actifs d'impôt différé	3 000	–
Actif total	702 660	724 011
Passif total	100 819	97 518
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	587 563	609 834
Participations ne donnant pas le contrôle	14 278	16 659

Au 31 décembre 2012, notre actif total s'établissait à 702 660 000 \$, comparativement à 724 011 000 \$ au 31 décembre 2011. Nous détenions 139 451 000 \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2012, comparativement à 178 713 000 \$ au 31 décembre 2011. Le solde de nos actifs se compose principalement d'immobilisations corporelles, ce qui rend compte de la nature de nos activités nécessitant des investissements en capital importants et de la hausse des dépenses d'investissement au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 par rapport à la période correspondante de 2011. La valeur accrue de nos immobilisations corporelles rend compte des investissements effectués pour soutenir notre phase d'expansion, malgré la radiation d'immobilisations corporelles de 16 998 000 \$ qui a suivi la conversion du projet d'exploitation minière souterraine à Mana en un projet d'exploitation d'une superfosse et la dépréciation d'immobilisations corporelles de 60 000 000 \$ à la mine Samira Hill par suite de la révision de nos estimations.

Au 31 décembre 2012, notre passif totalisait 100 819 000 \$ et se composait essentiellement des fournisseurs et charges à payer et de l'impôt sur le résultat à payer.

10. Instruments financiers

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état consolidé du résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente et passifs au coût amorti.

Éléments compris dans les prêts et créances

- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Liquidités soumises à des restrictions
- Créances clients – or
- Autres débiteurs (à l'exception de la TVA)

Éléments compris dans les actifs financiers disponibles à la vente

- Placement (courant) (uniquement pour les chiffres comparatifs de 2011)
- Placement dans GoviEx

Éléments compris dans les passifs financiers au coût amorti

- Dettes fournisseurs et autres passifs financiers
- Dividende à verser
- Avance à payer

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

A. Risque de marché

i) Juste valeur

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers avoisine leur juste valeur, y compris l'avance à payer, dont la valeur comptable est jugée avoisiner la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ce passif. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients – or, des autres débiteurs (à l'exception de la TVA), des liquidités soumises à des restrictions, des dettes fournisseurs et autres passifs financiers, du dividende à verser et de l'avance à payer.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués, se présente comme suit :

- Niveau 1 – comprend les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – comprend des données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 – comprend des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché.

Le placement dans GoviEx, société à capital fermé, est inclus dans le poste « Placement », était évalué à une juste valeur de 19 600 000 \$ au 31 décembre 2012 (29 400 000 \$ en 2011). La Société estime la juste valeur du placement dans GoviEx selon l'information la plus récente dont elle dispose sur ce placement en titres de capitaux propres d'une société fermée. En conséquence, ce placement est classé comme un instrument financier de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs de la Société, étant donné que l'information n'est pas fondée sur des données observables du marché. Si l'information disponible la plus récente n'est pas jugée appropriée pour déterminer adéquatement la juste valeur du placement dans GoviEx, la direction déterminera la juste valeur de ce placement en appliquant une approche de marché fondée sur la variation moyenne du cours des actions de sociétés ouvertes de référence ou sur un indice boursier pour une période donnée. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé une perte de 8 480 000 \$ au titre d'autres éléments du résultat global (néant en 2011), compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$ (néant en 2011), d'après les estimations de la Société établies au moyen d'une technique d'évaluation fondée sur le marché.

10. Instruments financiers (suite)

Facteurs de risques financiers (suite)

A. Risques de marché (suite)

En 2011, la Société a effectué un placement de 25 101 000 \$ dans des titres de capitaux propres cotés, qui a été classé dans le niveau 1. En 2012, la Société a effectué un placement supplémentaire de 4 813 000 \$, pour un placement courant total de 29 914 000 \$. La Société a vendu son placement courant en 2012, pour un produit de 5 617 000 \$, ce qui a donné lieu à une perte réalisée de 24 297 000 \$. En 2011 et en 2012, la Société a comptabilisé des pertes respectives de 2 794 000 \$ et de 21 503 000 \$ dans les autres éléments du résultat global par suite de la diminution de la juste valeur du placement courant. La Société a reclassé ces pertes en résultat net après la vente de ce placement.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2012.

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

L'avance à payer de la Société ne porte pas intérêt et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

Les activités de la Société en Afrique occidentale sont soumises aux fluctuations du taux de change et ces fluctuations peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. Actuellement, l'or est vendu en dollars américains. Même si, en majeure partie, les coûts de la Société sont aussi libellés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises. L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut faire augmenter les coûts d'exploration et de production en dollars américains. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

L'état consolidé de la situation financière contient les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions, les créances clients – or et les autres débiteurs, ainsi que les dettes fournisseurs et les autres passifs financiers, de même que les dividendes à verser en devises autres que la monnaie fonctionnelle. La Société est donc exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change.

iv) Risque sur actions

La Société est exposée au risque sur actions pour ses placements classés comme des actifs financiers disponibles à la vente. Le risque sur actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie par suite de fluctuations des cours sur le marché des actions.

B. Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions et les créances clients – or et autres débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, y compris les liquidités soumises à des restrictions, auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'une cote de solvabilité allant de AA- à A+ et auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée. La Société traite aussi avec une seule contrepartie très bien notée pour la vente d'or. La Société détient des créances sur divers gouvernements en Afrique occidentale et sur un agent de vente.

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance.

11. Obligations contractuelles

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Nos activités sont régies par des conventions minières qui portent notamment sur la protection de l'environnement. Nous exerçons nos activités de manière à préserver l'environnement et la santé des populations environnantes. Conformément aux modalités de nos conventions minières, nous effectuons des travaux de remise en état de façon progressive en cours d'exploitation, ainsi que des travaux de fermeture et de suivi à la fermeture d'une mine.

Au 31 décembre 2012, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 10 375 000 \$ (8 505 000 \$ en 2011) et sa valeur estimative non actualisée se chiffrait à 12 752 000 \$ (10 609 000 \$ en 2011). Les sorties de fonds au titre de ces obligations devraient être effectuées au cours des exercices 2013 à 2021. Une charge d'actualisation de 596 000 \$ (507 000 \$ en 2011) a été imputée aux résultats dans les charges financières en 2012 afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 7 % (7 % en 2011).

Redevances gouvernementales et taxes de développement

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once.

En 2012, la Société était assujettie à une redevance de 5 %, dont le calcul se faisait à l'aide de la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. En 2012, des redevances totalisant 14 334 000 \$ (14 420 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5,5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Samira Hill payable à la République du Niger. En 2012, des redevances totalisant 4 476 000 \$ (4 092 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement du Niger.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Kiniero payable à la République de la Guinée. De plus, la Société doit investir 0,4 % de ses ventes d'or dans des projets locaux de développement. En 2012, des redevances totalisant 1 169 000 \$ (1 345 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement de la Guinée.

Redevance à la sortie de la fonderie – Mine Samira Hill

Par suite de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle que détenait Etruscan Resources Inc. (« Etruscan ») dans la filiale exploitant la mine Samira Hill au Niger, la Société est assujettie à une redevance à la sortie de la fonderie de 1,5 %. Cette redevance ne s'appliquera qu'une fois que la mine aura produit 750 000 onces d'or, calculées à compter du 1er juillet 2009. Depuis le 1er juillet 2009, la mine Samira Hill a produit un total de 176 400 onces. La Société s'est vu accorder un droit de premier refus qu'elle pourra exercer si Etruscan décide de vendre cette redevance.

Obligations d'achat

Au 31 décembre 2012, les obligations d'achat totalisaient 7 139 000 \$. De plus, au 1er octobre 2011, la Société a conclu une entente avec la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso, Sonabel, aux termes de laquelle la Société avancera 9 500 000 \$ pour la construction d'une ligne de transport à haute tension de 73 kilomètres. Ce montant est remboursable à la Société par Sonabel sur une période de huit ans suivant la mise en service. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'a été avancé à Sonabel à l'égard de ce projet.

Paiements au titre du maintien des droits miniers

Dans le cours normal des activités, afin d'obtenir et de conserver la totalité des avantages liés à la détention de nos permis miniers, nous devons nous engager à investir un montant préétabli dans l'exploration et le développement des terrains visés par les permis que nous détenons sur la période de validité de ces permis. De plus, nous sommes tenus d'effectuer des paiements annuels pour conserver certains titres de propriété. Au 31 décembre 2012, nous respectons, sous tous leurs aspects significatifs, la totalité des obligations découlant de la détention de nos permis.

12. Principales méthodes comptables

Les méthodes comptables ayant servi à la préparation des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 ont été établies selon les IFRS. Se reporter à la note 3 des états financiers consolidés audités annuels de 2012 de la Société pour obtenir plus de renseignements sur les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des états financiers.

13. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers de la Société impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans les états financiers de la Société sont décrites ci-après.

Réserve minérales

L'estimation des réserves minérales est un processus complexe qui fait intervenir un ensemble de variables de nature très incertaine et qui nécessite la prise de décisions importantes et prudentes. Ce processus fait intervenir des variables comme les données géologiques sur la structure de chaque fosse, les estimations des coûts de production et les cours futurs de l'or. Les estimations des réserves minérales sont calculées par des personnes qualifiées, conformément aux définitions et aux lignes directrices adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Les estimations des réserves minérales peuvent changer en fonction des variations du cours de l'or et des coûts de production, et à la lumière d'une meilleure connaissance des gisements d'or et des conditions d'exploitation.

Les estimations des réserves peuvent avoir une incidence importante sur l'information contenue dans nos états financiers. Un certain nombre d'estimations comptables, comme il est décrit ci-dessous, sont formulées à partir des estimations des réserves.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs sont revus à chaque date de l'état de la situation financière s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu se déprécier et lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ce test requiert des jugements significatifs. Certains facteurs peuvent déclencher la nécessité de procéder à un test de dépréciation, notamment, sans s'y limiter, des tendances négatives significatives du secteur ou de la conjoncture, y compris dans le cours de l'or et dans les pertes courantes, projetées ou historiques, qui indiquent des pertes continues.

L'évaluation des justes valeurs par la Société, en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers, repose sur de nombreuses hypothèses; il est donc possible que les justes valeurs estimatives diffèrent des justes valeurs réelles.

Les justes valeurs reposent, en partie, sur des facteurs qui peuvent échapper partiellement ou complètement au contrôle de la Société. Cette évaluation comporte une comparaison des justes valeurs estimatives des actifs non financiers à leur valeur comptable respective. Les estimations de la juste valeur par la Société reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment, sans s'y limiter, les estimations visant les cours de l'or réalisés, les charges d'exploitation, les taux de récupération de l'or, les réserves minérales, les dépenses d'investissement et les coûts de remise en état des sites ainsi que les taux de change futurs prévus. Les justes valeurs estimatives pourraient différer des justes valeurs réelles et les écarts pourraient être significatifs et avoir une incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. L'estimation des réserves minérales représente la variable la plus importante dans l'estimation des justes valeurs par la Société. Une diminution des réserves pourrait entraîner une perte de valeur qui pourrait réduire le résultat net de la Société.

L'estimation par la direction des flux de trésorerie futurs est soumise à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible que des changements surviennent en raison de l'évolution de la conjoncture, changements qui pourraient avoir une incidence sur la recouvrabilité des actifs non financiers de la Société.

En 2012, une perte de valeur de 60 000 000 \$ (néant en 2011) a été comptabilisée à l'égard de la mine Samira Hill, au Niger, par suite d'une modification du montant estimé des flux de trésorerie futurs attendus de la mine résultant d'une révision des paramètres techniques et économiques du projet. Se reporter à la note 10 des états financiers annuels consolidés audités pour plus de précisions.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Une partie importante des immobilisations corporelles est amortie selon le mode des unités de production sur la durée d'exploitation prévue de la mine d'après le nombre estimatif d'onces d'or récupérables, qui est l'élément déterminant de la durée d'une mine. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables est fondé sur les réserves prouvées et probables et sur les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que de telles matières seront produites. Les changements dans l'estimation des réserves minérales entraîneront des changements dans la dotation aux amortissements sur la durée résiduelle de l'exploitation. Une diminution des réserves minérales aurait pour effet d'accroître la dotation aux amortissements et cela aurait une incidence significative sur le résultat d'exploitation. Les actifs amortissables sont mis à jour annuellement à la lumière des nouvelles estimations des réserves minérales.

13. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Une partie importante des immobilisations corporelles est amortie selon le mode des unités de production sur la durée d'exploitation prévue de la mine d'après le nombre estimatif d'onces d'or récupérables, qui est l'élément déterminant de la durée d'une mine. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables est fondé sur les réserves prouvées et probables et sur les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que de telles matières seront produites. Les changements dans l'estimation des réserves minérales entraîneront des changements dans la dotation aux amortissements sur la durée résiduelle de l'exploitation. Une diminution des réserves minérales aurait pour effet d'accroître la dotation aux amortissements et cela aurait une incidence significative sur le résultat d'exploitation. Les actifs amortissables sont mis à jour annuellement à la lumière des nouvelles estimations des réserves minérales.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale d'immobilisations corporelles relatives aux mines étant donné que les activités minières sont assujetties à plusieurs lois et règlements sur la protection de l'environnement. En général, ces lois et règlements sont en constante évolution, et des dépenses ont déjà été faites et seront faites à l'avenir pour se conformer à ces lois et règlements.

La valeur actuelle estimative des obligations de remise en état est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les obligations surviennent. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est comptabilisée et la dotation aux amortissements se fait sur la durée de vie de l'actif. Le passif est augmenté à chaque période afin de refléter la tranche intérêts (désactualisation) prise en compte dans son évaluation initiale à la juste valeur, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment du changement du taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

Les coûts de restauration future sont comptabilisés selon la meilleure estimation par la direction à la fin de chaque période des coûts en trésorerie non actualisés prévus pour chaque site. La comptabilisation des obligations de restauration et de remise en état exige de la direction qu'elle fasse des estimations des coûts futurs qu'elle engagera pour réaliser les travaux nécessaires à cet égard, conformément aux lois et règlements en vigueur là où elle mène des activités minières. Les estimations dépendent des coûts de la main-d'œuvre, des répercussions environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôt qui reflètent l'évaluation du marché courante ou la valeur temps de l'argent, ainsi que des risques spécifiques à l'obligation. La direction estime aussi le moment des dépenses, lequel peut changer selon les activités opérationnelles poursuivies et les réserves minérales récemment découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces estimations. De plus, les changements futurs apportés aux lois et à la réglementation environnementales pourraient accroître l'étendue des travaux de restauration et de remise en état devant être exécutés par la Société. Toute augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence significative sur le résultat d'exploitation. Une étude relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est actuellement en cours à la mine Mana et devrait être achevée en 2013.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Périodiquement, un jugement s'impose pour déterminer si les actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état de la situation financière. Les actifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité pour la Société de générer des résultats imposables au cours des périodes futures, afin d'utiliser les actifs d'impôt différé. Une fois l'évaluation terminée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, l'actif d'impôt différé est décomptabilisé.

Les estimations des résultats imposables futurs sont fondées sur les prévisions de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et sur l'application des lois fiscales en vigueur dans chaque juridiction. Si les flux de trésorerie futurs et le résultat imposable diffèrent des estimations de façon significative, cela pourrait se répercuter sur la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets inscrits à la date de présentation de la situation financière. De plus, les modifications futures aux lois fiscales dans les juridictions où la Société exerce des activités pourraient limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours des périodes futures.

13. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Impôt sur le résultat (suite)

La direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer si un passif d'impôt différé doit être comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales. L'exercice du jugement est requis pour évaluer l'intention de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations relatives aux réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins en matière de financement de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins de financement futurs différaient considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales pourrait devoir être ajusté.

Évaluation des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise son jugement pour sélectionner une gamme de méthodes et poser des hypothèses qui sont essentiellement fondées sur les conditions du marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La Société a utilisé l'approche par le marché pour évaluer les actifs financiers disponibles à la vente qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

La Société suit les directives de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, lorsqu'il s'agit de déterminer à quel moment un placement en titres de capitaux propres disponibles à la vente a subi une perte de valeur. Cela exige un jugement significatif. Pour ce faire, la Société évalue, entre autres, la durée pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à son coût, ainsi que la santé financière et les perspectives d'affaires à court terme de l'entité émettrice, y compris la performance du secteur et de l'industrie, l'évolution de la technologie et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et de financement.

14. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

L'IASB a publié ou modifié les normes suivantes qui sont pertinentes, mais que la Société n'a pas encore adoptées : IFRS 9, *Instruments financiers*; IFRS 10, *États financiers consolidés*; IFRS 11, *Partenariats*; IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*; les modifications à IAS 27, *États financiers individuels*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*; et IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Chacune de ces nouvelles normes ou modifications s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, leur adoption anticipée étant cependant autorisée, à l'exception d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

Voici un bref résumé des nouvelles normes ou des modifications :

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

La norme IFRS 9 a été publiée en novembre 2009. Elle traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et remplace les multiples catégories et modèles d'évaluation préconisés par IAS 39, *Instrument financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), pour les instruments d'emprunt, par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles servant à évaluer les instruments de capitaux propres, qui sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement des placements, sont comptabilisés par le biais du résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments restent dans le cumul des autres éléments du résultat global indéfiniment.

Les dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010 et elles correspondent essentiellement aux dispositions existantes énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme des passifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net seront généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur nos états financiers consolidés.

14. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur (suite)

IFRS 10, États financiers consolidés (« IFRS 10 »)

IFRS 10 exige d'une entité qu'elle consolide une entité émettrice si elle est exposée aux rendements variables de cette dernière, ou à des droits sur ceux-ci en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité émettrice. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. Nous avons déterminé que l'adoption d'IFRS 10 n'avait aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

IFRS 11, Partenariats (« IFRS 11 »)

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement. Nous avons déterminé que l'adoption d'IFRS 11 n'avait aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

IFRS 12, Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (« IFRS 12 »)

IFRS 12 indique quelles sont les informations à fournir au sujet des intérêts détenus dans d'autres entités, telles que des coentreprises, des entreprises associées, des entités ad hoc et des véhicules hors bilan. La norme reprend certaines obligations d'information existantes et établit de nouvelles obligations importantes relatives à la nature des participations détenues dans les autres entités et aux risques connexes. Nous avons déterminé que l'adoption d'IFRS 12 n'avait aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

IFRS 13, Évaluation de la juste valeur (« IFRS 13 »)

IFRS 13 est une norme exhaustive sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet égard pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si avait lieu une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation de la juste valeur et aux informations à fournir à ce chapitre de façon dispersée entre différentes normes précises qui exigent les évaluations de la juste valeur, mais dont les directives relatives à la base d'évaluation et aux obligations d'information ne sont pas cohérentes dans bien des cas. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 13 sur nos états financiers consolidés.

IFRIC 20, Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert (« IFRIC 20 »)

La norme IFRIC 20 a été publiée en octobre 2011. Elle fournit des directives sur la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert lorsque l'entité tire l'un des deux avantages de l'activité de découverte, à savoir du minerai utilisable pouvant servir à la production de stocks ou un meilleur accès à des quantités de matière supplémentaires qui seront extraites au cours de périodes futures. Nous évaluons actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRIC 20 sur nos états financiers consolidés.

Modifications d'autres normes

Des modifications ont également été apportées aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27R ») et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27R traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et reflètent les modifications apportées aux normes IFRS 10 à IFRS 13. Nous avons déterminé que l'adoption de ces modifications n'avait aucune incidence importante sur nos états financiers consolidés.

De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclasés dans le résultat net.

15. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, les cadres dirigeants et l'équipe de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

(en milliers de dollars)	2012 \$	2011 \$
Avantages du personnel à court terme	4 590	4 135
Rémunération fondée sur des actions	2 403	3 079
Avantages à long terme	1 640	—
	8 633	7 214

Pour 2012, la rémunération des principaux dirigeants comprend un arrangement rémunération spéciale de 2 700 000 \$ avec l'ancien président et chef de la direction, qui se compose d'une charge de rémunération fondée sur des actions de 720 000 \$, d'avantages à court terme de 340 000 \$ et d'avantages à long terme de 1 640 000 \$.

La Société a conclu une entente de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle avec le président et chef de la direction ainsi qu'avec le chef de la direction financière. Ainsi, s'il avait été mis fin à leur emploi le 31 décembre 2012, le président et chef de la direction aurait reçu environ 3 923 000 \$ et le chef de la direction financière aurait reçu environ 828 000 \$.

16. Risques et incertitudes

À titre de société minière, nous sommes exposés aux risques financiers et aux risques d'exploitation liés à la nature même de nos activités. Ces risques pourraient avoir une incidence sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Par conséquent, un placement dans nos actions ordinaires devrait être considéré comme un placement spéculatif. Les acquéreurs ou détenteurs éventuels de nos actions ordinaires devraient porter une attention particulière à tous nos facteurs de risque.

Risques financiers

Fluctuation des prix de l'or

Les variations des prix de l'or sur le marché auront une incidence importante sur la rentabilité de nos activités. La production aurifère tirée de l'exploitation minière et la volonté de tierces parties, telles que des banques centrales, de vendre et de louer de l'or ont une incidence sur l'approvisionnement en or. La demande d'or peut être influencée par la conjoncture économique, l'attractivité de l'or comme moyen de placement et la vigueur du dollar américain. Les autres facteurs comprennent les taux d'intérêt et de change, l'inflation et la stabilité politique. L'incidence globale de ces facteurs est impossible à prévoir avec exactitude. Les niveaux de production à l'échelle mondiale ont également une incidence sur les prix de l'or.

En outre, le prix de l'or a, à quelques occasions, fait l'objet de variations à court terme très rapides en raison d'activités spéculatives. Les fluctuations des prix de l'or peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des prix du pétrole

Étant donné que nous utilisons du carburant à base de pétrole pour alimenter notre équipement minier et générer de l'électricité pour notre exploitation minière, une augmentation des prix du pétrole pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Fluctuation des taux de change

Nos activités en Afrique occidentale sont assujetties aux fluctuations des devises et ces fluctuations peuvent avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. À l'heure actuelle, l'or est vendu en dollars américains et même si la plupart de nos coûts sont également calculés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises. L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut accroître le coût d'exploration et de production exprimé en dollars américains, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

16. Risques et incertitudes (suite)

Accès aux marchés financiers

Afin de financer notre croissance, nous devons souvent nous assurer d'obtenir le capital nécessaire au moyen d'emprunts ou de capitaux propres bloqués. La disponibilité de ce capital est tributaire de la conjoncture économique générale de même que de l'intérêt des prêteurs et des investisseurs à l'égard de nos projets.

Risques opérationnels

Incertitude liée aux estimations des réserves et des ressources

Les données relatives aux réserves et aux ressources constituent des estimations fondées sur de l'information limitée acquise par forages et autres méthodes d'échantillonnage. Rien ne garantit que les tonnages et les teneurs prévus seront obtenus ni que le taux de récupération sera atteint. Les teneurs de minerai réellement récupérées pourraient différer des teneurs estimées pour les réserves et les ressources. De telles données ont été déterminées en fonction de prix de l'or et de coûts d'exploitation présumés. La production future pourrait différer de façon importante de ce qui est prévu dans les estimations de réserves, notamment pour les raisons suivantes :

- La minéralisation et les formations pourraient différer de celles qui sont prévues par forages, échantillonnages et études similaires;
- L'augmentation des charges d'exploitation minière et de traitement pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les réserves;
- La teneur des réserves peut varier sensiblement de temps à autre, et il n'y a aucune garantie quant à la quantité d'or qui pourra en être récupérée;
- La baisse du cours de l'or pourrait rendre non rentable l'exploitation minière d'une partie ou de la totalité des réserves.

L'un ou l'autre de ces facteurs pourrait entraîner une augmentation des coûts ou une diminution de nos réserves estimatives. Les facteurs à court terme, tels que la nécessité de nouveaux travaux de développement d'un gisement ou le traitement de teneurs nouvelles ou différentes, pourraient compromettre notre rentabilité. En cas de chute du cours de l'or, nous pourrions être tenus de réduire considérablement la valeur de notre placement dans des propriétés minières ou de retarder, voire d'interrompre, la production ou le développement de nouveaux projets.

Production et coût comptant d'exploitation

Rien ne garantit que les calendriers de production projetés ou prévus ou que le coût comptant d'exploitation estimatif seront respectés relativement à nos mines aurifères en exploitation. De nombreux facteurs peuvent entraîner des retards ou des accroissements de coûts, notamment des problèmes de main-d'œuvre, des pannes de courant, des problèmes de transport ou d'approvisionnement et des pannes mécaniques. Notre résultat net dépendra de la mesure dans laquelle les coûts d'exploitation projetés à l'égard de ces mines seront respectés. En outre, des facteurs d'exploitation à court terme, comme le besoin de développement ordonné de corps minéralisés ou le traitement de nouvelles ou de différentes teneurs aurifères, peuvent faire en sorte qu'une exploitation minière ne soit pas rentable au cours d'une période donnée. En outre, nos activités peuvent faire l'objet d'interruptions prolongées imputables aux conditions météorologiques. Des dangers comme des formations inusitées ou imprévues, des éclatements de roches, des pressions, des éboulements, des inondations ou d'autres situations peuvent se présenter au cours des forages et de l'enlèvement de la matière.

Notre coût comptant d'exploitation pour produire une once d'or dépend également d'un certain nombre de facteurs, notamment de la teneur des réserves, de la récupération et de la capacité de traitement. Notre rendement futur peut par conséquent différer considérablement du rendement estimatif. Étant donné que ces facteurs sont indépendants de notre volonté, rien ne garantit que notre coût comptant d'exploitation sera semblable d'une année à l'autre.

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière

Nos programmes de développement et d'exploration ont une incidence marquée sur notre rentabilité. L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent d'importants risques financiers sur une longue période, que même la combinaison d'une évaluation prudente, d'expérience et de connaissances ne peut éliminer. Bien que la découverte d'une structure aurifère puisse donner lieu à des rendements importants, peu de propriétés minières qui font l'objet d'une exploration sont en définitive développées en tant que mines. Il peut être nécessaire d'engager des dépenses importantes pour établir et remplacer les réserves au moyen de forages ainsi que pour construire les installations d'exploitation minière et de traitement sur un site. Il est impossible de garantir que nos programmes d'exploration actuels ou projetés sur nos propriétés d'exploration aboutiront à des exploitations minières commercialement rentables.

16. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Nature de l'exploration et de l'exploitation minière (suite)

La viabilité économique d'un gisement d'or repose sur un certain nombre de facteurs, dont certains sont liés aux caractéristiques mêmes du gisement, comme la taille et la teneur, la proximité des infrastructures, les coûts de financement et la réglementation gouvernementale, y compris celle qui se rapporte aux taxes, aux redevances, à l'infrastructure, à l'utilisation des sols, à l'importation et à l'exportation d'or, au rapatriement des revenus et à la protection environnementale. L'incidence de ces facteurs ne peut pas être évaluée avec précision, mais la combinaison de ceux-ci peut faire en sorte que nous ne recevions pas un rendement du capital investi adéquat. Nos activités sont, et continueront d'être, exposées à tous les dangers et risques habituellement liés à l'exploration, au développement et à la production d'or et qui peuvent tous porter préjudice à la vie des personnes, aux biens et à l'environnement et entraîner une responsabilité légale éventuelle du fait de tout préjudice subi.

Épuisement de nos ressources minérales

Nous devons remplacer en permanence les réserves minérales épuisées par la production afin de maintenir des niveaux de production à long terme. Nous devons ainsi élargir les réserves minérales connues ou trouver ou acquérir de nouveaux gisements minéraux. Toutefois, il existe un risque que l'épuisement des réserves ne puisse pas être atténué par nos découvertes futures. L'exploration minière est de nature très spéculative et comporte de nombreux risques. De nombreux projets d'exploitation aurifère, sinon la plupart, ne rapportent pas les résultats escomptés, et rien ne garantit que les programmes d'exploration actuels ou futurs seront couronnés de succès. De plus, des coûts importants sont engagés afin de constituer des réserves minérales, d'ouvrir de nouvelles fosses et de construire des installations minières et de traitement. Les projets de développement ne comportent aucun historique d'exploitation à partir duquel peuvent être estimés les flux de trésorerie futurs et dépendent de la réussite des études de faisabilité, de l'obtention des permis nécessaires délivrés par les gouvernements, de l'obtention des droits de propriété ou d'autres droits fonciers et de la possibilité d'obtenir du financement. De plus, en supposant la découverte d'une mine ou d'une fosse exploitable, selon le type d'exploitation minière visé, de nombreuses années peuvent s'écouler avant le début de l'exploitation commerciale. Par conséquent, rien ne garantit que nos programmes actuels donneront lieu à de nouvelles activités minières commerciales ou à de nouvelles réserves pour remplacer ou élargir les réserves actuelles.

Approvisionnement en eau

Les activités que nous exerçons à nos installations d'exploitation minière, à nos installations de traitement du minerai et à nos installations auxiliaires requièrent d'importantes quantités d'eau. Nos activités en Afrique pourraient avoir lieu dans des régions où l'eau est une ressource rare. La poursuite de notre production minière dépend de notre capacité à accéder à un approvisionnement adéquat en eau. L'insuffisance des ressources en eau, que ce soit par suite de l'adoption de nouveaux règlements ou d'autres facteurs, pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Disponibilité d'infrastructures et fluctuation des prix de l'énergie et autres marchandises

Le succès des activités d'exploration et de développement de gisements minéraux dépend de la disponibilité d'infrastructures adéquates. Des routes et des ponts adéquats, ainsi que des sources fiables d'énergie et d'eau sont autant d'éléments importants qui sont susceptibles d'avoir une incidence sur nos dépenses d'investissement et nos coûts d'exploitation. Le manque d'infrastructures, les phénomènes météorologiques inhabituels ou rares, les actes de sabotage ou de terrorisme, les mesures gouvernementales ou toute autre forme d'interférence dans l'entretien de ces infrastructures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Plus particulièrement, la Société Nationale d'Électricité Sonabel au Burkina Faso est responsable de la construction d'une ligne de transport à haute tension de 73 kilomètres qui reliera la mine Mana au réseau national d'électricité. En conséquence, nous ne pouvons prévoir avec certitude la date de construction et de mise en service de la ligne de transport ni l'étendue de sa fiabilité. Tout retard de construction ou de mise en service ou encore toute défaillance de la ligne de transport de Sonabel pourrait compromettre notre capacité à réaliser les économies prévues à Mana.

En outre, notre rentabilité est touchée par le prix du marché et la disponibilité des marchandises qui sont utilisées dans le cadre de nos activités d'exploitation, notamment le diesel, le carburant, l'électricité, l'acier, le béton et les produits chimiques (y compris le cyanure). Les prix de ces marchandises varient en fonction de différents facteurs indépendants de notre volonté. Une augmentation des coûts ou une diminution de la disponibilité des marchandises pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la situation financière de la Société et sur son résultat d'exploitation.

Licences et permis

Nous devons obtenir des licences et des permis auprès de diverses autorités gouvernementales. Nous sommes d'avis que nous possédons toutes les licences et tous les permis nécessaires en vertu des lois et des règlements applicables à l'égard de nos propriétés et que nous sommes actuellement en conformité, à tous les égards importants, avec les modalités de ces licences et permis. Toutefois, ces licences et ces permis peuvent faire l'objet de changements dans diverses circonstances.

16. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Licences et permis (suite)

Rien ne garantit que nous pourrons obtenir ou conserver toutes les licences et tous les permis qui peuvent être requis pour poursuivre nos activités actuelles, explorer et développer les propriétés ou entreprendre la construction ou l'exploitation d'installations minières et de propriétés en cours d'exploration ou de développement. Le défaut d'obtenir de nouvelles licences et de nouveaux permis ou de parvenir à conserver ceux que nous détenons déjà pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

Risques politiques

Bien que les gouvernements du Burkina Faso, du Niger et de la Guinée aient par le passé appuyé le développement de leurs ressources naturelles par des sociétés étrangères, rien ne garantit que ces gouvernements n'adopteront pas à l'avenir des politiques différentes ou de nouvelles interprétations relativement à la propriété étrangère des ressources minérales, aux taux de change, à la protection environnementale, aux relations de travail, au rapatriement des revenus ou au rendement du capital. Toute limite imposée à l'égard du transfert de trésorerie ou autres actifs entre SEMAFO et ses filiales pourrait restreindre notre capacité à financer nos activités d'exploitation, et pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

En outre, les régimes d'imposition visant les activités minières dans les territoires étrangers peuvent faire l'objet d'interprétations divergentes et de modifications constantes, et pourraient ne pas prévoir de mesures de stabilité fiscale. Notre interprétation de la loi fiscale, y compris des mesures de stabilité fiscale, et son application à nos transactions et à nos activités pourraient ne pas correspondre à l'interprétation de cette même loi par les autorités fiscales. Par conséquent, les taxes pourraient augmenter et les transactions pourraient être contestées par les autorités fiscales et nos activités faire l'objet d'une vérification, ce qui pourrait se traduire par des impôts, des pénalités et des intérêts importants.

On ne peut écarter la possibilité qu'un futur gouvernement de l'un des pays qui nous accueillent adopte des politiques sensiblement différentes ou de nouvelles interprétations qui pourraient aller jusqu'à l'expropriation des éléments d'actif. La possibilité de conflits civils et d'instabilité politique dans ces pays ou des pays voisins fait également partie des risques politiques.

Questions liées aux titres de propriété

Bien que nous n'ayons aucune raison de croire que l'existence et l'étendue d'une propriété minière dans laquelle nous avons une participation pourraient être remises en question, les titres de propriété des propriétés minières peuvent faire l'objet de réclamations éventuelles de la part de tierces parties. Le défaut de conformité à toutes les lois et à tous les règlements applicables, dont le défaut d'acquitter les taxes et les impôts et de réaliser et déposer des travaux d'évaluation dans les délais prescrits, peut invalider le titre sur des parties ou la totalité des propriétés à l'égard desquelles nous détenons des licences et des permis.

Fournisseurs et risque lié aux entrepreneurs externes

Nous dépendons de divers services, équipements, fournitures et pièces pour mener nos opérations. Une pénurie de biens, de pièces ou de services dont nous avons besoin pourrait entraîner une hausse des coûts ou un retard dans les livraisons, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre calendrier de production ainsi que sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

De plus, une partie importante de nos activités au Niger continue d'être menée par des entrepreneurs. Ainsi, nos activités sont exposées à un certain nombre de risques, dont certains sont indépendants de notre volonté, notamment :

- la négociation des contrats avec les entrepreneurs selon des modalités acceptables;
- l'impossibilité de remplacer un entrepreneur et son équipement d'exploitation dans l'éventualité où l'une ou l'autre des parties met fin au contrat;
- un contrôle réduit sur les aspects des activités relevant de l'entrepreneur;
- le défaut de l'entrepreneur de s'acquitter de ses obligations selon les conditions de l'entente contractuelle;
- l'interruption de l'exploitation dans l'éventualité où un entrepreneur met fin aux activités de son entreprise à la suite d'une insolvabilité ou d'autres événements;
- le défaut d'un entrepreneur de se conformer aux exigences réglementaires et légales applicables, dans la mesure où le respect de ces exigences lui incombe;
- les problèmes que peut éprouver un entrepreneur dans la gestion de la main-d'œuvre, de l'agitation ouvrière et d'autres questions liées au travail.

En outre, nous pourrions engager notre responsabilité envers des tiers par suite des actions d'un entrepreneur. La survenance de l'un ou de plusieurs de ces risques pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

16. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Concurrence

Le secteur de l'exploration et de l'exploitation minières est concurrentiel à tous les stades. Nous livrons concurrence à bon nombre d'entreprises et de personnes, y compris des concurrents mieux pourvus en ressources financières, techniques et autres, pour la recherche et l'acquisition de propriétés minières intéressantes, d'équipement et, de plus en plus, pour la recherche de ressources humaines. Rien ne garantit que nous pourrons continuer à concurrencer avantageusement les autres sociétés minières.

Personnel qualifié et personnel clé

Pour que nos activités soient couronnées de succès, nous devons trouver et retenir des employés qualifiés qui possèdent une connaissance approfondie et une expertise du secteur minier. SEMAFO et d'autres sociétés minières se livrent une concurrence pour attirer du personnel qualifié et du personnel clé, et si nous nous trouvions dans l'incapacité d'attirer ou de retenir du personnel qualifié, ou d'établir des stratégies adéquates de planification de la relève, cela pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

Relations de travail

Nous dépendons de notre main-d'œuvre pour extraire et traiter le minerai. Nos relations avec nos employés pourraient être touchées par des changements aux relations de travail provenant, notamment, de groupes d'employés, de syndicats et des autorités gouvernementales. De plus, certains de nos employés sont représentés par des syndicats aux termes de conventions collectives. Nous pourrions nous trouver dans l'incapacité de renégocier de façon satisfaisante nos conventions collectives à leur échéance. En outre, les conventions collectives en vigueur pourraient ne pas suffire à empêcher les grèves et arrêts de travail à nos installations à l'avenir. Des interruptions de travail à l'une ou l'autre de nos propriétés pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Risques et coûts environnementaux

Toutes les étapes de notre exploitation sont assujetties à la réglementation environnementale applicable dans chacun des territoires d'exploitation visés. La législation environnementale évolue vers des normes et une application plus rigoureuses, des amendes et des pénalités accrues pour non-conformité, des études environnementales plus rigoureuses des projets proposés et un niveau accru de responsabilité pour les sociétés ainsi que pour leurs dirigeants, administrateurs et employés. Des risques environnementaux, qui nous sont inconnus à l'heure actuelle et qui ont été causés par d'anciens ou d'actuels propriétaires des propriétés ou par d'anciens ou d'actuels travaux d'exploitation sur les propriétés, peuvent exister sur nos propriétés. Le défaut de se conformer aux lois et aux règlements environnementaux applicables peut donner lieu à des mesures exécutoires et peut comprendre des mesures correctives qui nécessitent des dépenses d'investissement ou des mesures de redressement. Rien ne garantit que de futurs changements dans les lois et règlements environnementaux et les permis régissant les activités d'exploitation et générales des sociétés minières, le cas échéant, n'auront pas une incidence défavorable importante sur nos activités ou n'entraîneront pas des obligations ou des frais importants pour nous dans l'avenir.

Nous employons, dans notre processus de production minière, du cyanure de sodium, qui est une substance toxique. Advenant la fuite ou le déversement du cyanure de sodium de son système de confinement, nous pourrions être tenus responsables des travaux de décontamination, lesquels pourraient ne pas être assurés. Bien que toutes les précautions nécessaires aient été prises pour éviter le déversement de matières polluantes dans la nappe phréatique et les milieux naturels, nous pourrions être tenus responsables de risques à l'égard desquels nous ne possédons aucune assurance.

De plus, les sociétés du secteur des ressources naturelles sont tenues d'exercer leurs activités et d'effectuer la remise en état des sols qu'elles exploitent conformément à la réglementation environnementale en vigueur. Nos estimations du total des coûts définitifs liés à la fermeture des mines et à la remise en état des sols pourraient différer sensiblement des coûts réels. Tout coût de remise en état excédentaire ou imprévu pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Assurance insuffisante

Bien que nous puissions obtenir des assurances à l'égard de certains risques pour des montants que nous considérons comme suffisants, l'assurance disponible pourrait ne pas couvrir la totalité des risques potentiels auxquels peut faire face une société minière. Nous pourrions également nous trouver dans l'incapacité de conserver les assurances nécessaires pour couvrir les risques assurables moyennant des primes économiquement acceptables. La couverture d'assurance pourrait en outre ne pas être disponible dans l'avenir ou pourrait ne pas être suffisante pour couvrir toute perte résultante. De plus, l'assurance pour certains risques, comme les risques liés à la validité des droits de propriété relatifs à des concessions minières non brevetées et à des sites d'usinage, et le risque de pollution et autres dangers découlant de l'exploration et de la production, n'est généralement pas offerte aux sociétés aurifères selon des modalités acceptables. Les coûts éventuels pouvant être associés aux dommages non assurés ou en excès de la garantie ou la conformité aux lois et aux règlements applicables peuvent entraîner des retards importants et nécessiter des sorties de fonds substantielles, ce qui peut avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

16. Risques et incertitudes (suite)

Risques opérationnels (suite)

Nationalisme en matière de ressources

À un moment où les gouvernements africains sont aux prises avec une conjoncture économique déficitaire et déprimée, le secteur aurifère est ciblé comme une source d'accroissement des recettes publiques en raison de la vigueur soutenue du cours de l'or. Les États revoient sans cesse les modalités d'exploitation des ressources nationales qui régissent les sociétés minières. Le Burkina Faso et la Guinée ont récemment adopté les modifications proposées à leur régime d'imposition respectif visant les activités minières, modifications qui visent à resserrer le contrôle exercé par le gouvernement sur les activités minières et qui prévoient des changements en matière d'imposition, d'obtention des permis, d'embauche des travailleurs et entrepreneurs locaux et d'autres avantages consentis à la population locale. Si cette évolution du nationalisme en matière de ressources se traduisait par l'entrée en vigueur de nouvelles lois, elle pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Relations avec les communautés environnantes

Les activités exercées par les sociétés du secteur des ressources naturelles font l'objet d'un examen de plus en plus rigoureux de la part du public. Nous subissons des pressions qui nous obligent à démontrer que nos activités commerciales génèrent non seulement un rendement satisfaisant pour nos actionnaires, mais profitent également à d'autres parties intéressées comme les gouvernements locaux et les communautés situées près de nos mines dans les pays où nous sommes présents. Ces pressions pourraient entraîner d'éventuelles conséquences telles que des atteintes à notre réputation, des poursuites en justice, des obligations croissantes en matière d'investissement social et des pressions en vue de la hausse des taxes et des redevances perçues par les gouvernements locaux et les communautés environnantes. Ces pressions pourraient également compromettre notre capacité à obtenir les permis et les autorisations nécessaires à la poursuite de nos activités.

De plus, nos propriétés au Burkina Faso, au Niger et en Guinée pourraient être assujetties à des droits ou à des revendications de droits de la part de différents intervenants communautaires. En outre, des orpailleurs pourraient utiliser certaines de nos propriétés ou la totalité de celles-ci, interférant avec nos activités d'exploration et de développement sur ces propriétés.

Dépendance à l'égard des systèmes de technologie de l'information

Nos activités dépendent des systèmes de technologie de l'information. Ces systèmes peuvent subir des perturbations, des dommages ou des pannes sous l'effet de divers facteurs. Toute défaillance touchant nos systèmes de technologie de l'information pourrait se traduire par des arrêts de production, des retards opérationnels, la compromission de l'information confidentielle ou encore la destruction ou la corruption de données. En conséquence, tout dysfonctionnement de nos systèmes de technologie de l'information pourrait avoir une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation. Il pourrait aussi nuire considérablement à l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Litiges

Toutes les industries, y compris l'industrie minière, doivent faire face à des poursuites judiciaires, qu'elles soient fondées ou non. Nous avons déjà été engagés dans diverses poursuites judiciaires, nous le sommes actuellement et nous pourrions l'être à l'avenir. Bien que nous croyons improbable que ces poursuites aient ultimement une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation, des coûts liés à la défense seront engagés, même à l'égard des actions instituées sans fondement. En raison de l'incertitude inhérente au processus de règlement des litiges, rien ne garantit que la résolution de toute procédure judiciaire particulière ou de plusieurs procédures judiciaires combinées n'aura pas une incidence défavorable importante sur notre situation financière et sur notre résultat d'exploitation.

Lois anticorruption

Nous exerçons nos activités dans des territoires où le secteur public et le secteur privé ont déjà été entachés, dans une certaine mesure, par la corruption. Nous sommes tenus de respecter les dispositions de la *Loi canadienne sur la corruption d'agents publics étrangers*. On assiste depuis peu à une hausse de la fréquence et de la sévérité des sanctions appliquées en vertu de la loi. Bien que nous soyons en voie d'adopter une politique anticorruption officielle et que notre Code de conduite exige le respect des lois anticorruption, rien ne garantit que nos politiques et procédures de contrôle interne nous prémuniront en tout temps contre la négligence, la fraude, la malhonnêteté ou tout autre agissement répréhensible. La violation réelle ou présumée des lois anticorruption est passible d'amendes et de sanctions civiles et pénales et elle peut nuire à notre réputation ou entraîner d'autres conséquences susceptibles d'avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière et notre résultat d'exploitation.

17. Sommaire des résultats trimestriels (non audité, conformément aux IFRS)

	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012	Exercice 2012	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	Exercice 2011
Résultats et situation financière										
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)										
Produits – Ventes d'or	100 401	98 376	79 419	110 305	388 501	79 367	100 398	102 297	113 854	395 916
Résultat d'exploitation	38 173	12 109	12 399	(28 055)	34 626	25 370	40 590	40 756	47 448	154 164
Résultat net	31 471	(16 480)	7 974	(32 021)	(9 056)	20 392	32 851	31 320	38 196	122 759
Attribuable aux :										
Actionnaires	28 122	(17 544)	7 974	(25 156)	(6 604)	18 169	30 631	29 682	33 277	111 759
Participations ne donnant pas le contrôle	3 349	1 064	–	(6 865)	(2 452)	2 223	2 220	1 638	4 919	11 000
Résultat net par action de base	0,10	(0,06)	0,03	(0,09)	(0,02)	0,07	0,11	0,11	0,12	0,41
Résultat net par action dilué	0,10	(0,06)	0,03	(0,09)	(0,02)	0,07	0,11	0,11	0,12	0,40
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	40 196	41 791	24 855	48 564	155 406	31 220	43 191	43 139	54 325	171 875

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

17. Sommaire des résultats trimestriels (suite) (non audité, conformément aux IFRS)

	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012	Exercice 2012	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	Exercice 2011
CONSOLIDÉ										
Données opérationnelles										
Onces d'or produites	60 900	60 500	52 300	62 400	236 100	60 000	63 800	61 500	64 800	250 100
Onces d'or vendues	58 700	60 900	47 700	64 200	231 500	56 700	66 100	59 600	67 200	249 600
Données financières (en milliers de dollars)										
Produits – Ventes d'or	100 401	98 376	79 419	110 305	388 501	79 367	100 398	102 297	113 854	395 916
Charges d'exploitation minière	37 242	41 646	40 638	44 867	164 393	33 579	38 500	38 555	39 901	150 535
Redevances gouvernementales	5 077	5 070	4 115	5 717	19 979	3 500	5 150	5 270	5 937	19 857
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	12 121	15 257	13 331	18 539	59 248	8 147	9 726	10 997	12 340	41 210
Charges administratives	6 319	5 435	5 918	7 162	24 834	5 545	5 382	5 263	6 034	22 224
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	691	1 514	1 655	1 517	5 377	970	392	484	1 547	3 393
Rémunération fondée sur des actions	778	347	1 363	558	3 046	2 256	658	972	647	4 533
Radiation d'immobilisations corporelles	–	16 998	–	–	16 998	–	–	–	–	–
Dépréciation d'immobilisations corporelles	–	–	–	60 000	60 000	–	–	–	–	–
Résultat d'exploitation	38 173	12 109	12 399	(28 055)	34 626	25 370	40 590	40 756	47 448	154 164
Statistiques (en dollars)										
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 710	1 615	1 665	1 718	1 678	1 400	1 519	1 717	1 694	1 586
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ¹	619	685	836	695	704	579	590	637	559	591
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	35	36	36	34	35	34	36	37	35	35
Coût comptant total (par once vendue) ²	708	767	938	788	793	654	660	733	665	677
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	206	251	279	289	256	144	147	185	184	165
MANA										
Données opérationnelles										
Minerai extrait (tonnes)	781 400	609 200	498 000	823 600	2 712 200	540 600	546 900	539 000	694 700	2 321 200
Minerai traité (tonnes)	626 800	644 200	697 700	769 300	2 738 000	584 800	627 200	583 100	653 100	2 448 200
Teneur traitée (g/t)	2,53	2,32	2,04	2,15	2,25	2,68	2,80	2,62	2,93	2,76
Récupération (%)	87	85	85	92	87	90	89	85	89	88
Onces d'or produites	48 000	42 500	36 600	45 600	172 700	45 200	47 800	45 100	49 700	187 800
Onces d'or vendues	46 300	42 700	32 800	49 000	170 800	42 400	50 900	43 700	51 000	188 000
Données financières (en milliers de dollars)										
Produits – Ventes d'or	79 233	69 051	54 406	84 519	287 209	59 302	77 282	74 674	86 415	297 673
Charges d'exploitation minière	26 201	28 115	27 220	32 253	113 789	20 383	25 388	24 603	26 490	96 864
Redevances gouvernementales	3 888	3 442	2 724	4 280	14 334	2 394	3 862	3 716	4 448	14 420
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	8 007	8 959	7 825	11 201	35 992	5 380	6 284	5 970	7 663	25 297
Charges administratives	726	584	517	452	2 279	462	302	476	281	1 521
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	249	361	1 173	425	2 208	206	121	139	432	898
Radiation d'immobilisations corporelles	–	16 998	–	–	16 998	–	–	–	–	–
Résultat d'exploitation sectoriel	40 162	10 592	14 947	35 908	101 609	30 477	41 325	39 770	47 101	158 673
Statistiques (en dollars)										
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 711	1 617	1 659	1 725	1 682	1 399	1 518	1 709	1 694	1 583
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ¹	562	665	808	645	662	475	497	563	509	510
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	41	44	44	40	42	37	39	43	41	40
Coût comptant total (par once vendue) ²	650	739	913	746	750	537	575	648	607	592
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	173	210	239	229	211	127	123	137	150	135

¹ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

² Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

³ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS et correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

17. Sommaire des résultats trimestriels (suite) (non audité, conformément aux IFRS)

	T1 2012	T2 2012	T3 2012	T4 2012	Exercice 2012	T1 2011	T2 2011	T3 2011	T4 2011	Exercice 2011
SAMIRA HILL										
Données opérationnelles										
Mineraïl extrait (tonnes)	468 900	465 500	349 700	560 400	1 844 500	176 100	346 200	332 700	514 700	1 369 700
Mineraïl traité (tonnes)	422 600	414 400	425 200	458 200	1 720 400	300 100	321 900	394 000	433 700	1 449 700
Teneur traitée (g/t)	1,37	1,87	1,44	1,96	1,66	1,34	1,14	1,56	1,13	1,29
Récupération (%)	70	57	53	45	55	75	88	60	93	78
Onces d'or produites	12 900	13 800	10 900	12 200	49 800	9 800	10 600	11 200	15 100	46 700
Onces d'or vendues	12 400	14 400	10 900	10 000	47 700	9 800	10 100	11 300	14 800	46 000
Données financières										
(en milliers de dollars)										
Produits – Ventes d'or	21 168	23 132	18 193	17 013	79 506	13 828	15 277	19 629	25 064	73 798
Charges d'exploitation minière	10 266	10 977	10 723	9 248	41 214	8 543	8 563	9 950	11 064	38 120
Redevances gouvernementales	1 189	1 299	1 028	960	4 476	764	857	1 110	1 361	4 092
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	3 819	5 201	4 411	5 647	19 078	1 686	2 267	3 791	3 999	11 743
Charges administratives	527	263	240	395	1 425	517	299	389	400	1 605
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	49	39	61	73	222	8	21	92	181	302
Dépréciation d'immobilisations corporelles	–	–	–	60 000	60 000	–	–	–	–	–
Résultat d'exploitation	5 318	5 353	1 730	(59 310)	(46 909)	2 310	3 270	4 297	8 059	17 936
Statistiques (en dollars)										
Prix de vente moyen réalisé (par once)	1 707	1 606	1 669	1 701	1 667	1 411	1 513	1 737	1 694	1 604
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ¹	831	762	1 005	901	867	830	846	880	725	811
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	26	26	25	26	26	25	28	26	24	26
Coût comptant total (par once vendue) ²	924	853	1 078	1 021	958	950	933	979	840	918
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	308	361	405	565	400	172	224	335	270	255
KINIERO										
Données opérationnelles										
Mineraïl extrait (tonnes)	–	–	12 900	61 600	74 500	74 900	81 800	110 100	–	266 800
Mineraïl traité (tonnes)	–	121 700	111 700	130 600	364 000	109 800	106 800	99 400	–	316 000
Teneur traitée (g/t)	–	1,25	1,47	1,54	1,42	1,48	1,62	1,73	–	1,61
Récupération (%)	–	90	92	88	90	93	93	93	–	93
Onces d'or produites	–	4 200	4 800	4 600	13 600	5 000	5 400	5 200	–	15 600
Onces d'or vendues	–	3 800	4 000	5 200	13 000	4 500	5 100	4 600	1 400	15 600
Données financières										
(en milliers de dollars)										
Produits – Ventes d'or	–	6 193	6 820	8 773	21 786	6 237	7 839	7 994	2 375	24 445
Charges d'exploitation minière	775	2 554	2 695	3 366	9 390	4 653	4 549	4 002	2 347	15 551
Redevances gouvernementales	–	329	363	477	1 169	342	431	444	128	1 345
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	147	1 001	996	1 476	3 620	1 028	1 120	1 183	494	3 825
Charges administratives	259	346	65	406	1 076	535	566	462	193	1 756
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	5	468	21	483	977	56	250	254	52	612
Résultat d'exploitation sectoriel	(1 186)	1 495	2 680	2 565	5 554	(377)	923	1 649	(839)	1 356
Statistiques (en dollars)										
Prix de vente moyen réalisé (par once)	–	1 630	1 705	1 687	1 676	1 386	1 537	1 738	1 696	1 567
Coût comptant d'exploitation (par once produite) ¹	–	632	664	645	648	1 026	912	760	–	898
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée) ¹	–	22	30	25	26	45	44	40	–	43
Coût comptant total (par once vendue) ²	–	759	765	739	753	1 110	976	933	952	1 000
Dotation aux amortissements (par once vendue) ³	–	263	249	284	278	229	220	257	353	245

¹ Le coût comptant d'exploitation est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui est calculée en fonction des onces produites et des tonnes traitées. Se reporter à la section « Mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

² Le coût comptant total est une mesure non conforme aux IFRS pour laquelle il n'existe pas de définition normalisée en vertu des IFRS et qui correspond aux charges d'exploitation minière et aux redevances gouvernementales par once vendue.

³ La dotation aux amortissements par once vendue est une mesure non conforme aux IFRS et correspond à la charge d'amortissement par once vendue.

18. Résultats du quatrième trimestre

Au quatrième trimestre de 2012, nous avons réalisé des ventes d'or totalisant 110 305 000 \$ et enregistré un résultat d'exploitation correspondant à une perte de 28 055 000 \$, comparativement à des ventes d'or de 113 854 000 \$ et à un résultat d'exploitation de 47 448 000 \$ en 2011. Cette diminution de notre résultat d'exploitation au quatrième trimestre de 2012 par rapport à la période correspondante de 2011 s'explique essentiellement par la perte de valeur hors trésorerie de 60 000 000 \$ comptabilisée à l'égard de la mine Samira Hill ainsi que par la hausse de la dotation aux amortissements découlant de la plus grande flotte d'équipements et de l'expansion des installations et par la dotation aux amortissements des frais de découverte. En 2012, la perte nette attribuable aux actionnaires s'est élevée à 25 156 000 \$, ce qui représente une perte de 0,09 \$ par action. En comparaison, un résultat net de 33 277 000 \$, ou de 0,12 \$ par action, avait été inscrit en 2011.

La production a totalisé 62 400 onces pour le quatrième trimestre de 2012, à un coût comptant d'exploitation de 695 \$ l'once, ou de 34 \$ par tonne traitée, ce qui représente une amélioration de 17 % et de 6 %, respectivement, par rapport au coût comptant d'exploitation de 836 \$ l'once, ou de 36 \$ par tonne traitée, enregistré au troisième trimestre de 2012. Au quatrième trimestre de 2011, nous avions produit 64 800 onces à un coût comptant d'exploitation de 559 \$ l'once ou de 35 \$ par tonne traitée.

Nous avons traité un volume record de 769 300 tonnes de minerai à la mine Mana au cours du quatrième trimestre de 2012, comparativement à 653 100 tonnes pour la période correspondante de 2011, grâce à la phase IV de l'expansion de l'usine. La production enregistrée à Mana pour le quatrième trimestre de 2012 s'est chiffrée à 45 600 onces, en baisse de 8 % par rapport à la production aurifère de 49 700 onces enregistrée en 2011, ce qui s'explique par la baisse des teneurs récupérées, la fosse Nyafé n'ayant pas servi à alimenter l'usine en 2012. La diminution des teneurs récupérées a entraîné une hausse de notre coût comptant d'exploitation, qui est passé de 509 \$ en 2011 à 645 \$ au quatrième trimestre de 2012.

Nous avons traité 458 200 tonnes de minerai à la mine Samira Hill Mine durant le quatrième trimestre de 2012, ce qui représente une hausse de 6 % comparativement à la même période en 2011. La production a été moins élevée au quatrième trimestre de 2012, celle-ci s'étant établie à 12 200 onces, comparativement à 15 100 onces en 2011. Ce recul s'explique par la baisse des teneurs récupérées qui a résulté du traitement de minerai sulfuré extrait de la fosse Samira Principale. Notre coût comptant d'exploitation par once produite, qui s'est établi à 901 \$ au quatrième trimestre de 2012, en comparaison de 725 \$ en 2011, s'explique également par la source d'alimentation à l'usine. Enfin, les résultats du quatrième trimestre de 2012 tiennent compte d'une perte de valeur hors trésorerie de 60 000 000 \$ attribuable à une modification du montant estimé des flux de trésorerie futurs attendus de la mine résultant d'une révision des paramètres techniques et économiques. Cette révision tient compte de la hausse des dépenses d'investissement de maintien, du coût des matières consommables et des coûts opérationnels, de même que d'une augmentation des coûts énergétiques attribuable à la piètre fiabilité du réseau électrique du Niger.

Nous avons produit 4 600 onces à la mine Kiniero au quatrième trimestre de 2012, tandis que les activités étaient demeurées suspendues tout au long du quatrième trimestre de 2011.

19. Données sur les actions en circulation

Au 20 mars 2013, notre capital social se composait de 273 268 185 actions ordinaires émises et en circulation.

Nous avons deux régimes d'options d'achat d'actions pour nos employés, nos dirigeants, nos consultants et nos administrateurs, de même que ceux de nos filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »). À l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010, nos actionnaires ont approuvé le régime de 2010. Aucune nouvelle option n'a été attribuée aux termes du régime initial depuis l'adoption du régime de 2010 par les actionnaires de SEMAFO.

Les régimes permettent l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Au 20 mars 2013, des options d'achat d'actions permettant à leurs porteurs d'acquérir 9 446 241 actions ordinaires étaient en circulation.

20. Renseignements supplémentaires

Les taux de change se présentent comme suit :

	\$ CA/\$ US		Euro/\$ US	
	2012	2011	2012	2011
31 mars (clôture)	0,9991	0,9718	0,7500	0,7051
30 juin (clôture)	1,0191	0,9643	0,7894	0,6885
30 septembre (clôture)	0,9837	1,0389	0,7779	0,7436
31 décembre (clôture)	0,9949	1,0210	0,7584	0,7721
Premier trimestre (taux moyen)	1,0012	0,9844	0,7618	0,7307
Deuxième trimestre (taux moyen)	1,0122	0,9696	0,7802	0,6957
Troisième trimestre (taux moyen)	0,9955	0,9791	0,7989	0,7083
Quatrième trimestre (taux moyen)	0,9917	1,0230	0,7718	0,7426
Exercice (taux moyen)	1,0001	0,9890	0,7782	0,7193

21. Contrôles et procédures de communication de l'information

Conformément au *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs*, l'évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information (« CPCI ») et du contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») de la Société a été effectuée. En se fondant sur cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de l'information financière ont conclu que les CPCI et le CIIF étaient efficaces pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012. Par conséquent, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information importante relative à la Société lui est communiquée par d'autres personnes au sein de ces entités, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis et que l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres documents qu'elle dépose ou transmet en vertu de la législation en matière de valeurs mobilières est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prescrits par cette législation. De plus, la conception du CIIF fournit une assurance raisonnable que l'information financière de la Société est fiable, et que ses états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Enfin, aucune modification concernant le CIIF qui aurait eu ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence importante sur le mécanisme de contrôle n'a été relevée par la direction au cours de la période commencée le 1^{er} janvier 2012 et terminée le 31 décembre 2012.

22. Mesures non conformes aux IFRS

Certains des indicateurs que nous utilisons pour analyser et évaluer nos résultats représentent des mesures financières non conformes aux IFRS. Nous présentons ces mesures non conformes aux IFRS, car certains investisseurs les utilisent pour évaluer notre performance financière. Celles-ci n'ayant pas de sens normalisé prescrit par les IFRS, elles pourraient ne pas être comparables à des mesures semblables que présentent d'autres sociétés. Par conséquent, elles visent à fournir des renseignements supplémentaires et ne doivent pas être considérées isolément ni être interprétées comme pouvant remplacer des mesures de rendement conformes aux IFRS. Les définitions de ces mesures ainsi qu'un rapprochement de ces mesures et de celles établies conformément aux IFRS sont fournis ci-dessous.

Coût comptant d'exploitation

Ci-dessous, un rapprochement entre les coûts comptant d'exploitation calculés conformément aux normes de l'Institut de l'or et les charges d'exploitation :

				2012	
		Mana	Samira Hill	Kiniero	Total
Par once produite					
Onces d'or produites					
Onces d'or produites		172 700	49 800	13 600	236 100
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)					
Charges d'exploitation minière (selon les onces vendues)		128 123	45 690	10 559	184 372
Frais fixes engagés pendant la fermeture temporaire		–	–	(775)	(775)
Redevances gouvernementales et frais de vente		(15 209)	(4 787)	(1 291)	(21 287)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or)		1 334	2 278	319	3 931
Charges d'exploitation (selon les onces produites)		114 248	43 181	8 812	166 241
Coût comptant d'exploitation (par once produite)		662	867	648	704

				2011	
		Mana	Samira Hill	Kiniero	Total
Par once produite					
Onces d'or produites					
Onces d'or produites		187 800	46 700	15 600	250 100
(en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)					
Charges d'exploitation minière (selon les onces vendues)		111 284	42 212	16 896	170 392
Frais fixes engagés pendant la fermeture temporaire		–	–	(1 294)	(1 294)
Redevances gouvernementales et frais de vente		(15 403)	(4 416)	(1 490)	(21 309)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or)		(13)	98	(103)	(18)
Charges d'exploitation (selon les onces produites)		95 868	37 894	14 009	147 771
Coût comptant d'exploitation (par once produite)		510	811	898	591

22. Mesures non conformes aux IFRS (suite)

Coût comptant d'exploitation (suite)

Par tonne traitée (milliers de dollars, à l'exception des montants par once)	2012			
	Mana	Samira Hill	Kiniero	Total
Tonnes de minerai traitées	2 738 000	1 720 400	364 000	4 822 400
Charges d'exploitation minière (selon les onces vendues)	128 123	45 690	10 559	184 372
Frais fixes engagés pendant la fermeture temporaire	–	–	(775)	(775)
Redevances gouvernementales et frais de vente	(15 209)	(4 787)	(1 291)	(21 287)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	3 026	3 342	840	7 208
Charges d'exploitation (selon les tonnes traitées)	115 940	44 245	9 333	169 518
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	42	26	26	35

Par tonne traitée (en milliers de dollars, à l'exception des montants par once)	2011			
	Mana	Samira Hill	Kiniero	Total
Tonnes de minerai traitées	2 448 200	1 449 700	316 000	4 213 900
Charges d'exploitation minière (selon les onces vendues)	111 284	42 212	16 896	170 392
Frais fixes engagés pendant la fermeture temporaire	–	–	(1 294)	(1 294)
Redevances gouvernementales et frais de vente	(15 403)	(4 416)	(1 490)	(21 309)
Incidence des ajustements des stocks (lingots d'or et or en voie de production)	2 389	(375)	(473)	1 541
Charges d'exploitation (selon les tonnes traitées)	98 270	37 421	13 639	149 330
Coût comptant d'exploitation (par tonne traitée)	40	26	43	35

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action

	2012	2011
(en milliers, sauf les montants par action)		
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ¹	155 406	171 875
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	273 146	272 609
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles par action	0,57	0,63

¹ Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles excluent les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

23. Renseignements additionnels et information continue

Le présent rapport de gestion est daté du 20 mars 2013. La Société présente régulièrement de l'information additionnelle par le dépôt de communiqués de presse, d'états financiers et de sa notice annuelle sur le site Web de SEDAR (www.sedar.com). Vous trouverez également ces documents et d'autres informations concernant SEMAFO sur notre site Web à www.semafo.com.

24. Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs impliquent des risques et incertitudes connus et inconnus ainsi que des hypothèses et, en conséquence, les résultats réels et les événements futurs pourraient différer de façon significative par rapport à ceux anticipés en vertu de ces énoncés prospectifs. Les lecteurs ne devraient donc pas s'y fier indûment. Ces énoncés prospectifs comprennent des énoncés relatifs à nos attentes quant au prix de l'or, aux objectifs de production, aux échéanciers, aux charges d'exploitation minière, aux dépenses d'investissement et aux estimations des réserves et ressources minérales. Les énoncés prospectifs comprennent des mots et expressions comme « s'engager à », « agir », « devenir », « recherche », « croissance », « poursuivre », « continue », « aller de l'avant », « priorité », « futurs », « stratégie », « occasion », « augmenter », « ajouté », « être d'avis », « potentiel », « création », « quête », « optimiste », « augmenter », « optimiser », « objectifs », « développer », « améliorer », « tendances », « but », « devrait », « être en mesure », « pourrait », « prochaines étapes », « en cours », « examiner », et d'autres expressions semblables. Les facteurs pouvant entraîner une variation importante de ces résultats et événements futurs par rapport aux attentes exprimées ou découlant implicitement de ces énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, notre capacité à réaliser notre priorité stratégique, la capacité de générer des flux de trésorerie futurs, la capacité de mettre en œuvre notre stratégie, la capacité d'intégrer le secteur Siou aux réserves d'ici le troisième trimestre de 2013, d'amorcer le processus d'obtention des permis et de commencer l'extraction minière d'ici la fin de l'année 2014 ou le début de l'année 2015, la capacité de maintenir les opérations à l'usine Mana à pleine capacité pour les huit à dix prochaines années, la possibilité que le secteur Siou puisse réduire nos coûts d'exploitation, accroître notre production et ultimement augmenter nos flux de trésorerie au cours des 18 à 24 mois à venir, la capacité d'accroître les réserves et les ressources et de générer des flux de trésorerie futurs, la capacité de compléter notre programme de délimitation à Siou dans la première moitié de 2013, la capacité d'atteindre notre objectif de production pour 2013, soit entre 215 000 et 240 000 onces d'or à un coût comptant de 855 \$ à 905 \$ l'oncse, la capacité d'obtenir les résultats de nos essais de lixiviation en tas sur le matériel oxydé à Yaho au troisième trimestre de 2013, la capacité de compléter notre programme d'exploration à Siou, la capacité de répondre à tous nos besoins de financement pour 2013 par le biais de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, les fluctuations du prix de l'or, des devises et des coûts d'exploitation, les risques inhérents à l'industrie minière, les incertitudes inhérentes au calcul des réserves et ressources minérales, les retards, les besoins de financement additionnel, le risque d'augmentation des taux d'imposition ou de redevances, ou d'adoption de nouvelles interprétations relatives à ces éléments, la stabilité politique et sociale en Afrique (y compris notre capacité à maintenir ou à renouveler les licences et permis) et d'autres risques décrits dans le présent rapport de gestion ou dans nos autres documents déposés de temps à autre auprès des autorités réglementaires canadiennes en matière de valeurs mobilières qui sont disponibles à l'adresse www.sedar.com. Ces documents sont également disponibles sur notre site Web à l'adresse www.semafo.com. Nous déclinons toute responsabilité quant à la mise à jour ou à la modification de ces énoncés prospectifs, à moins que la loi ne l'exige.

Déclaration de responsabilité de la direction

Les états financiers consolidés de la Société ainsi que toutes les informations financières qui figurent dans le présent rapport sont de la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière et, le cas échéant, ils reflètent les meilleures estimations et jugements de la direction. Les informations financières qui figurent dans d'autres sections du présent rapport sont conformes aux états financiers consolidés.

La Société maintient un système approprié de contrôle interne qui fournit une assurance raisonnable quant à la protection des actifs contre la perte ou toute utilisation fautive et s'assure que des registres comptables sont correctement tenus afin de présenter une information fiable servant à la préparation d'états financiers exacts en temps opportun.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., comptables professionnels agréés, ont été nommés par les actionnaires et ont effectué un audit des états financiers consolidés de la Société. Leur rapport est annexé à la présente.

Il incombe au conseil d'administration de la Société de s'assurer que la direction remplit ses obligations en ce qui a trait à la présentation de l'information financière et au contrôle interne. Le conseil d'administration s'acquitte de cette tâche par l'intermédiaire de son comité d'audit. Ce dernier est entièrement formé d'administrateurs indépendants et se réunit annuellement avec la direction et avec les auditeurs externes de la Société afin de discuter des résultats de l'audit et d'examiner des questions connexes. Les auditeurs externes ont entièrement accès au comité d'audit avec et sans la présence de la direction. Le comité d'audit révise les états financiers consolidés ainsi que le rapport de gestion de la Société et recommande leur approbation au conseil d'administration.



Benoit Desormeaux, CPA, CA
Président et chef de la direction



Martin Milette, CPA, CA
Chef de la direction financière

Rapport de l'auditeur indépendant

Le 20 mars 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de SEMAFO inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de SEMAFO inc., qui comprennent l'état consolidé de la situation financière aux 31 décembre 2012 et 2011, les états consolidés du résultat, du résultat global et des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi que les notes annexes constituées d'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisions les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus au cours de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de SEMAFO inc. aux 31 décembre 2012 et 2011, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Comptables professionnels agréés

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A122718

Table des matières

	Page
ÉTATS FINANCIERS	
État consolidé de la situation financière	56
État consolidé du résultat	57
État consolidé du résultat global	58
État consolidé des variations des capitaux propres	59
Tableau consolidé des flux de trésorerie	60
NOTES ANNEXES	
1. Constitution et nature des activités de la Société	61
2. Mode de présentation	61
3. Sommaire des méthodes comptables significatives	62
4. Estimations et jugements comptables critiques	68
5. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur	70
6. Trésorerie et équivalents de trésorerie	72
7. Clients et autres débiteurs	72
8. Stocks	73
9. Immobilisations corporelles	74
10. Dépréciation d'immobilisations corporelles	75
11. Placement	75
12. Fournisseurs et charges à payer	75
13. Avance à payer	76
14. Provisions	76
15. Capital social	77
16. Instruments financiers	79
17. Impôt sur le résultat	82
18. Charges d'exploitation minière	85
19. Charges administratives	85
20. Rémunération fondée sur des actions	86
21. Charges financières	89
22. Participations ne donnant pas le contrôle	89
23. Résultat par action	90
24. Engagements financiers	90
25. Informations financières incluses dans le tableau consolidé des flux de trésorerie	91
26. Transactions entre parties liées	91
27. Information sectorielle	92

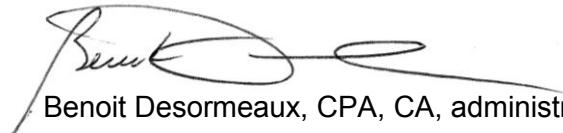
État consolidé de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Actif		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 6)	139 451	178 713
Clients et autres débiteurs (note 7)	30 395	43 022
Placement (note 16 a)	–	22 307
Stocks (note 8)	96 829	81 639
Autres actifs courants	6 432	5 517
	273 107	331 198
Actifs non courants		
Liquidités soumises à des restrictions	923	1 226
Immobilisations corporelles (note 9)	406 030	362 187
Placement (note 11)	19 600	29 400
Actif d'impôt différé (note 17)	3 000	–
	429 553	392 813
Total de l'actif	702 660	724 011
Passif		
Passifs courants		
Fournisseurs et charges à payer (note 12)	67 020	58 010
Provisions (note 14)	2 588	–
Avance à payer (note 13)	915	–
Impôt sur le résultat à payer (note 17)	8 276	15 509
Dividendes à verser (note 15)	5 492	5 348
	84 291	78 867
Passifs non courants		
Passifs liés aux unités d'actions restreintes (note 20 b)	2 001	1 090
Avance à payer (note 13)	–	2 102
Provisions (note 14)	12 487	8 505
Passifs d'impôt différé (note 17)	2 040	6 954
	100 819	97 518
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires		
Capital social (note 15)	455 179	454 746
Surplus d'apport	12 232	10 935
Cumul des autres éléments du résultat global	–	5 686
Résultats non distribués	120 152	138 467
	587 563	609 834
Participations ne donnant pas le contrôle	14 278	16 659
Total des capitaux propres	601 841	626 493
Total du passif et des capitaux propres	702 660	724 011
Engagements financiers (note 24)		

Approuvé par le conseil d'administration,


Jean Lamarre, administrateur


Benoit Desormeaux, CPA, CA, administrateur

État consolidé du résultat

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)

	2012 \$	2011 \$
Produits – Ventes d'or	388 501	395 916
Charges d'exploitation		
Charges d'exploitation minière (note 18)	184 372	170 392
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	59 248	41 210
Charges administratives (note 19)	24 834	22 224
Dépenses relatives à la responsabilité sociale	5 377	3 393
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	3 046	4 533
Radiation d'immobilisations corporelles (note 9)	16 998	–
Dépréciation d'immobilisations corporelles (note 10).....	60 000	–
Résultat d'exploitation	34 626	154 164
Autres charges (produits)		
Produits financiers	(295)	(439)
Charges financières (note 21)	2 023	1 728
Perte (profit) de change	(735)	247
Perte à la vente d'un placement courant (note 16 a).....	24 297	–
Résultat avant impôt sur le résultat	9 336	152 628
Charge (produit) d'impôt sur le résultat		
Exigible (note 17).....	24 883	25 858
Différé (note 17).....	(6 491)	4 011
	18 392	29 869
Résultat net de l'exercice	(9 056)	122 759
Attribuable aux :		
Actionnaires	(6 604)	111 759
Participations ne donnant pas le contrôle (note 22)	(2 452)	11 000
	(9 056)	122 759
Résultat par action (note 23)		
De base	(0,02)	0,41
Dilué	(0,02)	0,40

État consolidé du résultat global
Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(en milliers de dollars américains)

	2012 \$	2011 \$
Résultat net de l'exercice	(9 056)	122 759
Autres éléments du résultat global		
Variation de la juste valeur du placement dans GoviEx (compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 \$) (note 16 a)	(8 480)	–
Variation de la juste valeur du placement courant (aucune incidence fiscale) (note 16 a)	(21 503)	(2 794)
Reclassement du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net en lien avec le placement courant vendu (aucune incidence fiscale) (note 16 a)	24 297	–
Autres éléments du résultat global de l'exercice, après impôt	(5 686)	(2 794)
Total du résultat global de l'exercice	(14 742)	119 965
Attribuable aux :		
Actionnaires	(12 290)	108 965
Participations ne donnant pas le contrôle	(2 452)	11 000
	(14 742)	119 965

État consolidé des variations des capitaux propres

Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(en milliers de dollars américains, sauf le nombre d'actions)

	Attribuable aux actionnaires								Participations ne donnant pas le contrôle	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		
	Capital social		Cumul des autres éléments du résultat global				Résultats non distribués	Total				
	Actions ordinaires ¹	Montant (en milliers)	Surplus d'apport \$	Résultat global \$	Résultats non distribués \$	Total \$						
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	272 238	452 542	8 053	8 480	32 761	501 836	4 954	506 790				
Résultat net de l'exercice	–	–	–	–	111 759	111 759	11 000	122 759				
Autres éléments du résultat global de l'exercice												
Variation de la juste valeur du placement courant (aucune incidence fiscale) (note 16 a)	–	–	–	(2 794)	–	(2 794)	–	(2 794)				
Total du résultat global de l'exercice	–	–	–	(2 794)	111 759	108 965	11 000	119 965				
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	–	–	3 443	–	–	3 443	–	3 443				
Actions émises à l'exercice d'options (note 20)	766	2 204	(561)	–	–	1 643	–	1 643				
Dividendes déclarés	–	–	–	–	(5 348)	(5 348)	–	(5 348)				
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les transactions avec les filiales	–	–	–	–	(705)	(705)	705	–				
Solde au 31 décembre 2011	273 004	454 746	10 935	5 686	138 467	609 834	16 659	626 493				
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	273 004	454 746	10 935	5 686	138 467	609 834	16 659	626 493				
Résultat net de l'exercice	–	–	–	–	(6 604)	(6 604)	(2 452)	(9 056)				
Autres éléments du résultat global de l'exercice												
Variation de la juste valeur du placement dans GoviEx (compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 \$) (note 16 a)	–	–	–	(8 480)	–	(8 480)	–	(8 480)				
Variation de la juste valeur du placement courant (aucune incidence fiscale) (note 16 a)	–	–	–	(21 503)	–	(21 503)	–	(21 503)				
Reclassement du cumul des autres éléments du résultat global vers le résultat net en lien avec le placement courant vendu (aucune incidence fiscale) (note 16 a)	–	–	–	24 297	–	24 297	–	24 297				
Total du résultat global de l'exercice	–	–	–	(5 686)	(6 604)	(12 290)	(2 452)	(14 742)				
Rémunération fondée sur des actions (note 20)	–	–	1 415	–	–	1 415	–	1 415				
Actions émises à l'exercice d'options (note 20)	214	433	(118)	–	–	315	–	315				
Dividendes déclarés (note 15)	–	–	–	–	(10 853)	(10 853)	–	(10 853)				
Dividendes déclarés par une filiale aux participations ne donnant pas le contrôle ..	–	–	–	–	–	–	(787)	(787)				
Quote-part des participations ne donnant pas le contrôle dans les transactions avec les filiales	–	–	–	–	(858)	(858)	858	–				
Solde au 31 décembre 2012	273 218	455 179	12 232	–	120 152	587 563	14 278	601 841				

¹ Au 31 décembre 2012, aucune action ordinaire émise n'était impayée (aucune en 2011).

Tableau consolidé des flux de trésorerie
Exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011

(en milliers de dollars américains)

	2012 \$	2011 \$
Flux de trésorerie liés aux :		
Activités opérationnelles		
Résultat net de l'exercice	(9 056)	122 759
Ajustements :		
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	59 248	41 210
Rémunération fondée sur des actions	3 056	4 533
Charges financières hors trésorerie	1 409	874
Perte (profit) de change latente	1 975	(1 512)
Radiation d'immobilisations corporelles	16 998	—
Perte à la vente d'un placement courant	24 297	—
Dépréciation d'immobilisations corporelles	60 000	—
Charge (produit) d'impôt sur le résultat différé	(6 491)	4 011
Provisions.....	3 980	—
	155 406	171 875
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 25 a)	(750)	(33 828)
	154 656	138 047
Activités de financement		
Remboursement de la dette à long terme	—	(15 000)
Produit de l'émission de titres du capital social	315	1 643
Remboursement de l'avance à payer	(2 000)	—
Paiement de dividendes à la participation ne donnant pas le contrôle	(787)	—
Paiement de dividendes aux actionnaires	(10 709)	—
	(13 181)	(13 357)
Activités d'investissement		
Placement courant.....	(4 813)	(25 101)
Produit de la vente d'un placement courant	5 617	—
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(180 766)	(145 634)
Diminution des liquidités soumises à des restrictions	303	3 181
	(179 659)	(167 554)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(1 078)	1 138
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	(39 262)	(41 726)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	178 713	220 439
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	139 451	178 713
Intérêts payés	—	724
Intérêts reçus	295	439
Impôt sur le résultat payé	29 377	29 694

Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (note 25)

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

1. Constitution et nature des activités de la Société

SEMAFO inc. (la « Société ») est régie par la *Loi sur les sociétés par actions* (Québec) et cotée à la Bourse de Toronto et à la Bourse NASDAQ OMX de Stockholm. L'adresse du siège social de la Société est le 100, boul. Alexis-Nihon, 7^e étage, Saint-Laurent (Québec) H4M 2P3.

Les filiales de la Société sont engagées dans l'exploration, le développement et la production aurifère. Elles mènent leurs activités en Afrique occidentale et détiennent et exploitent actuellement trois mines d'or au Burkina Faso, au Niger et en Guinée. Les filiales de la Société détiennent aussi des participations dans des propriétés minières. Le recouvrement potentiel des dépenses engagées sur ces propriétés et des frais différés connexes dépend de l'existence en quantité suffisante de réserves de minerai, de la capacité d'obtenir tous les permis requis, de la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour la mise en exploitation de ces propriétés minières et de la rentabilité de la production future de la Société.

2. Mode de présentation

Les états financiers consolidés audités de la Société (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

La Société a appliqué uniformément les méthodes comptables utilisées pour préparer ses états financiers en IFRS, y compris les chiffres comparatifs. Les méthodes comptables suivies pour les présents états financiers reposent sur les IFRS applicables à l'exercice terminé le 31 décembre 2012, dans leur forme publiée et en vigueur au 20 mars 2013, date à laquelle le conseil d'administration a approuvé les états financiers.

Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, dont les actifs financiers disponibles à la vente.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments des états financiers de chacune des entités de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers sont présentés en dollars américains, monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales, et tous les montants ont été arrondis au millier le plus proche, à moins d'indication contraire.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers regroupent les états financiers de la Société et ceux des entités qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de tirer des avantages de ses activités. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date à laquelle la Société obtient le contrôle, et ils cessent de l'être à compter de la date à laquelle la Société cesse d'avoir ce contrôle. La totalité des transactions et des soldes intragroupes significatifs ont été éliminés.

Principales filiales (consolidées) – participation	31 décembre 2012	31 décembre 2011
SEMAFO Burkina Faso S.A.	90 %	90 %
SEMAFO Guinée S.A.	85 %	85 %
Société des Mines du Liptako (SML) S.A.	80 %	80 %

Informations sectorielles

Les secteurs opérationnels sont présentés de la même manière que dans l'information financière interne fournie au principal décideur opérationnel. Ce dernier, qui est responsable de l'affectation des ressources aux secteurs opérationnels et de l'évaluation de la performance de ceux-ci, est identifié comme étant l'équipe de direction responsable des décisions stratégiques.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse, les soldes détenus auprès de banques et d'autres placements à court terme hautement liquides dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois ou qui peuvent être rachetés en tout temps sans pénalité.

Stocks

L'or (lingots d'or, or en voie de production et minerai empilé) est mesuré physiquement et évalué au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation, et le coût est déterminé au moyen de la méthode du premier entré, premier sorti (« PEPS »). Les coûts de production comprennent les matières premières, la main-d'œuvre directe, les autres coûts directs et les coûts indirects liés aux sites miniers (fondés sur une capacité d'exploitation normale), y compris la dotation aux amortissements applicable des immobilisations corporelles.

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange ainsi que le minerai empilé sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

Immobilisations corporelles

Les éléments des immobilisations corporelles sont comptabilisés au coût historique, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Lorsque des éléments d'une immobilisation corporelle comprennent des composantes importantes avec des durées d'utilité différentes, celles-ci sont comptabilisées comme des éléments distincts des immobilisations corporelles. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition, au développement et à la construction de l'actif. Les éléments de coût ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'élément iront à la Société et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

La valeur comptable d'une partie remplacée est décomptabilisée lors du remplacement. Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin. Les frais de réparation et d'entretien sont comptabilisés en charges dans l'état du résultat de la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les coûts liés aux travaux majeurs de reconstruction ou de révision effectués dans le cadre de programmes de maintenance sont inscrits à l'actif lorsqu'il est probable que les travaux permettront d'accroître la capacité de production ou la durée d'utilité de l'actif visé.

i) Coûts d'acquisition et frais d'exploration et de développement différés

Les coûts engagés relativement aux réserves prouvées et probables mises en valeur et non mises en valeur et aux ressources probables ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que les ressources ne faisant pas partie des réserves seront produites (les « ressources probables ne faisant pas partie des réserves ») sont inclus dans le montant amortissable. La Société a choisi d'exclure du montant amortissable les coûts de mise en valeur futurs prévus. L'amortissement est la répartition systématique du montant amortissable d'un actif sur sa durée d'utilité. Le montant amortissable de l'actif correspond à son coût, ou à tout autre montant substitué au coût, diminué de sa valeur résiduelle.

L'amortissement commence au moment de la mise en exploitation de la propriété et est calculé selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables comprend les réserves prouvées et probables et les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que des matières ne faisant pas partie des réserves seront produites.

Les frais d'exploration engagés à l'égard d'une propriété en exploitation sont inscrits à l'actif dans les immobilisations corporelles et amortis en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables dans la zone de ressources visée.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Immobilisations corporelles (suite)

ii) Bâtiments et matériel relatifs à l'exploitation minière

Les bâtiments et le matériel relatifs à l'exploitation minière sont inscrits au coût et amortis, déduction faite de la valeur résiduelle, selon le mode des unités de production sur la durée prévue d'exploitation de la mine, en fonction du nombre estimatif d'onces d'or récupérables. Par ailleurs, si la durée d'utilité de l'actif est inférieure à celle du gisement, son amortissement est basé sur sa durée d'utilité prévue.

iii) Actifs en cours de construction

Les actifs en cours de construction comprennent les immobilisations corporelles en voie de construction, y compris celles destinées à son usage propre. Le coût comprend le prix d'achat, ainsi que tout coût directement attribuable à la mise en état de fonctionnement de l'actif en vue de son utilisation prévue. Les actifs en cours de construction sont classés dans la catégorie appropriée d'immobilisations corporelles lorsque les coûts sont engagés. Les actifs en cours de construction sont comptabilisés au coût, diminué de toute perte de valeur comptabilisée, et ne sont pas amortis. Leur amortissement commence uniquement lorsqu'ils sont prêts pour leur utilisation prévue.

iv) Matériel roulant, équipement d'extraction minière, matériel de communication et matériel informatique

Le matériel roulant, l'équipement d'extraction minière, le matériel de communication et le matériel informatique sont comptabilisés au coût d'acquisition. L'amortissement est calculé selon le mode de l'amortissement dégressif au taux de 30 %, à l'exception de l'amortissement de l'équipement d'extraction minière, qui est calculé selon le mode des heures d'utilisation en fonction de la durée d'utilité prévue. L'amortissement est capitalisé à l'actif minier qui n'est pas encore en exploitation commerciale et sera constaté à l'état du résultat au fur et à mesure de la mise en exploitation de ces propriétés minières.

v) Frais de découverte engagés au cours de la phase d'exploitation d'une mine

Les frais de découverte sont comptabilisés comme des coûts de production variables à inclure dans les coûts des stocks produits au cours de la période où ils sont engagés. Les frais de découverte sont cependant capitalisés lorsque l'opération de découverte peut être considérée comme une amélioration du bien minier. Les frais de découverte capitalisés sont amortis de manière rationnelle et systématique sur les réserves prouvées et probables qui bénéficient directement des activités spécifiques de découverte.

vi) Propriétés en exploration

Lorsque le permis d'exploration a été obtenu, les frais d'exploration et d'évaluation sont inscrits à l'actif lorsqu'ils sont engagés. Les propriétés en exploration comprennent les droits miniers et les frais différés d'exploration et d'évaluation sur les propriétés qui sont au stade de l'exploration et de l'évaluation et sont comptabilisées au coût d'acquisition.

Les droits miniers, les frais d'exploration et d'évaluation différés et les options pour acquérir des participations indivises dans des droits miniers ne sont amortis qu'au moment de la mise en exploitation des propriétés.

Le produit réalisé à la cession de propriétés en exploration est porté en diminution des frais connexes, tout excédent étant constaté comme profit à l'état du résultat. Les pertes aux cessions partielles sont constatées à l'état du résultat.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société, tels que les immobilisations corporelles et les propriétés en exploration, sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture et lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. S'il existe un indice de dépréciation, la valeur recouvrable est estimée. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable d'un actif, ou de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle il se rattache, dépasse sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité (soit la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de l'actif concerné ou de l'unité génératrice de trésorerie concernée). Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Il s'agit en général des mines individuelles. Les actifs d'exploration et d'évaluation situés dans le même secteur d'intérêt d'une mine en exploitation sont regroupés avec les unités génératrices de trésorerie existantes aux fins du test de dépréciation. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat de la période.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

Aux fins du calcul de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimatifs sont actualisés selon un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une perte de valeur est reprise s'il y a une indication d'un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. Toutefois, une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Instruments financiers

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie ont expiré ou que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier transféré. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, qu'elle est acquittée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les actifs financiers et les passifs financiers sont évalués initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction, sauf pour ceux qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net, lesquels sont évalués initialement à la juste valeur. Les actifs financiers et les passifs financiers sont ultérieurement évalués de la manière précisée ci-après.

L'évaluation subséquente des instruments financiers dépend de la catégorie dans laquelle ils sont classés. Cette catégorie détermine également si le produit ou la charge correspondant doit être comptabilisé dans le résultat net ou dans les autres éléments du résultat global.

Les instruments financiers de la Société sont classés dans l'une des quatre catégories suivantes :

- Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Placements disponibles à la vente;
- Prêts et créances;
- Passifs financiers au coût amorti.

Le classement est établi lors de la comptabilisation initiale et il dépend de la nature et de l'objet de l'instrument financier.

i) Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs et les passifs financiers sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net lorsque l'actif ou le passif financier est détenu à des fins de transaction ou désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

Un actif ou un passif financier est classé comme détenu à des fins de transaction :

- s'il a été acquis principalement en vue d'être vendu dans un avenir proche;
ou
- s'il s'agit d'un dérivé qui n'est pas désigné comme instrument de couverture efficace.

Les actifs et les passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés à la juste valeur, et tout profit ou toute perte qui en découle est comptabilisé dans l'état du résultat.

ii) Placements disponibles à la vente

Les placements disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme faisant partie de cette catégorie ou qui ne sont classés dans aucune des autres catégories. L'actif disponible à la vente de la Société se compose de placements dans des titres de capitaux propres.

Les placements disponibles à la vente sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée des coûts de transaction et ultérieurement évalués à la juste valeur. Les profits ou les pertes découlant des variations de la juste valeur sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les placements disponibles à la vente sont classés comme non courants, sauf si le placement vient à échéance dans les 12 mois ou si la direction prévoit s'en départir dans les 12 mois.

Lorsqu'un placement disponible à la vente est vendu ou déprécié, le montant cumulé des profits ou des pertes est transféré depuis le cumul des autres éléments du résultat global vers l'état du résultat.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Instruments financiers (suite)

iii) Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Les prêts et créances de la Société se composent de trésorerie et des équivalents de trésorerie, des clients et autres débiteurs ainsi que des liquidités soumises à des restrictions, et ils sont inclus dans les actifs courants, sauf pour la partie des liquidités soumises à des restrictions qui est censée être réalisée plus de 12 mois après la date de l'état de la situation financière, laquelle est classée comme non courante.

Les prêts et créances sont initialement comptabilisés au montant que la Société s'attend à recevoir moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Par la suite, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et diminués d'une provision pour pertes de valeur.

iv) Passifs financiers au coût amorti

Les passifs financiers au coût amorti comprennent les fournisseurs et charges à payer, les dividendes à verser et l'avance à payer. Les dettes fournisseurs, les autres passifs financiers, les dividendes à verser et l'avance à payer sont initialement comptabilisés au montant devant être payé moins, lorsqu'elle est significative, une décote pour ramener ce montant à la juste valeur. Ultérieurement, les dettes fournisseurs, les autres passifs financiers, les dividendes à verser et l'avance à payer sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les passifs financiers sont classés comme des passifs courants si le paiement est exigible dans les 12 mois. Autrement, ils sont présentés à titre de passifs non courants.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de présentation de l'information financière, la Société évalue s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier. S'il existe une telle indication, la Société comptabilise une perte de valeur de la façon suivante :

- i) Actifs financiers comptabilisés au coût amorti : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût amorti du prêt ou de la créance et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif initial de l'instrument. La valeur comptable de l'actif financier est réduite de ce montant soit directement, soit indirectement par l'utilisation d'un compte de correction de valeur. Les pertes de valeur sur des actifs financiers comptabilisés au coût amorti sont reprises au cours de périodes ultérieures si le montant de la perte diminue et que la diminution peut être objectivement reliée à un événement survenant après la comptabilisation de la perte de valeur.
- ii) Placements disponibles à la vente : La perte de valeur correspond à la différence entre le coût initial de l'actif et sa juste valeur à la date d'évaluation, moins toute perte de valeur comptabilisée antérieurement dans l'état du résultat. Ce montant représente la perte dans le cumul des autres éléments du résultat global qui est reclassée dans le résultat net. Les pertes de valeur sur des instruments de capitaux propres disponibles à la vente ne sont pas reprises.

Provisions

Les provisions relatives à la remise en état des sites, aux poursuites judiciaires et à la rémunération spéciale des dirigeants sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'événements passés, qu'il est plus probable qu'improbable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues pour éteindre l'obligation selon la meilleure estimation de la direction d'après un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation. L'augmentation de la provision résultant de l'écoulement du temps est constatée à titre de charges financières.

À chaque date de présentation de l'information financière, le montant du passif est augmenté pour refléter la tranche intérêts (désactualisation) dont il est tenu compte dans sa comptabilisation initiale, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment, ainsi que du changement de taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Provisions (suite)

Les provisions relatives aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations représentent les obligations juridiques et implicites associées à la fermeture éventuelle des immobilisations corporelles de la Société. Ces obligations comprennent les coûts associés à la restauration et aux activités de surveillance ainsi qu'à l'enlèvement des actifs corporels.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé. L'impôt sur le résultat est comptabilisé dans l'état du résultat, sauf s'il concerne des éléments qui ont été comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres; en pareils cas, l'impôt est aussi comptabilisé respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

i) Impôt exigible

Les actifs et passifs d'impôt exigible pour la période considérée et les périodes précédentes sont évalués au montant censé être recouvré auprès des autorités fiscales ou versé à celles-ci. Les taux d'impôt et la réglementation fiscale utilisés pour le calcul sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière.

Les actifs et passifs d'impôt exigibles sont compensés si et seulement si l'entité imposable a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

ii) Impôt différé

L'impôt différé est calculé selon la méthode axée sur le bilan, au titre des différences temporelles existant, à la date de l'état de la situation financière, entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers.

Des actifs et des passifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des différences temporelles sauf :

- si l'actif ou le passif d'impôt différé découle de la constatation initiale d'un goodwill ou de la comptabilisation d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, ne touche ni le résultat comptable ni le résultat imposable;
- dans le cas des différences temporelles liées à des participations dans des filiales, lorsque la date à laquelle la différence temporelle s'inversera peut être contrôlée et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé seulement dans la mesure où il est probable qu'un résultat imposable futur, auquel les différences temporelles pourront être imputées, sera disponible.

Les actifs et passifs d'impôt différé peuvent être compensés si et seulement si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser des actifs et passifs d'impôt exigible et si les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit sur la même entité imposable, soit sur des entités imposables différentes qui ont l'intention ou bien de régler les passifs d'impôt exigible et de réaliser les actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou bien de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, à chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou recouvrés.

Constatation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires de la Société sont comptabilisés lorsque leur montant peut être évalué de façon fiable, qu'il est probable que des avantages économiques futurs iront à la Société, que la Société a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens, que la Société ne continue à être impliquée ni dans la gestion, telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés, et que les coûts engagés ou à engager concernant la transaction peuvent être évalués de façon fiable.

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Rémunération fondée sur des actions

La Société a établi deux régimes incitatifs distincts de rémunération fondée sur des actions à l'intention de ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants.

i) Options

La Société comptabilise ses régimes de rémunération fondée sur des actions qui attribuent des options selon la méthode de la juste valeur. Cette méthode consiste à comptabiliser les charges en résultat sur la période d'acquisition des options attribuées et à comptabiliser la contrepartie en surplus d'apport dans l'état de la situation financière. La juste valeur est établie selon le modèle d'établissement du prix des options de Black et Scholes. Lorsque les options sur actions sont exercées, toute contrepartie payée, après déduction des coûts de transaction directs, est portée au capital social.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société revoit ses estimations du nombre d'options censées être acquises. Le cas échéant, elle comptabilise dans l'état du résultat l'incidence de sa révision des estimations initiales, et inscrit l'ajustement correspondant en capitaux propres.

ii) Unités d'actions restreintes

Des unités d'actions restreintes (« UAR ») peuvent être accordées aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants dans le cadre de leur enveloppe de rémunération à long terme, ces UAR leur permettant de recevoir une rétribution au comptant fondée sur le cours de l'action de la Société au moment pertinent. Pour chaque UAR attribuée, un passif correspondant est comptabilisé à la juste valeur d'un montant équivalant au cours de clôture moyen des actions de la Société au cours des cinq jours de Bourse précédant la fin de la période de présentation de l'information financière, au prorata sur la période d'acquisition, et en fonction de l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR dont les droits seront finalement acquis.

Comme ces UAR seront réglées en espèces, la charge et le passif sont ajustés à chaque période de présentation de l'information financière pour tenir compte des variations du cours de l'action sous-jacente et de la révision de l'estimation faite par la direction au sujet du nombre d'UAR dont les droits seront finalement acquis. Les variations sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent.

Conversion des transactions en monnaie étrangère

Lors de l'établissement des états financiers des entités individuelles, les transactions dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle des entités (monnaies étrangères) sont comptabilisées au taux de change en vigueur à la date de la transaction. À chaque date de l'état de la situation financière, les actifs et les passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la fin de la période, les actifs et les passifs non monétaires étant convertis au taux historique en vigueur à la date de la transaction. Tout profit ou toute perte de change qui résulte de la conversion de ces transactions en monnaie étrangère est comptabilisé à l'état du résultat à titre de profit ou de perte de change.

Dividendes

Les dividendes sur les actions ordinaires sont comptabilisés dans les états financiers de la Société dans la période au cours de laquelle ils sont approuvés par le conseil d'administration.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations dans des filiales détenues par des parties externes. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée comme une composante des capitaux propres. Leur quote-part du résultat net et des autres éléments du résultat global est comptabilisée directement en capitaux propres même si le solde des résultats des participations ne donnant pas le contrôle est déficitaire.

La Société traite les transactions conclues avec les détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle sur la même base que les transactions conclues avec les détenteurs des titres de capitaux propres. Les changements dans les participations de la société mère dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisés comme des transactions portant sur les capitaux propres.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

3. Sommaire des méthodes comptables significatives (suite)

Résultat par action

Le résultat de base par action est obtenu en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société pour l'exercice par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pour tenir compte des instruments ayant un effet dilutif. Le nombre d'actions inclus relativement aux options et aux instruments analogues est calculé au moyen de la méthode du rachat d'actions. Les actions ordinaires potentiellement dilutives de la Société comprennent les options d'achat d'actions ordinaires.

4. Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers de la Société impose à la direction de poser des jugements et de faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période de présentation de l'information financière. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués et sont fondés sur l'expérience passée et sur d'autres facteurs, notamment les prévisions d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances. Les estimations et les hypothèses susceptibles de donner lieu à des ajustements significatifs dans les états financiers de la Société sont décrites ci-après.

Réserves minérales

L'estimation des réserves minérales est un processus complexe qui fait intervenir un ensemble de variables de nature très incertaine et qui nécessite la prise de décisions importantes et prudentes. Ce processus fait intervenir des variables comme les données géologiques sur la structure de chaque fosse, les estimations des coûts de production et les cours futurs de l'or. Les estimations des réserves minérales sont calculées par des personnes qualifiées, conformément aux définitions et aux lignes directrices adoptées par l'Institut canadien des mines, de la métallurgie et du pétrole.

Les estimations des réserves minérales peuvent changer en fonction des variations du cours de l'or et des coûts de production, et à la lumière d'une meilleure connaissance des gisements d'or et des conditions d'exploitation.

Les estimations des réserves peuvent avoir une incidence importante sur l'information contenue dans nos états financiers. Un certain nombre d'estimations comptables, comme il est décrit ci-dessous, sont formulées à partir des estimations des réserves.

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs sont revus à chaque date de l'état de la situation financière s'il existe un indice quelconque qu'un actif a pu se déprécier et lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Ce test requiert des jugements significatifs. Certains facteurs peuvent déclencher la nécessité de procéder à un test de dépréciation, notamment, sans s'y limiter, des tendances négatives significatives du secteur ou de la conjoncture, y compris dans le cours de l'or et dans les pertes courantes, projetées ou historiques, qui indiquent des pertes continues.

L'évaluation des justes valeurs par la Société, en ce qui concerne la valeur comptable des actifs non financiers, repose sur de nombreuses hypothèses; il est donc possible que les justes valeurs estimatives diffèrent des justes valeurs réelles.

Les justes valeurs reposent, en partie, sur des facteurs qui peuvent échapper partiellement ou complètement au contrôle de la Société. Cette évaluation comporte une comparaison des justes valeurs estimatives des actifs non financiers à leur valeur comptable respective. Les estimations de la juste valeur par la Société reposent sur de nombreuses hypothèses, notamment, sans s'y limiter, les estimations visant les cours de l'or réalisés, les charges d'exploitation, les taux de récupération de l'or, les réserves minérales, les dépenses d'investissement et les coûts de remise en état des sites ainsi que les taux de change futurs prévus. Les justes valeurs estimatives pourraient différer des justes valeurs réelles et les écarts pourraient être significatifs et avoir une incidence importante sur la situation financière et le résultat d'exploitation de la Société. L'estimation des réserves minérales représente la variable la plus importante dans l'estimation des justes valeurs par la Société. Une diminution des réserves pourrait entraîner une perte de valeur qui pourrait réduire le résultat net de la Société.

L'estimation par la direction des flux de trésorerie futurs est soumise à des risques et à des incertitudes. Par conséquent, il est raisonnablement possible que des changements surviennent en raison de l'évolution de la conjoncture, changements qui pourraient avoir une incidence sur la recouvrabilité des actifs non financiers de la Société.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Dépréciation d'actifs non financiers (suite)

En 2012, une perte de valeur de 60 000 000 \$ (néant en 2011) a été comptabilisée à l'égard de la mine Samira Hill, au Niger, par suite d'une modification du montant estimé des flux de trésorerie futurs attendus de la mine résultant d'une révision des paramètres techniques et économiques du projet. Se reporter à la note 10 des présents états financiers consolidés pour plus de précisions.

Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles

Une partie importante des immobilisations corporelles est amortie selon le mode des unités de production sur la durée d'exploitation prévue de la mine d'après le nombre estimatif d'onces d'or récupérables, qui est l'élément déterminant de la durée d'une mine. Le nombre estimatif d'onces d'or récupérables est fondé sur les réserves prouvées et probables et sur les matières ne faisant pas partie des réserves lorsqu'il existe suffisamment de preuves objectives pour étayer une conclusion selon laquelle il est probable que de telles matières seront produites. Les changements dans l'estimation des réserves minérales entraîneront des changements dans la dotation aux amortissements sur la durée résiduelle de l'exploitation. Une diminution des réserves minérales aurait pour effet d'accroître la dotation aux amortissements et cela aurait une incidence significative sur le résultat d'exploitation. Les actifs amortissables sont mis à jour annuellement à la lumière des nouvelles estimations des réserves minérales.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations découlent du développement, de la construction et de l'exploitation normale d'immobilisations corporelles relatives aux mines étant donné que les activités minières sont assujetties à plusieurs lois et règlements sur la protection de l'environnement. En général, ces lois et règlements sont en constante évolution, et des dépenses ont déjà été faites et seront faites à l'avenir pour se conformer à ces lois et règlements.

La valeur actuelle estimative des obligations de remise en état est comptabilisée dans la période au cours de laquelle les obligations surviennent. Une augmentation correspondante de la valeur comptable de l'actif connexe est comptabilisée et la dotation aux amortissements se fait sur la durée de vie de l'actif. Le passif est augmenté à chaque période afin de refléter la tranche intérêts (désactualisation) prise en compte dans son évaluation initiale à la juste valeur, et il est aussi ajusté pour tenir compte des changements dans l'estimation du montant, du moment du changement du taux d'actualisation et du coût des travaux à effectuer.

Les coûts de restauration future sont comptabilisés selon la meilleure estimation par la direction à la fin de chaque période des coûts en trésorerie non actualisés prévus pour chaque site. La comptabilisation des obligations de restauration et de remise en état exige de la direction qu'elle fasse des estimations des coûts futurs qu'elle engagera pour réaliser les travaux nécessaires à cet égard, conformément aux lois et règlements en vigueur là où elle mène des activités minières. Les estimations dépendent des coûts de la main-d'œuvre, des répercussions environnementales connues, de l'efficacité des mesures de remise en état et de restauration, des taux d'inflation et des taux d'intérêt avant impôt qui reflètent l'évaluation du marché courante ou la valeur temps de l'argent, ainsi que des risques spécifiques à l'obligation. La direction estime aussi le moment des dépenses, lequel peut changer selon les activités opérationnelles poursuivies et les réserves minérales récemment découvertes.

Les coûts réels engagés peuvent différer de ces estimations. De plus, les changements futurs apportés aux lois et à la réglementation environnementales pourraient accroître l'étendue des travaux de restauration et de remise en état devant être exécutés par la Société. Toute augmentation des coûts futurs pourrait avoir une incidence significative sur le résultat d'exploitation. Une étude relative aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est actuellement en cours à la mine Mana et devrait être achevée en 2013.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat dans de nombreuses juridictions. Un jugement significatif s'impose pour déterminer le montant de la provision globale pour impôt. L'incidence fiscale définitive de bon nombre des transactions et calculs est incertaine. La Société comptabilise des passifs pour les éventuelles questions découlant du contrôle fiscal, selon les estimations des éventuels impôts additionnels à payer. Lorsque le règlement définitif d'un enjeu fiscal donne lieu à un montant d'impôt différent de la charge d'impôt comptabilisée initialement, l'écart se répercute sur les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

4. Estimations et jugements comptables critiques (suite)

Impôt sur le résultat (suite)

Périodiquement, un jugement s'impose pour déterminer si les actifs d'impôt différé doivent être comptabilisés à l'état de la situation financière. Les actifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de pertes fiscales non utilisées, exigent que la direction évalue la probabilité pour la Société de générer des résultats imposables au cours des périodes futures, afin d'utiliser les actifs d'impôt différé. Une fois l'évaluation terminée, si la Société croit qu'il est probable qu'une partie des actifs d'impôt différé ne sera pas réalisée, l'actif d'impôt différé est décomptabilisé. Les estimations des résultats imposables futurs sont fondées sur les prévisions de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et sur l'application des lois fiscales en vigueur dans chaque juridiction. Si les flux de trésorerie futurs et le résultat imposable diffèrent des estimations de façon significative, cela pourrait se répercuter sur la capacité de la Société à réaliser les actifs d'impôt différé nets inscrits à la date de présentation de la situation financière. De plus, les modifications futures aux lois fiscales dans les juridictions où la Société exerce des activités pourraient limiter sa capacité à obtenir des déductions fiscales au cours des périodes futures.

La direction doit faire preuve de jugement au moment de déterminer si un passif d'impôt différé doit être comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales. L'exercice du jugement est requis pour évaluer l'intention de la direction quant au réinvestissement des résultats non distribués dans un avenir prévisible. Les estimations relatives aux réinvestissements sont fondées sur des prévisions et des estimations des besoins en matière de financement de la Société et de ses filiales. Si les résultats et les besoins de financement futurs différaient considérablement des estimations, le passif d'impôt différé comptabilisé au titre des différences temporelles liées aux participations dans des filiales pourrait devoir être ajusté.

Évaluation des instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. La Société utilise son jugement pour sélectionner une gamme de méthodes et poser des hypothèses qui sont essentiellement fondées sur les conditions du marché à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. La Société a utilisé l'approche par le marché pour évaluer les actifs financiers disponibles à la vente qui ne sont pas négociés sur des marchés actifs.

La Société suit les directives de la norme IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, lorsqu'il s'agit de déterminer à quel moment un placement en titres de capitaux propres disponibles à la vente a subi une perte de valeur. Cela exige un jugement significatif. Pour ce faire, la Société évalue, entre autres, la durée pendant laquelle et la mesure dans laquelle la juste valeur d'un placement est inférieure à son coût, ainsi que la santé financière et les perspectives d'affaires à court terme de l'entité émettrice, y compris la performance du secteur et de l'industrie, l'évolution de la technologie et les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et de financement.

5. Nouvelles normes comptables publiées, mais non encore en vigueur

L'IASB a publié ou modifié les normes suivantes qui sont pertinentes, mais que la Société n'a pas encore adoptées : IFRS 9, *Instruments financiers*; IFRS 10, *États financiers consolidés*; IFRS 11, *Partenariats*; IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités*; IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*; les modifications à IAS 27, *États financiers individuels*, et à IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises*; et IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert*. Chacune de ces nouvelles normes ou modifications s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2013, leur adoption anticipée étant cependant autorisée, à l'exception d'IFRS 9, *Instruments financiers*, qui s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, et ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2012.

Voici un bref résumé des nouvelles normes ou des modifications :

IFRS 9, *Instruments financiers (« IFRS 9 »)*

La norme IFRS 9 a été publiée en novembre 2009. Elle traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers et remplace les multiples catégories et modèles d'évaluation préconisés par IAS 39, *Instrument financiers : Comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »), pour les instruments d'emprunt, par un nouveau modèle d'évaluation mixte ne comportant que deux catégories : le coût amorti et la juste valeur par le biais du résultat net. IFRS 9 remplace aussi les modèles servant à évaluer les instruments de capitaux propres, qui sont comptabilisés soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Lorsque les instruments de capitaux propres sont évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, les dividendes, dans la mesure où ils ne représentent pas clairement un rendement des placements, sont comptabilisés par le biais du résultat net; toutefois, les autres profits et pertes (y compris les pertes de valeur) associés à ces instruments restent dans le cumul des autres éléments du résultat global indéfiniment.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

5. Nouvelles normes comptables publiées mais non encore en vigueur (suite)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 ») (suite)

Les dispositions applicables aux passifs financiers ont été ajoutées en octobre 2010 et elles correspondent essentiellement aux dispositions existantes énoncées dans IAS 39, à l'exception du fait que les variations de la juste valeur attribuables au risque de crédit des passifs désignés comme des passifs comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net seront généralement comptabilisées dans les autres éléments du résultat global. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 9 sur ses états financiers consolidés.

IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »)

IFRS 10 exige d'une entité qu'elle consolide une entité émettrice si elle est exposée aux rendements variables de cette dernière, ou à des droits sur ceux-ci en raison de ses liens avec l'entité émettrice, et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur l'entité émettrice. Selon les IFRS actuellement en vigueur, la consolidation est requise quand une entité a le pouvoir de diriger les méthodes financières et opérationnelles d'une autre entité afin de tirer des avantages de ses activités. IFRS 10 remplace SIC-12, *Consolidation – Entités ad hoc*, et certaines parties d'IAS 27, *États financiers consolidés et individuels*. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 10 n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 11, *Partenariats* (« IFRS 11 »)

IFRS 11 remplace IAS 31, *Participation dans des coentreprises*, et SIC-13, *Entités contrôlées conjointement – Apports non monétaires par des coentrepreneurs*, et impose une méthode unique pour la comptabilisation des participations dans des entités contrôlées conjointement. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 11 n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 12, *Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités* (« IFRS 12 »)

IFRS 12 indique quelles sont les informations à fournir au sujet des intérêts détenus dans d'autres entités, telles que des coentreprises, des entreprises associées, des entités ad hoc et des véhicules hors bilan. La norme reprend certaines obligations d'information existantes et établit de nouvelles obligations importantes relatives à la nature des participations détenues dans les autres entités et aux risques connexes. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 12 n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur* (« IFRS 13 »)

IFRS 13 est une norme exhaustive sur l'évaluation de la juste valeur et les informations à fournir à cet égard pour toutes les normes IFRS. La nouvelle norme précise que la juste valeur correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif si avait lieu une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Elle indique également les informations à fournir sur l'évaluation de la juste valeur. Les IFRS actuellement en vigueur présentent les directives relatives à l'évaluation de la juste valeur et aux informations à fournir à ce chapitre de façon dispersée entre différentes normes précises qui exigent les évaluations de la juste valeur, mais dont les directives relatives à la base d'évaluation et aux obligations d'information ne sont pas cohérentes dans bien des cas. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 13 sur ses états financiers consolidés.

IFRIC 20, *Frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert* (« IFRIC 20 »)

La norme IFRIC 20 a été publiée en octobre 2011. Elle fournit des directives sur la comptabilisation des frais de découverte engagés pendant la phase d'exploitation d'une mine à ciel ouvert lorsque l'entité tire l'un des deux avantages de l'activité de découverte, à savoir du minerai utilisable pouvant servir à la production de stocks ou un meilleur accès à des quantités de matière supplémentaires qui seront extraites au cours de périodes futures. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRIC 20 sur ses états financiers consolidés.

Modifications d'autres normes

Des modifications ont également été apportées aux normes existantes, y compris IAS 27, *États financiers individuels* (« IAS 27R ») et IAS 28, *Participations dans des entreprises associées et des coentreprises* (« IAS 28 »). IAS 27R traite de la comptabilisation des filiales, des entités contrôlées conjointement et des entreprises associées dans des états financiers non consolidés. Les modifications apportées à IAS 28 étendent le champ d'application de la norme aux coentreprises et reflètent les modifications apportées aux normes IFRS 10 à IFRS 13. La Société a déterminé que l'adoption de ces modifications n'avait aucune incidence importante sur ses états financiers consolidés.

De plus, il y a eu des modifications à IAS 1, *Présentation des états financiers*, afin d'exiger que les entités regroupent les éléments compris dans les autres éléments du résultat global qui sont susceptibles d'être reclasés dans le résultat net.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

6. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Trésorerie	119 451	128 173
Équivalents de trésorerie	<u>20 000</u>	50 000
	139 451	178 173

Au 31 décembre 2012, la trésorerie comprenait l'encaisse, ainsi que des dépôts à vue d'un montant de 119 451 000 \$, ce qui incluait 33 530 000 \$ d'encaisse portant intérêt au taux de 0,4000 % par an.

Les équivalents de trésorerie dont disposait la Société au 31 décembre 2012 se composaient de quatre dépôts bancaires à coupon zéro de 5 000 000 \$ chacun (totalisant 20 000 000 \$) venant à échéance entre le 26 mars 2013 et le 21 juin 2013 et portant intérêt à un taux se situant entre 0,1525 % et 0,1700 % par an.

Au 31 décembre 2011, la trésorerie comprenait l'encaisse, ainsi que des dépôts à vue d'un montant de 128 713 000 \$, ce qui incluait 27 610 000 \$ d'encaisse portant intérêt au taux de 0,35 % par an.

Les équivalents de trésorerie dont disposait la Société au 31 décembre 2011 se composaient de cinq dépôts bancaires à coupon zéro de 180 jours de 10 000 000 \$ chacun (totalisant 50 000 000 \$) portant intérêt au taux de 0,20 % par an et venant tous à échéance le 27 mars 2012.

Malgré le fait que la période de placement de ces dépôts bancaires soit supérieure à 90 jours, ceux-ci sont réputés être des équivalents de trésorerie hautement liquides, car ils peuvent être rachetés en tout temps sans pénalité.

7. Clients et autres débiteurs

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Créances clients – or	11 119	35 964
Autres débiteurs	<u>19 276</u>	7 058
	30 395	43 022

Les créances clients se rapportent aux livraisons d'or dont le paiement n'a pas encore été effectué. Elles ne portent pas intérêt et sont généralement réglées dans les 15 jours suivant la date de la livraison. Les créances clients ne sont ni en souffrance ni dépréciées.

Les autres débiteurs incluent des montants à recevoir au titre de la taxe sur la valeur ajoutée (la « TVA ») totalisant 17 978 000 \$ au 31 décembre 2012 (4 174 000 \$ en 2011). Ces montants ne portent pas intérêt et sont généralement réglés dans un délai de 1 à 6 mois. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, des créances irrécouvrables de 985 000 \$ liées à la mine Kiniero (1 250 500 \$ en 2011) se rapportant à des montants à recevoir au titre de la TVA ont été incluses dans les charges administratives. De plus, à la suite du remboursement reçu au titre de la TVA, la Société a repris en 2012 un montant de 459 000 \$ qui avait été comptabilisé initialement dans le compte des créances douteuses.

Au 31 décembre 2012, il n'y avait aucun montant en souffrance à recevoir au titre de la TVA pour lequel une correction pour créances douteuses n'avait pas été comptabilisée (aucun montant en 2011).

Au 31 décembre 2012, la Société ne détenait aucune garantie sur les créances (aucune garantie en 2011).

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

8. Stocks

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Lingots d'or	7 714	2 029
Or en voie de production	13 640	8 545
Mineraï empilé	7 102	5 661
Fournitures et pièces de rechange	68 373	65 404
	96 829	81 639

Le coût des stocks qui a été imputé aux résultats représente principalement les charges d'exploitation minière et la quasi-totalité de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, une provision au titre de l'obsolescence de 1 905 000 \$ a été comptabilisée (621 000 \$ en 2011). Il n'y a eu aucune reprise de perte de valeur en 2012 (aucune en 2011).

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

9. Immobilisations corporelles

	Coûts d'acquisition et frais d'exploration et de développement différés	Bâtiments et matériel relatifs à l'exploitation minière	Équipement d'extraction minière	Matériel roulant, matériel de communication et matériel informatique	Frais de découverte	TOTAL
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 31 décembre 2012						
Valeur comptable nette au début de l'exercice						
149 752	122 445	50 475	6 062	33 453	362 187	
Acquisitions	66 046	38 277	42 588	3 286	33 989	184 186
Radiation	(16 998)	–	–	–	–	(16 998)
Perte de valeur (note 10)	(22 260)	(12 720)	(6 000)	(900)	(18 120)	(60 000)
Dotation aux amortissements	(24 780)	(13 508)	(10 951)	(2 111)	(11 995)	(63 345)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	151 760	134 494	76 112	6 337	37 327	406 030
Au 31 décembre 2012						
Coût	305 021	220 986	116 272	17 971	75 172	735 422
Cumul des amortissements	(153 261)	(86 492)	(40 160)	(11 634)	(37 845)	(329 392)
Valeur comptable nette	151 760	134 494	76 112	6 337	37 327	406 030
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède ¹	4 800	35 350	18 796	133	–	59 079
Exercice terminé le 31 décembre 2011						
Valeur comptable nette au début de l'exercice	105 237	99 283	36 466	4 219	12 208	257 413
Acquisitions	62 556	34 895	21 756	3 490	25 147	147 844
Dotation aux amortissements	(18 041)	(11 733)	(7 747)	(1 647)	(3 902)	(43 070)
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	149 752	122 445	50 475	6 062	33 453	362 187
Au 31 décembre 2011						
Coût	255 973	182 709	73 684	14 685	41 183	568 234
Cumul des amortissements	(106 221)	(60 264)	(23 209)	(8 623)	(7 730)	(206 047)
Valeur comptable nette	149 752	122 445	50 475	6 062	33 453	362 187
Actifs non amortis inclus dans ce qui précède ¹	9 520	21 335	1 528	410	–	32 793

En 2012, la Société a radié un montant de 16 998 000 \$ (néant en 2011) relatif à ses immobilisations corporelles. Ces charges découlent de la conversion du projet d'exploitation minière souterraine à Mana, au Burkina Faso, en un projet d'exploitation d'une superfosse. Elles comprennent essentiellement les dépenses relatives aux études de faisabilité, à la sous-traitance et aux infrastructures se rapportant spécifiquement au projet d'exploitation souterraine. La valeur recouvrable a été établie d'après la juste valeur diminuée des coûts de la vente des actifs estimés à néant. La juste valeur diminuée des coûts de la vente a été déterminée d'après la meilleure information disponible permettant d'estimer le montant qu'une entité pourrait obtenir à la cession de l'actif.

¹ Les actifs non amortis comprennent les pièces de rechange essentielles non installées de 6 369 000 \$ (4 604 000 \$ en 2011) et les actifs en cours de construction ou en transit de 52 709 000 \$ (28 189 000 \$ en 2011).

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

10. Dépréciation d'immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012, la Société a déterminé qu'un test de dépréciation était nécessaire à la lumière de la révision des paramètres techniques et économiques du projet de la mine Samira Hill. Cette révision tient compte d'une hausse des dépenses d'investissement de maintien, du coût des matières consommables et des coûts opérationnels, de même que d'une augmentation des coûts énergétiques attribuable à la piètre fiabilité du réseau électrique du Niger.

Le test de dépréciation a indiqué que la valeur recouvrable calculée en fonction de la valeur d'utilité, c'est-à-dire la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus de la mine Samira Hill, était inférieure à la valeur comptable de cette UGT. Un taux d'actualisation avant impôt de 8,5 % a été utilisé aux fins du calcul de la valeur d'utilité.

Par conséquent, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé une perte de valeur des actifs non financiers de 60 000 000 \$ (néant en 2011), dont la totalité se rapporte à des immobilisations corporelles de la mine Samira Hill. Cette perte de valeur a été comptabilisée à l'état consolidé du résultat, dans le secteur d'exploitation de la mine Samira Hill.

11. Placement

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Placement dans GoviEx, à la juste valeur	19 600	29 400
	19 600	29 400

La Société a classé son placement dans GoviEx Uranium Inc. (« GoviEx »), un placement en titres non cotés, comme actif financier disponible à la vente. En 2012, la Société a comptabilisé une perte latente de 8 480 000 \$ (néant en 2011) dans les autres éléments du résultat global par suite de la variation de la juste valeur du placement dans GoviEx (compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$).

12. Fournisseurs et charges à payer

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Dettes fournisseurs	35 597	33 696
Redevance et impôt déduit à la source	7 267	7 721
Autres charges à payer	24 156	16 593
	67 020	58 010

Toutes les charges à payer sont non garanties, ne portent pas intérêt et sont engagées dans le cours normal des activités de la Société, conformément aux modalités de crédit du fournisseur ou du prestataire de service visé.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

13. Avance à payer

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Avance à payer à la République du Niger (courant)	915	–
Avance à payer à la République du Niger (non courant)	–	2 102
	915	2 102

La République du Niger détient une participation de 20 % dans une filiale de la Société et est une partie liée.

Aux termes de la convention minière, la République du Niger a le droit de recevoir un remboursement de ses coûts d'exploration encourus antérieurement dans le projet Samira Hill. L'avance ne porte pas intérêt et est évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a remboursé un total de 2 000 000 \$ à la République du Niger et a révisé le calendrier de remboursement relatif à l'avance à payer. Ainsi, un paiement additionnel de 1 007 000 \$ est prévu en décembre 2013. Par conséquent, des charges de 813 000 \$ au titre de la désactualisation et des variations de la juste valeur ont été comptabilisées pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, en comparaison de 191 000 \$ pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

14. Provisions

	Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations \$	Autres \$	Total \$
Au 1 ^{er} janvier 2011	7 008	–	7 008
Provisions supplémentaires	998	–	998
Augmentation attribuable à la charge de désactualisation	507	–	507
Utilisées au cours de l'exercice	(8)	–	(8)
Au 31 décembre 2011	8 505	–	8 505
Provisions supplémentaires	1 274	4 700	5 974
Augmentation attribuable à la charge de désactualisation	596	–	596
Utilisées au cours de l'exercice	–	–	–
Au 31 décembre 2012	10 375	4 700	15 075

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

14. Provisions (suite)

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Partie courante	2 588	—
Partie non courante	<u>12 487</u>	8 505
	<u>15 075</u>	8 505

Au 31 décembre 2012, le passif au titre des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations s'établissait à 10 375 000 \$ (8 505 000 \$ en 2011) et sa valeur estimative non actualisée se chiffrait à 12 752 000 \$ (10 609 000 \$ en 2011). Les sorties de fonds au titre de ces obligations devraient être effectuées au cours des exercices 2013 à 2021. Une charge d'actualisation de 596 000 \$ (507 000 \$ en 2011) a été imputée aux résultats dans les charges financières en 2012 afin de rendre compte d'une augmentation de la valeur comptable de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations, laquelle a été établie à l'aide d'un taux d'actualisation moyen pondéré de 7 % (7 % en 2011).

Les autres provisions comprennent un arrangement de rémunération spéciale de 2 700 000 \$ (néant en 2011) avec l'ancien président et chef de la direction (se reporter à la note 27) ainsi qu'une provision de 2 000 000 \$ (néant en 2011) relative à l'avis de cotisation reçue du gouvernement du Burkina Faso (se reporter à la note 17). La valeur non actualisée de l'arrangement de rémunération spéciale se chiffrait à 3 218 000 \$ (néant en 2011).

15. Capital social

La Société a autorisé :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « A », sans valeur nominale, sans droit de vote, non participatives et rachetables au gré du détenteur au prix de 0,32 \$ (0,32 \$ CA) l'action;
- un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie « B », sans valeur nominale, sans droit de vote, non participatives et rachetables au gré de la Société au prix de 0,12 \$ (0,12 \$ CA) l'action.

Régime de droits

Le 15 mars 2011, le conseil d'administration de la Société a approuvé l'adoption d'un régime de droits des actionnaires (le « régime de droits »), que les actionnaires ont approuvé lors de l'assemblée annuelle et extraordinaire des actionnaires qui a eu lieu le 10 mai 2011. Le régime de droits est conçu pour fournir aux actionnaires et aux administrateurs de la Société le temps nécessaire pour examiner et évaluer toute offre d'achat non sollicitée, et pour fournir aux administrateurs le temps nécessaire pour définir, mettre au point et négocier des solutions de rechange permettant d'accroître la valeur d'une telle offre d'achat non sollicitée, lorsque cela est jugé approprié.

Le régime de droits a été accepté par la Bourse de Toronto et est entré en vigueur le 15 mars 2011 (la « date de prise d'effet »). À la clôture des activités du jour correspondant à la date de prise d'effet (telle qu'elle est définie dans le régime de droits), un droit (un « droit ») a été émis et rattaché à chaque action ordinaire de la Société en circulation à la date de prise d'effet ou émise après cette date. Le régime de droits restera en vigueur jusqu'à la clôture de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de 2014.

Le régime de droits n'est pas activé si une offre d'achat d'actions ordinaires faite à la Société est une « offre autorisée » qui donne suffisamment de temps aux actionnaires pour l'examiner et pour y répondre. Une « offre autorisée » est une offre publique d'achat présentée dans le cadre d'une circulaire et qui, entre autres choses, demeure ouverte pour un minimum de 60 jours et requiert l'acceptation par des actionnaires indépendants détenant collectivement plus de 50 % des actions ordinaires. Le régime de droits sera activé par une acquisition, autre que dans le cadre d'une offre autorisée, d'au moins 20 % des actions ordinaires en circulation de la Société ou au début d'une offre publique d'achat qui n'est pas une offre autorisée.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

15. Capital social (suite)

Dividende déclaré

Le 14 mai 2012, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un dividende en espèces de 0,02 \$ CA par action ordinaire, payable le 16 juillet 2012 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 30 juin 2012.

Le 6 novembre 2012, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un dividende en espèces de 0,02 \$ (0,02 \$ CA) par action ordinaire, payable le 15 janvier 2013 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 31 décembre 2012.

Le 8 novembre 2011, le conseil d'administration a autorisé le versement d'un premier dividende en espèces de 0,02 \$ (0,02 \$ CA) par action ordinaire, payable le 16 janvier 2012 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 31 décembre 2011.

Gestion du risque lié au capital

Le capital s'entend des capitaux propres. Après avoir remboursé en totalité sa dette à long terme en 2011, la Société a modifié sa définition du capital.

	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
Capitaux propres	587 563	609 834

Les objectifs de gestion du risque lié au capital de la Société sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre ses activités afin qu'elle puisse produire des rendements pour les actionnaires et des avantages pour les autres parties prenantes et maintenir une structure du capital optimale en vue d'accroître la valeur du capital des actionnaires à long terme.
- Disposer d'un capital suffisant pour répondre à ses besoins à court terme et pour assurer l'essor de ses projets et de ses activités minières.
- Maintenir une structure du capital optimale et réduire le coût du capital.

Les objectifs de la Société n'ont pas changé depuis 2011.

Étant en expansion, la Société nécessite beaucoup de capitaux. La Société réunit des capitaux lorsque c'est nécessaire pour répondre à ses besoins et tirer parti d'occasions qu'elle perçoit et, de ce fait, elle ne possède pas de cible numérique définie pour la structure de son capital.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

16. Instruments financiers

Catégories d'évaluation

Les actifs financiers et les passifs financiers ont été classés dans des catégories qui définissent leur base d'évaluation et, dans le cas des éléments évalués à la juste valeur, qui déterminent si les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans l'état du résultat ou dans les autres éléments du résultat global. Ces catégories sont les suivantes : prêts et créances, actifs disponibles à la vente et, dans le cas des passifs, au coût amorti. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs et des passifs classés dans chacune de ces catégories aux 31 décembre 2012 et 2011.

	Au 31 décembre 2012	Au 31 décembre 2011
	\$	\$
Actifs financiers		
Prêts et créances		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	139 451	178 713
Liquidités soumises à des restrictions	923	1 226
Créances clients – or	11 119	35 964
Autres débiteurs (à l'exception de la TVA)	1 298	3 099
Actifs disponibles à la vente		
Placement (courant)	–	22 307
Placement dans GoviEx	<u>19 600</u>	<u>29 400</u>
	172 391	270 709
Passifs financiers		
Coût amorti		
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	53 853	55 751
Dividendes à verser	5 492	5 348
Avance à payer	<u>915</u>	<u>2 102</u>
	60 260	63 201

Facteurs de risques financiers

De par ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, comme le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

A. Risque de marché

i) Juste valeur

La Société estime que la valeur comptable de tous ses passifs financiers comptabilisés au coût amorti dans ses états financiers avoisine leur juste valeur, y compris l'avance à payer, dont la valeur comptable est jugée avoisiner la juste valeur en raison de l'échéance rapprochée de ce passif. Les actifs et les passifs financiers courants sont évalués à la valeur comptable, qui est considérée comme une estimation raisonnable de leur juste valeur en raison de leur échéance rapprochée. C'est le cas de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients – or, des autres débiteurs (à l'exception de la TVA), des liquidités soumises à des restrictions, des dettes fournisseurs et des autres passifs financiers, des dividendes à verser et de l'avance à payer.

La hiérarchie de la juste valeur selon laquelle les instruments financiers de la Société sont évalués se présente comme suit :

- Niveau 1 – comprend les prix non ajustés cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques.
- Niveau 2 – comprend des données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement, soit indirectement.
- Niveau 3 – comprend des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables du marché.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

16. Instruments financiers (suite)

A. Risque de marché (suite)

i) Juste valeur (suite)

Le placement dans GoviEx, société à capital fermé, est inclus au poste « Placement » et était évalué à une juste valeur de 19 600 000 \$ au 31 décembre 2012 (29 400 000 \$ en 2011). La Société estime la juste valeur du placement dans GoviEx selon l'information la plus récente dont elle dispose sur ce placement en titres de capitaux propres d'une société fermée. En conséquence, ce placement est classé comme un instrument financier de niveau 3 selon la hiérarchie des justes valeurs de la Société, étant donné que l'information n'est pas fondée sur des données observables du marché. Si l'information disponible la plus récente n'est pas jugée appropriée pour déterminer adéquatement la juste valeur du placement dans GoviEx, la direction déterminera la juste valeur de ce placement en appliquant une approche de marché fondée sur la variation moyenne du cours des actions de sociétés ouvertes de référence ou sur un indice boursier pour une période donnée. Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012, la Société a comptabilisé une perte supplémentaire de 8 480 000 \$ au titre d'autres éléments du résultat global (néant en 2011), compte tenu de l'incidence fiscale de 1 320 000 \$ (néant en 2011), d'après les estimations de la Société établies au moyen d'une technique d'évaluation fondée sur le marché.

En 2011, la Société a investi 25 101 000 \$ dans des titres de capitaux propres cotés. Ce placement a été classé dans le niveau 1. En 2012, la Société a investi une tranche supplémentaire de 4 813 000 \$, portant ainsi le placement courant total à 29 914 000 \$. La Société a vendu ce placement courant en 2012 pour un produit de 5 617 000 \$, ce qui a donné lieu à une perte réalisée de 24 297 000 \$. En 2011 et en 2012, elle a comptabilisé dans l'état des autres éléments du résultat global des pertes s'élevant respectivement à 2 794 000 \$ et à 21 503 000 \$ en raison de la diminution de la juste valeur du placement courant. La Société a reclassé ces pertes en résultat net après la vente du placement.

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1, 2 et 3 au cours des exercices terminés les 31 décembre 2011 et 2012.

ii) Risque de taux d'intérêt

Les actifs et les passifs financiers courants de la Société ne sont pas exposés de façon importante au risque de taux d'intérêt en raison de leur nature à court terme ou parce qu'ils ne portent pas intérêt.

L'avance à payer de la Société ne porte pas intérêt et n'est donc pas exposée au risque de taux d'intérêt.

iii) Risque de change

Les activités de la Société en Afrique occidentale sont soumises aux fluctuations du taux de change et ces fluctuations peuvent modifier de façon importante sa situation financière et ses résultats. Actuellement, l'or est vendu en dollars américains. Même si, en majeure partie, les coûts de la Société sont aussi libellés en dollars américains, certains coûts sont engagés dans d'autres devises. L'appréciation des devises par rapport au dollar américain peut faire augmenter les coûts d'exploration et de production en dollars américains. La Société n'utilise pas de dérivés pour atténuer son exposition au risque de change.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

16. Instruments financiers (suite)

Facteurs de risques financiers (suite)

A. Risque de marché (suite)

iii) Risque de change (suite)

L'état consolidé de la situation financière de la Société contient les soldes de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions, les créances clients – or, ainsi que les autres débiteurs, les fournisseurs et autres passifs ainsi que les dividendes à verser en devises autres que sa monnaie fonctionnelle. En conséquence, la Société est exposée au risque posé par les fluctuations de taux de change. Le tableau suivant présente les soldes en devises étrangères aux 31 décembre 2012 et 2011 :

	2012			2011		
	CAD	EUR	GNF	CAD	EUR	GNF
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	7 922	56 859	3 052 671	4 922	17 115	1 222 006
Liquidités soumises à des restrictions.....	–	1 217	–	–	–	–
Créances clients – or et autres débiteurs	79	1 579	17 563	298	4 165	–
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	(380)	(26 908)	(14 757 540)	(4 338)	(21 164)	(5 759 392)
Dividendes à verser	(5 520)	–	–	(5 460)	–	–
	2 101	32 747	(11 687 306)	(4 578)	116	(4 537 386)
Solde en USD	2 091	24 836	(1 704)	(4 485)	150	(647)

Le franc CFA fluctue en fonction de l'euro. Le solde en euros comprend le solde en francs CFA, du fait que le risque de change lié à ces deux monnaies est géré simultanément.

En supposant la constance de toutes les autres variables, une variation de 10 % du taux de change du dollar canadien aurait une incidence de 190 000 \$ sur le résultat net de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (408 000 \$ en 2011). Une variation de 10 % du taux de change de l'euro aurait une incidence de 2 257 000 \$ sur le résultat net de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (14 000 \$ en 2011).

iv) Risque sur actions

La Société est exposée au risque sur actions pour son placement classé comme un actif financier disponible à la vente. Le risque sur actions est le risque que la juste valeur d'un instrument financier varie par suite de fluctuations des cours sur le marché des actions. Une variation de plus ou moins 10 % du placement en titres non cotés de GoviEx au 31 décembre 2012 aurait eu une incidence estimative de 1 960 000 \$ (2 940 000 \$ en 2011) (après impôt) sur l'état consolidé du résultat global de l'exercice terminé le 31 décembre 2012.

B. Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité que la Société subisse une perte imprévue si un client ou un tiers qui est partie à un instrument financier venait à manquer à ses obligations contractuelles. Les instruments financiers susceptibles d'exposer la Société au risque de crédit sont la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à des restrictions et les créances clients – or et les autres débiteurs. La Société atténue ce risque en déposant sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, y compris les liquidités soumises à des restrictions, auprès d'institutions financières canadiennes et internationales jouissant d'une cote de solvabilité allant de AA- à A+ et auprès de banques situées en Afrique auxquelles aucune cote de solvabilité n'a été attribuée. La Société traite uniquement avec une contrepartie très bien notée pour la vente d'or. Elle détient des créances sur divers gouvernements en Afrique occidentale et sur un agent.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

16. Instruments financiers (suite)

Facteurs de risques financiers (suite)

C. Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations à leur échéance. Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 31 décembre 2012 :

	De 0 à 6 mois \$	De 7 à 12 mois \$
Dettes fournisseurs et autres passifs financiers	51 973	1 880
Dividendes à verser	5 492	–
Avance à payer	–	915
	57 465	2 795

La croissance de la Société est financée au moyen d'une combinaison de trésorerie, de flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et d'émissions de titres de capitaux propres. L'un des principaux objectifs de la Société est de maintenir un niveau optimal de liquidités en gérant activement les actifs et les passifs, ainsi que les flux de trésorerie.

La trésorerie détenue en excédent des soldes requis pour la gestion du fonds de roulement et pour les autres besoins prévus est investie dans des comptes courants portant intérêt et des dépôts bancaires. Au 31 décembre 2012, la Société détenait de la trésorerie qui se composait d'une encaisse et de dépôts à vue totalisant 119 451 000 \$ (128 173 000 \$ en 2011), ainsi que des équivalents de trésorerie constitués de dépôts bancaires totalisant 20 000 000 \$ (50 000 000 \$ en 2011).

17. Impôt sur le résultat

a) Impôt différé

L'analyse des actifs et des passifs d'impôt différé se présente comme suit :

	Au 31 décembre 2012 \$	Au 31 décembre 2011 \$
Actifs d'impôt différé		
Actif d'impôt différé censé être recouvré après les 12 prochains mois	2 427	–
Actif d'impôt différé censé être recouvré au cours des 12 prochains mois ..	1 300	–
	3 727	–
Passifs d'impôt différé		
Passif d'impôt différé censé être repris après les 12 prochains mois	(583)	(3 101)
Passif d'impôt différé censé être repris au cours des 12 prochains mois	(2 184)	(3 853)
	(2 767)	(6 954)
Actifs d'impôt différé, montant net	960	(6 954)

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

17. Impôt sur le résultat (suite)

a) Impôt différé (suite)

La variation des actifs d'impôt différé au cours de l'exercice, sans tenir compte de la compensation des soldes relevant d'une même compétence fiscale, se présente comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles \$	Frais d'émission d'actions \$	Pertes d'exploitation reportées en avant \$	Pertes de change latentes \$	Immobilisations incorporelles \$	Réserves \$	Dons \$	Total \$
Au 1 ^{er} janvier 2011	4 485	2 136	920	76	203	—	515	8 335
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat	(1 542)	(724)	206	(77)	(5)	293	400	(1 449)
Écarts de change	—	—	25	—	—	—	—	25
Au 31 décembre 2011	2 943	1 412	1 151	(1)	198	293	915	6 911
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat	3 512	(1 412)	1 489	282	(198)	(293)	(915)	(2 465)
Écarts de change	168	—	16	12	—	—	—	196
Au 31 décembre 2012	6 623	—	2 656	293	—	—	—	9 572

La variation des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes relevant d'une même compétence fiscale, se présente comme suit :

Passifs d'impôt différé	Stocks \$	Immobilisations corporelles \$	Place-ments \$	Profit de change latent \$	Dette \$	Réserve \$	Participa-tions dans des filiales \$	Total \$
Au 1 ^{er} janvier 2011	(470)	(3 716)	(3 802)	(3 335)	(329)	—	—	(11 652)
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat	(338)	(367)	—	(589)	52	(2 499)	—	(2 563)
Écarts de change	38	136	(25)	33	—	168	—	350
Au 31 décembre 2011	(770)	(3 947)	(3 827)	(2 713)	(277)	(2 331)	—	(13 865)
Montant porté au débit (crédit) de l'état consolidé du résultat	221	3 800	14	(442)	275	647	(489)	4 026
Montant porté au crédit des autres éléments du résultat global	—	—	1 320	—	—	—	—	1 320
Écarts de change	(4)	(3)	(13)	(64)	2	(11)	—	(93)
Au 31 décembre 2012	(553)	(150)	(2 506)	(3 219)	—	(1 695)	(489)	(8 612)

Les actifs d'impôt différé peuvent être comptabilisés en regard des reports en avant de pertes fiscales dans la mesure où la réalisation de l'avantage fiscal connexe par imputation aux résultats imposables futurs est probable. Par conséquent, les actifs d'impôt différé de la Société liés aux pertes reportées en avant totalisaient 2 656 000 \$ au 31 décembre 2012 (1 151 000 \$ en 2011), celle-ci n'ayant cependant pas comptabilisé les actifs d'impôt différé de 17 132 000 \$ (15 308 000 \$ en 2011) à l'égard des pertes de 78 899 000 \$ (66 463 000 \$ en 2011) pouvant être reportées en avant et imputées aux résultats imposables futurs, qui viendront à échéance entre 2013 et 2032.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

17. Impôt sur le résultat (suite)

a) Impôt différé (suite)

La Société n'a pas comptabilisé les actifs d'impôt différé de 28 934 000 \$ (13 741 000 \$ en 2011) à l'égard de l'amortissement totalisant 90 279 000 \$ (45 311 000 \$ en 2011) pouvant être reporté en avant et imputé aux résultats imposables futurs indéfiniment.

La Société n'a pas comptabilisé les passifs d'impôt différé de 18 461 000 \$ (14 993 000 \$ en 2011) à l'égard de l'impôt déduit à la source et d'autres impôts qui devraient être payés sur les résultats non rapatriés de certaines filiales. Ces montants sont réinvestis de façon permanente. Le total des résultats non rapatriés s'élève à 295 369 000 \$ au 31 décembre 2012 (239 899 000 \$ en 2011).

b) Charge d'impôt

	2012 \$	2011 \$
Impôt exigible		
Impôt exigible sur les résultats de l'exercice	23 139	27 862
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents	<u>1 744</u>	<u>(2 004)</u>
Total de l'impôt exigible	24 883	25 858
Impôt différé		
Création et renversements de différences temporelles	(5 866)	1 140
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents	<u>(625)</u>	<u>2 871</u>
Total de l'impôt différé	(6 491)	4 011
Charge d'impôt	18 392	29 869

L'impôt sur le résultat de la Société est différent du montant théorique qui aurait été obtenu si le calcul avait été effectué en fonction du taux d'imposition moyen pondéré applicable aux résultats des entités consolidées, comme le présente le tableau suivant :

	2012 \$	2011 \$
Résultat avant impôt		
Taux d'imposition applicable aux résultats dans chacun des pays concernés	9 336	152 628
Impôt calculé au taux d'imposition applicable aux résultats dans chacun des pays concernés	2 511	43 346
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Écart entre les taux d'imposition des filiales étrangères	(11 852)	(18 387)
Utilisation d'avantages fiscaux non comptabilisés	-	(4 265)
Avantages fiscaux au titre desquels aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé	20 909	-
Charges non déductibles aux fins de l'impôt	3 884	1 179
Ajustements pour tenir compte des exercices précédents	1 061	867
Perte de change latent	60	2 277
Incidence de la conversion des devises sur la base fiscale	(1 624)	2 961
Autres impôts payés inclus dans la charge d'impôt	4 079	2 179
Autres	(636)	(288)
Charge d'impôt	18 392	29 869

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

17. Impôt sur le résultat (suite)

b) Charge d'impôt (suite)

La diminution du taux d'impôt prévu par la loi s'appliquant à la Société s'explique par la réduction du taux d'impôt fédéral prévu par la loi, qui est passé de 16,5 % à 15 %.

En décembre 2012, la Société a reçu des autorités fiscales du Burkina Faso un avis de cotisation relatif aux exercices 2009 à 2011. Le montant de la cotisation s'élève à 21 300 000 \$, ce qui comprend des pénalités de 8 000 000 \$. L'avis de cotisation englobe quatre éléments : la TVA sur les charges d'intérêts et les frais de gestion; le paiement insuffisant d'une retenue d'impôt à la source se rapportant à des fournisseurs de services non-résidents; des ajustements au titre de l'impôt des sociétés; et l'impôt sur le capital.

La Société a comptabilisé la TVA qui aurait dû être payée à l'égard des charges d'intérêts et des frais de gestion. Par conséquent, elle a comptabilisé un montant de TVA à payer d'environ 7 000 000 \$ au 31 décembre 2012, qu'elle pourra recouvrer.

La Société estime qu'en vertu de la convention d'exploitation minière conclue avec le gouvernement du Burkina Faso, Semafo Burkina Faso S.A. est exemptée de l'application des éléments dont il est question dans l'avis de cotisation, mis à part la TVA. Elle compte défendre vigoureusement sa position et a déposé une réclamation devant les autorités fiscales burkinabaises. Après avoir posé des jugements comptables, la Société a inclus 2 000 000 \$ dans la partie courante de la provision au 31 décembre 2012 (se reporter à la note 14).

Étant donné l'incertitude inhérente au dénouement de ce litige, il est possible que le règlement définitif diffère des estimations comptables, ce qui pourrait avoir une incidence sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Société.

18. Charges d'exploitation minière

	2012 \$	2011 \$
Coûts de production	164 393	150 535
Redevances gouvernementales	19 979	19 857
	184 372	170 392

19. Charges administratives

	2012 \$	2011 \$
Corporatif – Charges administratives	20 054	17 342
Sites - Charges administratives	4 780	4 882
	24 834	22 224

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

20.Rémunération fondée sur des actions

	2012 \$	2011 \$
Régimes d'options sur actions a)	1 415	3 443
Régimes d'unités d'actions restreintes b)	1 631	1 090
	3 046	4 533

a) Options

La Société a établi deux régimes d'options sur actions pour ses employés, administrateurs, dirigeants et consultants, ainsi que ceux de ses filiales, soit le régime d'options sur actions (le « régime initial ») et le régime d'options sur actions de 2010 (le « régime de 2010 »).

Les actionnaires de la Société ont adopté le régime de 2010 à l'assemblée générale annuelle et extraordinaire des actionnaires de 2010. Le régime de 2010 est similaire au régime initial, mais il prévoit, entre autres choses, une durée des options de cinq ans plutôt que de dix ans comme il était prévu aux termes du régime initial. Depuis l'adoption du régime de 2010 par les actionnaires de la Société, aucune autre option n'a été octroyée ni ne sera octroyée aux termes du régime initial.

Le régime initial permet l'attribution d'options incessibles visant l'achat d'actions ordinaires. Le conseil d'administration de la Société est habilité à désigner les employés, les dirigeants, les consultants et les administrateurs qui se verront attribuer des options, de même qu'à déterminer les modalités, les limites, les restrictions et les conditions liées à l'attribution d'options, à interpréter les dispositions du régime initial et à prendre toutes les décisions s'y rapportant, à l'exclusion des modifications qui requièrent l'approbation des actionnaires. Le prix des options ne peut en aucun temps être inférieur au cours de clôture des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto le dernier jour de négociation précédent la date à laquelle l'option est attribuée. Le nombre d'options pouvant être émises en faveur d'une même personne aux termes du régime initial ne peut à aucun moment dépasser 5 % du nombre total d'actions émises et en circulation.

Le prix de l'option doit être acquitté intégralement à l'exercice de l'option. Les options peuvent être exercées durant le délai qu'aura spécifiquement établi le conseil d'administration, délai qui peut varier, sans toutefois excéder 10 ans à compter de la date d'attribution.

Un total de 16 000 000 d'actions ordinaires de la Société peuvent être émises à l'exercice d'options sur actions attribuées aux termes des régimes. De ce nombre, 5 182 000 actions avaient été émises au 31 décembre 2012 (4 967 000 actions en 2011), ce qui ramène à 10 818 000 (11 033 000 en 2011) le nombre d'actions pouvant toujours être émises aux termes des régimes. Au 31 décembre 2012, la Société avait émis des options permettant la souscription de 9 158 000 actions ordinaires de son capital social (9 265 000 actions en 2011).

En tout, 195 000 nouvelles options ont été émises en faveur d'administrateurs de la Société au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 (113 000 nouvelles options en 2011). La juste valeur de marché des options attribuées au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2012 s'est établie à 605 000 \$ (602 000 \$ en 2011). Les droits sous-jacents à 64 000 de ces nouvelles options s'acquièrent sur une période de quatre ans, tandis que les droits sous-jacents à 131 000 d'entre elles sont acquis immédiatement.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

a) Options (suite)

La charge de rémunération fondée sur des actions a été calculée d'après la juste valeur des options émises, au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes et à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2012	2011
Dividende attendu par action	0 %	0 %
Volatilité prévue	60 %	60 %
Taux d'intérêt sans risque	1,33 %	2,25 %
Durée de vie attendue	5 ans	5 ans
Juste valeur moyenne pondérée des options émises	3,11 \$	5,34 \$

La volatilité prévue a été déterminée d'après la volatilité historique.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, le total de la charge de rémunération fondée sur des actions liée aux régimes d'options sur actions s'est élevé à 1 415 000 \$ (3 443 000 \$ en 2011) et a été inscrit en surplus d'apport.

En tout, 214 000 options ont été exercées en 2012 aux termes du régime initial, pour une contrepartie en trésorerie de 315 000 \$. De ce montant, une tranche de 118 000 \$ a été reclassée du surplus d'apport au capital social. Au cours de l'exercice 2011, 766 000 options avaient été exercées aux termes du régime initial, pour une contrepartie en trésorerie de 1 643 000 \$. De ce montant, une tranche de 561 000 \$ avait été reclassée du surplus d'apport au capital social.

Les options octroyées aux employés, aux administrateurs, aux dirigeants et aux consultants aux termes des régimes sont présentées dans le tableau suivant :

	2012		2011
(en milliers, sauf le prix d'exercice moyen pondéré)		Nombre d'options (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	9 265	2,66 (2,71 \$ CA)	9 948
Annulées par renonciation	(88)	7,04 (7,01 \$ CA)	(30)
Exercées	(214)	1,47 (1,45 \$ CA)	(766)
Émises	195	6,04 (6,01 \$ CA)	113
Solde à la fin de l'exercice	9 158	2,78 (2,77 \$ CA)	9 265
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	7 358	2,55 (2,54 \$ CA)	5 765
			2,29 (2,33 \$ CA)

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

a) Options (suite)

L'échelle des prix d'exercice des options aux termes des régimes est présentée dans le tableau suivant :

(en milliers, sauf le prix d'exercice moyen pondéré par option et la durée de vie résiduelle moyenne)	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Options en circulation (en milliers)	Durée de vie résiduelle moyenne (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)	Options pouvant être exercées (en milliers)	Prix d'exercice moyen pondéré (\$/option)
Échelle des prix d'exercice					
De 1,01 \$ (1,00 \$ CA) à 1,38 \$ (1,37 \$ CA)	1 415	4,70	1,30 (1,30 \$ CA)	1 415	1,30 (1,30 \$ CA)
De 1,41 \$ (1,40 \$ CA) à 1,93 \$ (1,92 \$ CA)	1 533	4,74	1,66 (1,65 \$ CA)	1 533	1,66 (1,65 \$ CA)
De 2,03 \$ (2,02 \$ CA) à 2,17 \$ (2,16 \$ CA)	2 063	6,41	2,05 (2,04 \$ CA)	1 525	2,05 (2,04 \$ CA)
De 2,24 \$ (2,23 \$ CA) à 3,97 \$ (3,95 \$ CA)	2 114	5,12	2,83 (2,82 \$ CA)	1 725	2,78 (2,77 \$ CA)
De 4,72 \$ (4,70 \$ CA) à 5,25 \$ (5,22 \$ CA)	1 717	7,11	4,80 (4,77 \$ CA)	907	4,78 (4,76 \$ CA)
De 7,49 \$ (7,45 \$ CA) à 10,72 \$ (10,67 \$ CA)	316	3,39	8,39 (8,35 \$ CA)	253	8,49 (8,45 \$ CA)
	9 158	5,59	2,78 (2,77 \$ CA)	7 358	2,55 (2,54 \$ CA)

b) UAR

Selon le régime d'unités d'actions restreintes de la Société (le « régime d'unités »), des UAR peuvent être accordées aux employés, administrateurs, dirigeants et consultants dans le cadre de leur enveloppe de rémunération à long terme, ces UAR leur permettant de recevoir une rétribution au comptant. Conformément au régime d'unités, les UAR accordées peuvent être payables au bout de trois ans, pourvu que les conditions d'acquisition des droits soient remplies à la fin du cycle de performance. En 2011, les droits acquis aux UAR correspondaient à la réalisation d'un objectif annuel de renouvellement des réserves minérales, combiné avec une rétention des participants à la fin de la période d'acquisition des droits. L'objectif annuel de renouvellement des réserves minérales est déterminé à la date d'émission, ou avant celle-ci. En 2012, le conseil d'administration a approuvé le retrait des conditions de performance liées aux réserves minérales et, en ce qui concerne les UAR attribuées en 2011 et en 2012, il exige uniquement des participants qu'ils soient toujours à l'emploi de la Société à la fin de la période d'acquisition des droits. On détermine la valeur du paiement en multipliant le nombre d'UAR pour lesquelles les droits sont acquis à la fin du cycle de performance par le cours de clôture moyen des actions de la Société des cinq jours de Bourse précédant la fin dudit cycle de performance. Le retrait des conditions de performance n'a eu aucune incidence sur la comptabilisation des UAR.

Les activités relatives aux UAR pour les exercices terminés les 31 décembre 2012 et 2011 sont présentées dans le tableau ci-dessous :

UAR non acquises	
En circulation au 1 ^{er} janvier 2011	—
Régime de 2011	515 000
En circulation au 31 décembre 2011	515 000
Régime de 2012	810 000
Annulées par renonciation	(40 000)
En circulation au 31 décembre 2012	1 285 000

Aucun droit sous-jacent aux UAR n'était acquis au 31 décembre 2012 (aucun en 2011).

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

20. Rémunération fondée sur des actions (suite)

b) UAR (suite)

Le tableau ci-dessous présente la ventilation de la charge du régime d'unités d'actions restreintes :

	2012 \$	2011 \$
Charge liée aux UAR attribuées	4 168	1 803
Crédit lié à la variation de la juste valeur du cours de	<u>(2 537)</u>	<u>(713)</u>
	1 631	1 090

Le régime d'unités comprend un arrangement de rémunération spéciale de 720 000 \$ avec l'ancien président et chef de la direction (se reporter à la note 27), pour laquelle aucune UAR n'a encore été attribuée. Cette obligation a été prise en compte dans la provision.

21. Charges financières

	2012 \$	2011 \$
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	-	899
Charge de désactualisation des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations.....	596	507
Charge de désactualisation et variation de la juste valeur de l'avance à payer à la République du Niger	813	191
Autres	<u>614</u>	<u>131</u>
	2 023	1 728

22. Participations ne donnant pas le contrôle

	2012 \$	2011 \$
Gouvernement du Burkina Faso – 10 % dans SEMAFO Burkina Faso S.A.	8 399	11 706
Gouvernement du Niger – 20 % dans la Société des Mines du Liptako (SML) S.A.	<u>(9 233)</u>	<u>765</u>
Gouvernement de Guinée – 15 % dans SEMAFO Guinée S.A.	<u>(1 618)</u>	<u>(1 471)</u>
	(2 452)	11 000

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

23. Résultat par action

(en milliers de dollars, à l'exception des actions et des montants par action)	2012	2011
	\$	\$
Résultat net de l'exercice attribuable aux actionnaires	(6 604)	111 759
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (de base)	273 146	272 609
Effet de dilution des options	-	6 246
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (dilué) ¹	273 146	278 855
Résultat de base par action	(0,02)	0,41
Résultat dilué par action	(0,02)	0,40

¹ Comme la Société a inscrit une perte nette attribuable aux actionnaires pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, le résultat dilué par action a été calculé à partir du nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation, l'effet des options étant antidilutif.

24. Engagements financiers

Obligations d'achat

Au 31 décembre 2012, les obligations d'achat totalisaient 7 139 000 \$. De plus, au 1^{er} octobre 2011, la Société a conclu une entente avec la Société Nationale d'Électricité du Burkina Faso, Sonabel, aux termes de laquelle la Société avancera 9 500 000 \$ pour la construction d'une ligne de transport à haute tension de 73 kilomètres. Ce montant est remboursable à la Société par Sonabel sur une période de huit ans suivant la mise en service. Au 31 décembre 2012, aucun montant n'a été avancé à Sonabel à l'égard de ce projet.

Redevances gouvernementales et taxes de développement

Au Burkina Faso, le taux de redevances sur les volumes expédiés est de 3 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or inférieur ou égal à 1 000 \$ l'once, de 4 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or se situant entre 1 000 \$ et 1 300 \$ l'once et de 5 % dans le cas d'un cours au comptant de l'or supérieur à 1 300 \$ l'once.

En 2012, la Société était assujettie à une redevance de 5 %, dont le calcul se faisait à l'aide de la valeur au marché de détail des onces d'or vendues au moment de leur livraison. En 2012, des redevances totalisant 14 334 000 \$ (14 420 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement du Burkina Faso.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5,5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Samira Hill payable à la République du Niger. En 2012, des redevances totalisant 4 476 000 \$ (4 092 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement du Niger.

La Société est assujettie à une redevance correspondant à 5 % de la valeur de marché des onces d'or vendues provenant de la mine Kiniero payable à la République de la Guinée. De plus, la Société doit investir 0,4 % de ses ventes d'or dans des projets locaux de développement. En 2012, des redevances totalisant 1 169 000 \$ (1 345 000 \$ en 2011) ont été payées au gouvernement de la Guinée.

Redevance à la sortie de la fonderie – Mine Samira Hill

Par suite de l'acquisition de la participation ne donnant pas le contrôle que détenait Etruscan Resources Inc. (« Etruscan ») dans la filiale exploitant la mine Samira Hill au Niger, la Société est assujettie à une redevance à la sortie de la fonderie de 1,5 %. Cette redevance ne s'appliquera qu'une fois que la mine aura produit 750 000 onces d'or, calculées à compter du 1^{er} juillet 2009. Depuis le 1^{er} juillet 2009, la mine Samira Hill a produit un total de 176 400 onces. La Société s'est vu accorder un droit de premier refus qu'elle pourra exercer si Etruscan décide de vendre cette redevance.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

25. Informations financières incluses dans le tableau consolidé des flux de trésorerie

a) Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2012 \$	2011 \$
Clients et autres débiteurs	12 627	(37 001)
Stocks	(11 442)	(12 039)
Autres actifs courants	(915)	(279)
Fournisseurs et charges à payer	6 213	21 213
Impôt sur le résultat à payer	<u>(7 233)</u>	<u>(5 722)</u>
	<u>(750)</u>	<u>(33 828)</u>

b) Information supplémentaire sur les éléments hors trésorerie

	2012 \$	2011 \$
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux frais d'exploration et de découverte	3 575	1 345
Effet net de la dotation aux amortissements des immobilisations corporelles attribuée aux stocks	3 748	648
Nouvelles obligations liées à la mise hors service d'immobilisations attribuées aux immobilisations corporelles	1 274	998
Valeur comptable nette des actifs radiés [coût de 3 226 000 \$ pour 2012 (959 000 \$ pour 2011)]	<u>895</u>	<u>826</u>

26. Transactions entre parties liées

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs, les cadres dirigeants et l'équipe de direction. Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants :

	2012 \$	2011 \$
Avantages du personnel à court terme	4 590	4 135
Rémunération fondée sur des actions	2 403	3 079
Avantages à long terme	<u>1 640</u>	—
	<u>8 633</u>	<u>7 214</u>

En 2012, la rémunération des principaux dirigeants comprend un arrangement de rémunération spéciale de 2 700 000 \$ avec l'ancien président et chef de la direction, qui se compose d'une rémunération fondée sur des actions de 720 000 \$, d'avantages à court terme de 340 000 \$ et d'avantages à long terme de 1 640 000 \$.

La Société a conclu une entente de prestations en cas de cessation d'emploi et de changement de contrôle avec le président et chef de la direction ainsi qu'avec le chef de la direction financière. Ainsi, s'il avait été mis fin à l'emploi le 31 décembre 2012, le président et chef de la direction financière aurait reçu environ 3 923 000 \$ et le Chef de l'information aurait reçu environ 828 000 \$.

Notes annexes

(en dollars américains, sauf indication contraire; les chiffres des tableaux sont présentés en milliers de dollars américains)

27. Information sectorielle

La Société exerce ses activités d'exploration et d'exploitation sur différents sites au Burkina Faso, au Niger et en Guinée. Ces sites sont gérés séparément compte tenu de leur différent emplacement géographique ainsi que des lois propres à chaque pays. Les secteurs opérationnels présentés rendent compte de la structure de gestion de la Société et de la manière dont la direction de la Société évalue la performance commerciale. La Société évalue la performance de ses secteurs opérationnels principalement en fonction du résultat d'exploitation, comme le montrent les tableaux qui suivent.

	2012				
	Mana, Burkina Faso \$	Samira Hill, Niger \$	Kiniero, Guinée \$	Corporatif et autres \$	Total \$
Produits – Ventes d'or	287 209	79 506	21 786	–	388 501
Charges d'exploitation minière	128 123	45 690	10 559	–	184 372
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	35 992	19 078	3 620	558	59 248
Charges administratives	2 279	1 425	1 076	20 054	24 834
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	2 208	222	977	1 970	5 377
Rémunération fondée sur des actions	–	–	–	3 046	3 046
Radiation d'immobilisations corporelles ¹	16 998	–	–	–	16 998
Dépréciation d'immobilisations corporelles (note 10)	–	60 000	–	–	60 000
Résultat d'exploitation	101 609	(46 909)	5 554	(25 628)	34 626
Immobilisations corporelles.....	341 587	30 857	27 408	6 178	406 030
Total de l'actif	482 948	76 735	44 424	98 553	702 660
	2011				
Produits – Ventes d'or	297 673	73 798	24 445	–	395 916
Charges d'exploitation minière	111 284	42 212	16 896	–	170 392
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	25 297	11 743	3 825	345	41 210
Charges administratives	1 521	1 605	1 756	17 342	22 224
Dépenses relatives à la responsabilité sociale corporative	898	302	612	1 581	3 393
Rémunération fondée sur des actions	–	–	–	4 533	4 533
Résultat d'exploitation	158 673	17 936	1 356	(23 801)	154 164
Immobilisations corporelles	244 176	88 608	25 148	4 255	362 187
Total de l'actif	363 179	128 807	40 296	191 729	724 011

¹ Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012, un montant de 16 998 000 \$ relatif à la mine Mana, située au Burkina Faso, a été radié au titre des immobilisations corporelles par suite de la conversion du projet d'exploitation souterraine Mana, au Burkina Faso, en un projet d'exploitation d'une superfosse.



UNE EXPERTISE INTERNATIONALE^{MD}
UN ENGAGEMENT HUMAIN